

**LE SYSTEME GRAPHIQUE DANS**  
***LA DEFFENCE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANCOYSE***  
**DE JOACHIM DU BELLAY**

Tiedekunta HUMANISTINEN	Laitos Romaanisten ja klassisten kielten laitos
Tekijä Outi Montonen	
Työn nimi Le système graphique dans <i>La Deffence et illustration de la langue francoyse</i> de Joachim Du Bellay	
Oppiaine Romaaninen filologia	Työn laji Pro gradu
Aika Helmikuu 2001	Sivumäärä 106
<p>Tiivistelmä - Abstract</p> <p>Tutkimuksessa selvitetään Joachim Du Bellayn teoksen <i>La Deffence et illustration de la langue francoyse</i> graafista systeemiä. Työn teoreettisena pohjana on Nina Catachin kehittämä kielitieteellinen malli ranskan kielen kirjoitusjärjestelmästä, joka on Catachin mukaan alajärjestelmistä koostuva monitasoinen järjestelmä. Järjestelmän sisimmän vyöhykkeen muodostavat fonogrammit eli grafeemit, äänneitä vastaavat kirjoitusasut. Fonogrammit sisältävät ytimen, joka koostuu arkkigrafee-meista eli yleisimmin esiintyvistä fonogrammeista. Järjestelmän seuraava vyöhyke sisältää morfo-grammit eli grafeemit, jotka vastaavat morfeemeja. Kolmas vyöhyke koostuu logogrammeista, eli sanoista, joiden kirjoitusasu sisältää esim. jonkin historiallisen nykyranskassa ääntymättömän kirjai-men, mikä helpottaa homonyymisten sanojen identifioimista. Työ sisältää myös järjestelmän kaksi viimeistä vyöhykettä eli etymologisten ja historiallisten kirjainten sekä ideogrammien (pilkutus-merkkien) vyöhykkeet.</p> <p><i>La Deffence et illustration de la langue francoyse</i> on vuonna 1549 julkaistu manifesti, joka keho-ttaa käyttämään ranskan kieltä kirjallisena kielenä latinan ja kreikan ohella. 1500-luvulla ranskan or-tografia ei vielä ollut vakiintunut, ja jopa eri kirjailijoilla oli omat ortografiset tyylinsä. Karkeasti jaotel-tuna nämä eri tendenssit voidaan jakaa kahteen ryhmään, vanhaan ja uuteen ortografiaan. Vanhal-le ortografialle oli tyypillistä etymologisten ja historiallisten kirjainten sekä kaksoiskonsonanttien paljous grafoissa, kun taas uusi ortografia pyrki yksinkertaistamaan grafoita. Du Bellayn käyttämät grafiat ovat yllättävän moderneja. Variantit, joissa on yksinkertaistettu grafia, ovat merkittävästi ylei-sempiä kun kyseessä ovat etymologiset ja historialliset kirjaimet. Myös kaksoiskonsonanttien kohdal-la yksinkertaistetut muodot ovat yleisempiä, paitsi sanoissa, joissa etuliitteen ja vartalon rajalla oleva konsonantti on kahdentunut.</p> <p>Fonogrammeja transkriboivissa grafoissa on paljon variantteja, vaikkakaan samasta sanasta esiin-tyvien varianttien määrät eivät ole ylisuuria. Kaikkein eniten variaatiota esiintyy vokaalien merkin-nässä, kun taas konsonanttien merkintä on paljon yhdenmukaisempaa. Morfogrammeista verbien taivutuspäätteet ovat miltei yhdenmukaiset Robert Estiennen antamien päätteiden kanssa. Monikon merkitseminen seuraa tiettyä logiikkaa, vaikkakin epäröintiä esiintyy loppukonsonanttien <i>t</i> ja <i>d</i> mer-kinnässä ennen monikon merkkiä. Pilkutus on myös melko säännöllistä korpuksessa, paitsi tavumer-kin käyttö rivin lopussa ja väliviivan käyttö inversioissa. Myös pilkutusmerkkien käyttö ilmentää Du Bellayn modernisuutta, esim. heittomerkin säännöllinen käyttö sekä väliviivan käyttö käännetyissä sanajärjestyksessä.</p>	
Asiasanat orthographe, graphème, système graphique, graafinen systeemi, ortografia, grafeemi, Joachim Du Bellay, <i>La Deffence et illustration de la langue francoyse</i> ,	
Säilytyspaikka Aallon kirjasto	
Muita tietoja	

## TABLE DE MATIERES

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
1.1. LE BUT DU TRAVAIL ET LE CORPUS	4
1.2. LE CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODIQUE DU TRAVAIL	4
1.2.1. Le graphème	4
1.2.2. Le plurisystème graphique du français	5
1.2.2.1. Un ensemble de sous-systèmes	5
1.2.2.2. Les archigraphèmes, phonogrammes et graphèmes positionnels	6
1.2.2.3. Les morphogrammes	7
1.2.2.4. Les logogrammes	8
1.2.2.5. La polyvalence du graphème	8
1.2.2.5. Les lettres étymologiques et historiques	9
1.2.2.6. Les idéogrammes	9
1.2.3. La ponctuation	10
1.2.3.1. Un aperçu sur l'histoire de la ponctuation	10
1.2.3.2. La ponctuation du point de vue linguistique	12
1.2.3.3. Les fonctions des signes de ponctuation	13
1.2.4. La définition de l'orthographe et du système graphique	13
1.2.5. La méthode	15
1.3. L'ÉTAT DU FRANÇAIS AU XVI <sup>E</sup> SIÈCLE	16
1.4. LE RÔLE DE L'IMPRIMERIE	18
1.5. LA VIE ET L'ŒUVRE DE JOACHIM DU BELLAY	19
1.6. LA PLÉIADE	21
1.7. LA DEFFENCE, ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANCOYSE PAR I.D.B.A.	22
1.7.1. Le premier manifeste de la Pléiade	22
1.7.2. Un plaidoyer pour la langue française	23
1.7.3. L'édition originale de <i>La Deffence</i> , de 1549	24
<b>2. ANALYSE</b>	<b>26</b>
2.1. LES VOYELLES ET SEMI-VOYELLES	26
2.1.1. Les voyelles orales	26
2.1.1.1. L'archigraphème A	26
2.1.1.2. L'alternance vocalique e/a et a/e	28
2.1.1.3. L'archigraphème E	29
2.1.1.4. L'archigraphème I	32
2.1.1.5. L'archigraphème O	34
2.1.1.6. L'alternance vocalique o/ou	35
2.1.1.7. L'archigraphème U: alternance u/eu	37
2.1.1.8. L'archigraphème EU	38
2.1.1.9. L'alternance ue/eu, e/eu et eu/ou	39
2.1.1.10. Résumé de la notation des voyelles dans <i>La Deffence</i>	39
2.1.2. Les voyelles nasales	40
2.1.2.1. Remarques préliminaires	40
2.1.2.2. L'archigraphème AN	41

	2
2.1.2.3. L'alternance <i>un/on</i>	42
2.1.2.4. L'archigraphème IN	43
2.1.2.5. L'archigraphème UN	44
2.1.2.6. Résumé de la notation des voyelles nasales dans <i>La Deffence</i>	45
2.1.3. Les semi-voyelles	45
2.1.3.1. Les archigraphèmes Y (yod) et ILL (ancien <i>l</i> mouillé ou palatal)	45
2.1.3.2. Les archigraphèmes OI et OIN	47
2.1.3.3. Résumé de la notation des semi-voyelles dans <i>La Deffence</i>	48
2.2. LES ACCENTS ET AUTRES SIGNES DIACRITIQUES	48
2.2.1. La cédille	48
2.2.2. L'accent aigu	49
2.2.3. L'accent grave	50
2.2.4. Le tréma et le <i>h</i> diacritique	51
2.3. LES CONSONNES	52
2.3.1. Remarques préliminaires	52
2.3.2. Les archigraphèmes C et G	52
2.3.3. Les archigraphèmes S et Z	53
2.3.4. L'archigraphème J	55
2.3.5. L'archigraphème GN ( <i>n</i> mouillé)	55
2.3.6. Résumé de la notation des consonnes dans <i>La Deffence</i>	57
2.4. LES MORPHOGRAMMES	59
2.4.1. Les désinences verbales et l'alternance dans le radical	59
2.4.1.1. Le présent de l'indicatif	59
2.4.1.2. L'imparfait de l'indicatif et le conditionnel	61
2.4.1.3. Le passé simple de l'indicatif	62
2.4.1.4. Le futur	63
2.4.1.5. Le présent du subjonctif	64
2.4.1.6. L'imparfait du subjonctif	65
2.4.1.7. L'impératif	67
2.4.2. La notation du pluriel	68
2.4.3. Les consonnes finales	70
2.5. LES LOGOGRAMMES	72
2.6. LES LETTRES ETYMOLOGIQUES ET HISTORIQUES	73
2.6.1. Les consonnes muettes internes	73
2.6.1.1. Remarques préliminaires	73
2.6.1.2. Le <i>s</i> muet	74
2.6.1.3. Le <i>c</i> muet	75
2.6.1.4. Les autres consonnes muettes internes	76
2.6.2. Les consonnes doubles	78
2.6.2.1. Remarques préliminaires	78
2.6.2.2. Les consonnes doubles notant les anciennes voyelles nasales	79
2.6.2.3. Les consonnes doubles diacritiques	80
2.6.2.4. Les consonnes doubles à la limite préfixe - radical	81
2.6.2.5. Les consonnes doubles internes ou finales	83
2.6.3. Les lettres grecques	84
2.7. LES IDEOGRAMMES	85
2.7.1. Les signes de ponctuation dans <i>La Deffence</i>	85
2.7.2. L'apostrophe	85
2.7.3. Le tiret	87

	3
2.7.4. Le trait d'union en fin de ligne	88
2.7.5. Les points et la virgule	89
2.7.6. Les majuscules, les petites capitales et les abréviations	90
<b>3. CONCLUSION</b>	<b>92</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>95</b>
<b>APPENDICE</b>	<b>99</b>

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. LE BUT DU TRAVAIL ET LE CORPUS

Le but de cette étude est de décrire le système graphique de *La Deffence, et illustration de la langue francoyse*. Nous avons choisi comme corpus *La Deffence, et illustration de la langue francoyse* de Joachim Du Bellay parce que son système graphique n'a pas encore été étudié de près. L'édition utilisée dans ce travail est l'édition princeps parue en 1549, dont nous avons pu consulter l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale de France. De plus, nous avons utilisé le microfilm de cet exemplaire. Par la suite, nous référerons au texte par *La Deffence*.

### 1.2. LE CADRE THEORIQUE ET METHODIQUE DU TRAVAIL

#### 1.2.1. Le graphème

Dans le présent travail nous avons adopté une conception du système graphique du français qui le considère comme un ensemble de sous-systèmes c'est à dire un plurisystème. Ce modèle linguistique qui permet de hiérarchiser et de classer les éléments constitutifs de l'écrit par leurs rapports avec les sous-systèmes de la langue a été élaboré par Nina Catach.<sup>1</sup>

L'unité fondamentale de l'écriture en tant que système de signes graphiques est le graphème. Selon André Martinet le langage comporte deux articulations. Le morphème, qui présente les deux faces signifiant / signifié du signe linguistique, est la plus petite unité de la première articulation. L'unité de base de la deuxième articulation, le phonème, n'est en lui-même que distinctif, et ne présente que la face signifiante du signe

---

<sup>1</sup> Catach 'Structure' = Catach, N. 'La structure de l'orthographe française', *La recherche* 39/1973, 949-956.

linguistique.<sup>2</sup> Si l'on prend pour base le modèle théorique du langage de Martinet, où le phonème est la plus petite unité distinctive et le morphème la plus petite unité significative de la chaîne orale, on peut définir le graphème comme la plus petite unité distinctive et significative de la chaîne écrite, signifiant soit un phonème, soit un morphème. Dans le mot *pourchasser*, par exemple, on peut distinguer les graphèmes *p*, *ou*, *r*, *ch*, *a*, *ss*, *e*, et *r*. Il ne faut pourtant pas confondre le graphème avec la lettre, bien que ces deux éléments puissent coïncider.<sup>3</sup>

En reprenant la terminologie d'André Martinet, Catach présente le graphème comme ayant une double articulation. Le graphème est un signifiant (forme écrite) renvoyant à un signifiant (forme orale), donc c'est un signifiant de signifiant, un cénème, mais il peut être en même temps ou séparément un signifiant de signifié, un plérème.<sup>4</sup> Ainsi, la définition du graphème est la suivante : *La plus petite unité de la chaîne écrite ayant un correspondant phonique et / ou sémique susceptible d'une analyse linguistique.*<sup>5</sup>

## 1.2.2. Le plurisystème graphique du français

### 1.2.2.1. Un ensemble de sous-systèmes

Les graphèmes peuvent ensuite être classés en trois catégories: les phonogrammes, les morphogrammes et les logogrammes. Les phonogrammes sont des graphèmes chargés de transcrire les sons, les morphogrammes des graphèmes de morphèmes comme désinences, flexions verbales etc. et les logogrammes des figures de mots qui servent à distinguer certains homonymes, par exemple *temps*, *tant*, *tan*, *tend*, *taon*: on transcrit plus que les sons pour que le sens du mot soit clair. Les phonogrammes, les morphogrammes et les logogrammes se complètent et s'opposent et il est souvent difficile de les séparer. Ces trois catégories forment un ensemble qui constitue l'essentiel du système graphique du

<sup>2</sup> Martinet, A. *Éléments de linguistique générale*. Paris 1970, 13-16.

<sup>3</sup> Catach 'Graphème' = Catach, N. 'Le graphème', *Pratiques* 25/1979, 21 et 'Structure' 950.

<sup>4</sup> Les termes *cénème* et *plérème* ont été introduits par Hjelmslev qui appelle les phonèmes des cénèmes, éléments vide de sens (du grec *kenos*, vide) et les morphèmes des plérèmes, éléments chargés de sens (du grec *plérès*, plein). Le cénème est donc une figure d'expression qui s'oppose au plérème, figure de contenu. Dubois, J. – Giacomo, M – Guespin, L. – Marcellési, J. B. – Meuel, J.-P. *Dictionnaire de linguistique*. Paris 1973.

<sup>5</sup> Catach 'Graphème' 26-27.

français qui, en fait, est plutôt un plurisystème ou un ensemble de sous-systèmes. Le premier sous-système (phonogrammes), central, est relativement stable, le deuxième (morphogrammes) couvre d'assez larges zones de la chaine écrite et le troisième (logogrammes), enfin, est partiel et marginal.<sup>6</sup> Pour compléter ce plurisystème du français, il faut y rajouter encore deux catégories, les catégories des lettres étymologiques et historiques et des idéogrammes, qui sont des signes de ponctuation.<sup>7</sup>

#### 1.2.2.2. Les archigraphèmes, phonogrammes et graphèmes positionnels

Les phonogrammes, c'est à dire les graphèmes correspondant directement aux phonèmes, forment le centre du plurisystème, le code graphique du français. Ce centre comprend un noyau d'archigraphèmes, de signes de base, dont l'occurrence est la plus élevée parmi les phonogrammes. Ainsi, les phonogrammes *e*, *é*, *è* et *ê* ont comme l'archigraphème le *e* qui a les *é*, *è* et *ê* comme graphèmes positionnels ou variantes positionnelles, c'est à dire les valeurs diverses que l'archigraphème *e* peut prendre en telle ou telle position. Les 33 archigraphèmes du français sont A - E - I - O - U - EU - OU - AN - IN - ON - UN - ILL - Y - OI - OIN - P - B - T - D - C - G - F - V - S - Z - X - CH - J - L - R - M - N - GN.

En français, la correspondance entre les phonèmes et les graphèmes présente, pour des raisons historiques, des défauts graves : elle n'est pas *biunivoque*, c'est dire qu'il n'y a pas toujours de correspondance son / lettre, lettre / son. Ce défaut introduit d'autres complications : divers procédés de transcription, union et désunion des groupes, lois de position.

Pour transcrire les sons français on a utilisé trois types de notations : le signe simple, le signe complexe ou le signe accompagné d'un élément auxiliaire. Dans le mot *papa* le *p* et le *a* sont des signes simples, tandis que dans les mots *poule*, *poulailler* et *pouille* le digramme *ou*, le trigramme *ill* et le quadrigramme *ille* sont des signes complexes. En plus, un signe peut être accompagné d'un élément auxiliaire, c'est dire accent, cédille ou lettre diacritique, comme dans les mots *dé*, *ça* et *cette*. Pour pouvoir unir ou disjoindre les

---

<sup>6</sup> Catach 'Structure' 951 et Catach 'Système graphique' = Catach, N. 'Que faut-il entendre par système graphique du français?', *La langue française* 20/1973, 31-32.

graphèmes complexes, on a dû avoir recours à de nouveaux procédés : accents (tréma, circonflexe) et lettres auxiliaires. Dans le mot *algue*, le *gu(e)* est un graphème complexe, mais correspond à deux phonèmes dans le mot *aigu(ë)*. Les lois de position, enfin, réglementent par exemple dans les mots *égal(e)r*, *effort* et *exigence* le choix entre les graphèmes *é* et *e* : on écrit *égal(e)r* avec accent pour préciser la prononciation du *e*, tandis que dans *effort* et *exigence* les lettres qui suivent le *e* indiquent la prononciation et rendent l'accent inutile. Ce sont justement les lois d'accentuation qui sont parmi les lois de position les plus régulières. Ces lois de position sont de nature diverse, les unes inhérentes au système, les autres plus aléatoires, produits du temps et de l'usage.<sup>8</sup>

### 1.2.2.3. Les morphogrammes

Ensuite vient la zone des morphogrammes : flexions verbales, marques de féminin ou de masculin, de singulier ou de pluriel, de radicaux ou de dérivés, etc. Selon les cas, ces marques graphiques permettent d'opposer des différences de nature, de fonction (genre, nombre, mode, temps, personne, etc.) ou de familles lexicales. Pour le français, les morphogrammes, ce sont essentiellement des marques finales muettes qui peuvent être prononcées dans certaines conditions (en liaison, et aussi lors des modifications paradigmatisques du même mot dans les alternances du genre, de nombre, de flexions verbales). Il y a, cependant, des morphogrammes qui n'ont plus aucun lien avec l'oral. Par exemple, dans *je prends une tarte* le *s* (dans la mesure où la liaison se fait de plus en plus rare dans les formes non inversées des verbes) se détache du système, car il n'y a pas de forme inversée pour cette personne contrairement aux *prends-en*, *prenez-en*, *prend-il*, *prennent-ils*, *prenons-en* où la consonne finale normalement muette est prononcée. Le morphogramme français peut dépasser le niveau du graphème et atteindre celui de la syllabe (suffixes *-tion*, *-ment*, préfixes *en-*, *in-*, *amphi-*, *poly-* etc.), mais il est en principe toujours inférieur au mot<sup>9</sup>

Les morphogrammes peuvent être divisés en deux groupes. Les morphogrammes grammaticaux sont des graphèmes ayant une valeur morphogrammique grammaticale,

---

<sup>7</sup> Catach 'Structure' 952.

<sup>8</sup> *Eadem* 951-954

renseignant sur la fonction, c'est dire désinences supplémentaires telles que marques de genre et de nombre ainsi que des flexions verbales (par ex. *e* de *jolie*). Les morphogrammes lexicaux sont des graphèmes ayant une valeur morphogrammique lexicale, renseignant sur le sens, c'est dire marques finales ou internes fixes intégrées au lexème (par ex. *d* de *grand* prononcé dans *grandeur*).<sup>10</sup>

#### 1.2.2.4. Les logogrammes

Les logogrammes, les figures de mots, constituent la zone suivante du plurisystème. En tant qu'unité graphique, le logogramme est plus grand que le graphème ou le morphogramme recoupant l'unité graphique du mot graphique, ensemble de lettres séparé des autres par deux blancs.

Il existe en français de nombreux mots, dont seule la graphie permet de distinguer le sens original et unique, par exemple *appas* et *appât*, *fond* et *fonds*. Les lettres logogrammiques, qui en général sont des lettres étymologiques et historiques, permettent aussi la connaissance visuelle immédiate du mot. Il s'agit le plus souvent de monosyllabes ou de mots très courts, et la fonction des logogrammes, dans le système, est de distinguer certains homonymes. Selon Catach, la zone des logogrammes, qui est constituée par une multitude d'unités différentes, n'a qu'une valeur marginale à côté des zones des phono- et morphogrammes. La seule justification pour leur existence dans le plurisystème est qu'ils permettent de mieux identifier des mots.<sup>11</sup>

#### 1.2.2.5. La polyvalence du graphème

Il est aussi à remarquer qu'un graphème peut avoir plusieurs valeurs ou fonctions. Il serait préférable, en fait, de parler de la fonction phonogrammique, morphogrammique et

<sup>9</sup> Catach 'Graphème' 30-31 et Catach 'Structure' 951.

<sup>10</sup> Catach *Orthographe* = Catach, N. (avec collaboration de Claude Gruaz et Daniel Duprez) *L'orthographe française*. Traité théorique et pratique avec des travaux d'application et leurs corrigés. Paris 1995, 211 et Buridant, C. 'Les correspondances phono-, morpho- et logogrammiques et le croisement de la diachronie et de la synchronie dans le plurisystème graphique du français', Catach, N. éd., *Pour une théorie écrite: actes de la table ronde internationale*. Paris 1988, 234.

logogrammique du graphème. La polyvalence des graphèmes se voit par exemple dans le mot *août* où l'*a* est étymologique, mais il est aussi phonogrammique dans *aoûtat* et logogrammique par opposition à *ou*, *houx* etc. Le graphème peut donc être à la fois correspondant d'un phonème (signe cénémique) et correspondant d'un morphème grammatical ou lexical (signe pléréémique).<sup>12</sup>

#### 1.2.2.5. Les lettres étymologiques et historiques

Après les phonogrammes, morphogrammes et logogrammes vient la zone constituée par les lettres étymologiques et historiques. Ces lettres sont plus ou moins récupérées par le système, mais elles ne le sont pas toujours. Selon Catach elles ne répondent pas aux critères de définition du graphème.

Les lettres étymologiques sont des lettres latines, qui ne sont pas en général prononcées, des lettres grecques (*rh*, *th*, *ph*, *ch*, *y* grec) et des lettres d'autres origines (germanique, arabe, anglaise etc.). Les lettres historiques sont des consonnes doubles et des lettres qui n'ont aucune fonction (en dehors d'une justification historique) à l'heure actuelle, même si elles ont pu répondre à un moment donné à certaines nécessités linguistiques (par ex. les lettres diacritiques).<sup>13</sup>

#### 1.2.2.6. Les idéogrammes

Les signes de ponctuation sont des signes graphiques discrets, une virgule par ex. ne peut être plus ou moins grande comme une pause peut l'être, et non décomposables en unités de rang inférieur à lui-même. Ces signes matériels ont une fonction dont l'ensemble est appelé *ponctème* par Nina Catach. Dans le plurisystème graphique, les graphèmes peuvent être soit des cénèmes, soit des pléréèmes, tandis que les ponctèmes doivent être classés comme étant essentiellement des pléréèmes, chargés d'un sens et d'une fonction. Les

---

<sup>11</sup> Catach *Orthographe* 268 et 'Structure' 952.

<sup>12</sup> Gruaz, C. 'Phonèmes, graphèmes, morphèmes', *Pratiques* 46/1985, 99.

<sup>13</sup> Catach *Orthographe* 272-273 et Catach 'Graphème' 31.

ponctèmes forment ainsi la dernière catégorie du plurisystème, la catégorie des idéogrammes, signes extra-alphabétiques.<sup>14</sup>

### 1.2.3. La ponctuation

#### 1.2.3.1. Un aperçu sur l'histoire de la ponctuation

Dans l'Antiquité les textes étaient destinés à être récités. Les auteurs n'écrivaient pas mais dictaient les textes que les scribes notaient ensuite tels qu'ils les entendaient sans ajouter des signes de ponctuation. Cependant, l'indication des chapitres et des paragraphes avec par exemple les *litterae notabiliores*<sup>15</sup> était vraisemblablement utilisée dès le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. par les scribes. Au cours du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. apparut la pratique de distinguer les mots les uns des autres à l'aide de l'*interpunctus*<sup>16</sup>, mais cette pratique disparut avant le II<sup>e</sup> siècle et désormais on utilisait la *scriptio continua*<sup>17</sup>. Celui qui récitait le texte fut alors chargé de le préparer soigneusement d'avance, et c'était en ce moment-là qu'un texte fut ponctué selon l'interprétation et l'habitude du lecteur.<sup>18</sup>

A partir du III<sup>e</sup> siècle les pratiques commencèrent à changer. Au IV<sup>e</sup> siècle le grammairien Donat recommanda l'utilisation du *punctus*<sup>19</sup> à trois différentes hauteurs pour diviser une *sententia*<sup>20</sup>. Un point en bas marquait une pause mineure après le *comma* où le sens était incomplet (= *subdistinctio*), un point à la hauteur moyenne indiquait une pause majeure après le *colon* où le sens était complet mais la *sententia* ne l'était pas (= *media distinctio*) et un point en haut était la marque de *distinctio* où le sens ainsi que la *sententia* étaient complets. Dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle la méthode *per cola et commata*<sup>21</sup> fut en usage surtout dans la reproduction des textes de la Bible. Au cours du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> siècle les copistes ajoutèrent des signes de ponctuation dans les textes afin de les rendre

<sup>14</sup> Catach, 'Ponctuation' = Catach, N. 'La ponctuation', *La Langue française* 45/1980, 26-27.

<sup>15</sup> Lettres marquées d'une manière ou autre pour les distinguer des lettres ambiantes. Elles marquaient le commencement d'un paragraphe ou d'une phrase. Cf. l'usage moderne des capitales. Parkes, M. B. *Pause and effect. An Introduction to the History of Punctuation in the West*. Cambridge 1992. 305.

<sup>16</sup> Un point ou un symbole placé entre les mots, *idem* 304.

<sup>17</sup> La méthode de copier un texte sans distinguer les mots ou autres éléments du texte les uns des autres, *idem* 307.

<sup>18</sup> *Idem* 9-12.

<sup>19</sup> Un point ou un croix (+). Le symbole + était utilisé par les premiers imprimeurs, *idem* 306.

<sup>20</sup> Un ensemble qui exprime une idée ou une opinion, *idem* 307.

plus compréhensibles aux autres lecteurs et il arriva même que l'auteur et le scribe coopérassent en marquant les pauses dans le texte. Par la suite la pratique de la lecture à haute voix se fit plus rare, tandis que la ponctuation commença à prendre de l'importance.

Dans la deuxième partie du VIII<sup>e</sup> siècle une nouvelle série de signes de ponctuation, appelée *positurae*, apparut dans les textes liturgiques. Cette série comprenait quatre signes: le *punctus versus* à la fin de la *sententia*, le *punctus interrogativus* à la fin d'une interrogation, le *punctus elevatus* pour marquer une pause majeure et le *punctus flexus* (du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle) pour une pause mineure. Dans les autres textes un système de deux divisions, de la *subdistinctio* et de la *distinctio*, était pourtant plus courant jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Au cours de ce même siècle le *punctus* devint le signe de ponctuation le plus courant que l'on utilisait pour indiquer plusieurs pauses différentes. Cependant, pour éviter la confusion et l'ambiguïté dans la ponctuation, on utilisait le *punctus* le plus souvent en combinaison avec les autres signes de ponctuation: le *punctus elevatus* et le *punctus interrogativus*.<sup>22</sup>

Au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle de nouveaux signes de ponctuation furent introduits, dont trois entrèrent dans l'usage: la *virgula suspensiva* ( / ), la *virgula plana* ( - ) et le *punctus* double avec la *virgula* ( · , · ). De ces signes surtout la *virgula suspensiva* fut beaucoup utilisée et prit partiellement les fonctions du *punctus*. L'invention de l'imprimerie au XV<sup>e</sup> siècle eut une influence notamment sur les symboles utilisés dans la ponctuation, mais aussi sur les fonctions qu'on leur attribuait. La forme des signes utilisés devint plus stable, ce qui contribua à l'adoption d'un symbole pour chaque signe. La *virgula suspensiva* fut remplacée par un symbole en forme de demi-cercle qui ressemblait à une virgule moderne. D'autres symboles avec une fonction précise furent aussi adoptés, dont par exemple les parenthèses. Le point-virgule à la forme moderne apparut pour la première fois en 1494 en Italie et semble se placer entre les signes : et , quant à sa fonction. Le point-virgule prit son temps avant d'être adopté et n'apparut qu'en 1547 à Lyon et en 1560

<sup>21</sup> Une méthode où chaque constituant de la *sententia* commence une nouvelle ligne, *idem* 305.

<sup>22</sup> *Idem* 13-15 et 35-37. Le signe *punctus elevatus* à l'origine était constitué d'un point avec un accent aigu ou *virgula* dessus. A l'arrivée du XII<sup>e</sup> siècle ce signe avait été transformé en ¶ . Au cours de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle le signe atteignit enfin sa forme moderne de deux-points : , *idem* 42.

à Paris.<sup>23</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle la plupart des signes de ponctuation actuels étaient déjà connus.<sup>24</sup>

### 1.2.3.2. La ponctuation du point de vue linguistique

La ponctuation est une partie fort intéressante et importante de la langue. Pourtant, c'est un domaine problématique pour les linguistes à cause de ses caractéristiques particulières, et il n'est pas, du moins en France, totalement codifié. Premièrement, les signes de ponctuation sont des signes non alphabétiques, mais ils fonctionnent comme des signes linguistiques et n'ont cependant aucune correspondance articulatoire (en dehors d'un texte). Deuxièmement, ce sont des signes linguistiques qui sont apparus à un moment donné de l'histoire et font partie d'un système secondaire de communication.<sup>25</sup>

La ponctuation moderne peut s'effectuer à trois niveaux: au niveau des mots, au niveau des phrases ou au niveau du texte. Il y a trois signes utilisés dans la ponctuation du mot: le blanc, l'apostrophe et le trait d'union. La ponctuation de phrase comprend en outre la majuscule et le point (final, d'exclamation, d'interrogation, de suspension), qui délimitent la phrase, les signes qui peuvent se rencontrer entre le début et la fin de la phrase: virgule, deux-points, point-virgule, guillemets, parenthèses et crochets. Au niveau du texte la ponctuation est constituée en général par l'utilisation de l'espace blanc de la page: alinéas, retraits, paragraphes, changements de pages etc. Il faut y ranger aussi l'utilisation des caractères différents, du soulignement et des majuscules ainsi que du trait de division en fin de ligne.<sup>26</sup>

---

<sup>23</sup> *Idem* 45-46, 49, 52 et 87.

<sup>24</sup> Voir au chapitre 2.7.5. Les points et la virgule p. 89 les signes de ponctuation donnés par Estienne Dolet en 1540.

<sup>25</sup> Catach 'Ponctuation' 16-17.

<sup>26</sup> Tournier, C. 'Histoire des idées sur la ponctuation', *La langue française* 45/1980, 37-38. Il n'y a pas d'unanimité complète sur le classement des signes de ponctuation. Nous avons ici suivi plutôt le classement de Tournier qui classe le trait de division dans la ponctuation du texte. Nina Catach, par contre, considère le trait de division appartenant à la ponctuation des mots. Catach 'Ponctuation' 18.

### 1.2.3.3. Les fonctions des signes de ponctuation

Il est aussi possible de classer les signes de ponctuation selon leurs fonctions. En général on leur attribue trois fonctions: syntaxique, suprasyntaxique (ou communicative) et sémantique. Les signes syntaxiques aident à former la phrase, ils ont une fonction séparatrice et organisatrice. Les signes suprasyntaxiques ou communicatifs, par contre, aident à construire l'énonciation. Ils peuvent changer l'interprétation communicative d'une phrase (l'insertion) ou augmenter la valeur communicative des mots autonomes (la mise en vedette typographique). Ils relèvent le rythme et l'intonation de l'oral et servent à actualiser la phrase. Les signes sémantiques, enfin, sont des signes de démarcation, de régulation et de qualification.

Chaque fonction possède les moyens de s'exprimer: la syntaxe constructive utilise la virgule, le point-virgule et les deux-points; la syntaxe communicative recourt aux tirets, aux guillemets et à la mise en vedette typographique, tandis que le blanc, les majuscules, les points et les guillemets font partie de la fonction sémantique. Les signes de ponctuation peuvent, cependant, représenter plusieurs fonctions de sorte qu'il ne faut pas considérer cette distribution de rôles comme la seule possible.<sup>27</sup>

### 1.2.4. La définition de l'orthographe et du système graphique

A ce point du travail il est enfin nécessaire de donner une définition au mot *orthographe*. Le *Trésor de la langue française* en propose deux: c'est la manière d'écrire un mot en conformité avec la norme, mais cela peut aussi être la manière, quelle qu'elle soit, d'écrire un mot. Suivant le *Dictionnaire de la linguistique* de Dubois, J. *et al.*

Le concept d'*orthographe* implique la reconnaissance d'une norme écrite par rapport à la quelle on juge l'adéquation des formes que réalisent les sujets écrivant une langue; l'orthographe suppose que l'on distingue des formes correctes et des formes incorrectes dans une langue écrite, contrairement à la *graphie*, qui n'implique pas la référence à une norme grammaticale.<sup>28</sup>

Nina Catach va plus loin dans sa définition:

<sup>27</sup> Eadem 21-25 et Vedenina, L. G. 'La triple fonction de la ponctuation dans la phrase: syntaxique, communicative et sémantique', *La langue française* 45/1980, 60-65.

<sup>28</sup> Dubois, J. – Giacomo, M. – Guespin, L. – Marcellesi, J.B. – Meuel, J.-P. 349 'orthographe'.

manière d'écrire les sons ou les mots d'une langue, en conformité d'une part avec le système de transcription graphique adopté à une époque donnée, d'autre part suivant certains rapports établis avec les autres sous-systèmes de la langue (morphologie, syntaxe, lexicque). Plus ces rapports secondaires sont complexes, plus le rôle de l'orthographe grandit, car un tissu d'antagonismes se crée entre les relations phoniegraphie et les autres considérations entrant en ligne de compte. L'orthographe est un choix entre ces diverses considérations, plus ou moins réglé par les lois ou des conventions diverses.<sup>29</sup>

Le mot *orthographe* a été emprunté au latin *orthographia* qui lui-même provient du grec. Le mot grec *orthos* signifie 'droit', et ainsi, *orthographia* 'écriture correcte'<sup>30</sup>, ce qui suppose l'existence d'une norme quelconque. Le mot *orthographe* peut cependant désigner aussi, comme nous le montrent les définitions données dans le *TLF* et par Catach, *la manière, quelle qu'elle soit, d'écrire un mot*. Dans le présent travail le mot *orthographe* sera utilisé précisément dans ce sens-là, sans la notion de 'droit, correcte'. Au XVI<sup>e</sup> siècle chaque grammairien, ou même chaque auteur, avait sa manière d'écrire. Il est donc approprié de parler de l'orthographe de Ronsard ou de Peletier, ou encore de l'orthographe nouvelle et de l'orthographe ancienne, termes qui regroupent les tendances réformatrices et conservatrices de l'époque en ce qui concerne les manières d'écrire. La notion d'orthographe est d'ailleurs assez récente. En France, les premiers ouvrages traitant le sujet de façon explicite se situent entre 1520 et 1530.<sup>31</sup>

Le terme *système graphique*, qui pourtant ne fait pas allusion à l'idée de norme, peut correspondre au terme *orthographe*, mais il rapporte quelque chose de plus : l'idée de l'ordre et des éléments inférieurs qui forment un ensemble. Catach affirme *qu'il s'agit dans l'ensemble d'un tout dont les éléments et les niveaux sont définis entre eux par une série de rapports nécessaires*.<sup>32</sup> Nous utiliserons le terme *système graphique* au sens que Catach donne à ce terme.

<sup>29</sup> Catach *Orthographe* 18.

<sup>30</sup> FEW = Wartburg, W. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachshatzes. Tübingen 1922, 7. 422 'orthos' et 'orthographia'.

<sup>31</sup> Catach 'Notions' = Catach, N. 'Notions actuelles d'histoire de l'orthographe', *La langue française* 20/1973, 11.

<sup>32</sup> Catach *Orthographe* 27.

### 1.2.5. La méthode

Pour décrire le système graphique de *La Deffence* nous avons examiné les graphies sur trois niveaux selon le modèle de Nina Catach: sur les niveaux phonogrammique, morphogrammique et logogrammique. En plus de ces trois niveaux notre étude comprend les lettres étymologiques et historiques, ainsi que la dernière zone du plurisystème, les idéogrammes, c'est à dire la ponctuation

Comme il n'y avait pas de prononciation standard à l'époque de la parution de *La Deffence* et comme nous ne pouvons pas être sûrs de la prononciation de Du Bellay, nous avons pris comme base les archigraphèmes (au niveau phonogrammique) dont nous avons identifié les variantes graphiques. En raison des limites de ce travail, nous nous sommes concentrée, dans le traitement des morphogrammes, aux morphogrammes grammaticaux : aux flexions verbales ainsi qu'à la flexion nominale (pluriel) du nombre. Des morphogrammes lexicaux, nous traiterons seule la dérivation finale (consonnes finales) dans *La Deffence*.

Pour donner aussi un aspect synchronique à notre étude, nous avons consulté les œuvres des différents auteurs et grammairiens de 1533 jusqu'au 1680 :

- Charles de Bovelles *La différence des langues vulgaires et la variété de la langue française* (1533)
- Estienne Dolet *La maniere de bien traduire d'une langue en aultre* (1540)
- Louis Meigret *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise* (1545) et *Le Traité de la Grammaire française* (1550)
- Thomas Sebillet *Art poétique françoys* (1548)
- Jacques Peletier du Mans *Dialogue de l'ortographe e prononciation françoese* (1550)
- Robert Estienne *Traicté de la Grammaire françoise* (1557)
- Charles Maupas *Grammaire et syntaxe française* (1632, première édition 1618)
- Laurent Chiflet *Nouvelle et parfaite grammaire française* (1680).

Nous avons aussi eu recours à Charles Thurot, qui cite les grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle dans son ouvrage *De la prononciation française depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, d'après les témoignages des grammairiens*. En plus, nous avons consulté quelques manuels contemporains sur la grammaire et l'orthographe historiques, parmi lesquelles le *Dictionnaire historique de l'orthographe française* (DHOF) qui contient une partie intitulée 'Les paragraphes de synthèse' regroupant les principaux phénomènes concernant les différents types de modifications orthographiques.

En ce qui concerne l'orthographe des extraits du corpus ou d'autres textes présents dans notre étude, nous avons suivi aussi scrupuleusement que possible le système graphique de l'édition en question. A cause des limites du traitement de texte utilisé nous n'avons pourtant ni distingué le *s* rond du *s* long ni reproduit les ligatures de certaines lettres. Nous avons aussi été obligée de rétablir les abréviations utilisées. Pour le reste, nous avons respecté les textes originaux quant à leur système graphique, y comprise la ponctuation.

Nous avons numéroté les pages nous-même (la page du titre=page 1) ainsi que les lignes du texte de *La Deffence* pour faciliter le repérage des exemples utilisés. Par la suite, nous donnerons le numéro de la page entre parenthèses à la fin de chaque exemple et citation tiré du texte. Quelquefois il est nécessaire d'indiquer aussi la ligne sur laquelle se trouve la graphie en question, dans ce cas nous donnerons le numéro de la page en premier suivi du numéro de la ligne.

Dans la partie consacrée aux désinences verbales nous utiliserons l'astérisque (\*) pour indiquer que la forme en question n'est pas attestée dans le corpus. Nous donnerons toujours les paradigmes complets, bien que quelques-unes des formes ne soient pas attestées dans *La Deffence*, à condition de pouvoir déduire ces formes selon celles utilisées par Du Bellay.

### 1.3. L'ETAT DU FRANÇAIS AU XVI<sup>E</sup> SIECLE

Au XVI<sup>e</sup> siècle l'état et le statut du français subissent de profonds changements. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle encore, le latin et le français étaient nettement hiérarchisés. Le latin, langue dominante en tant que langue écrite, gardait le privilège d'être la langue scientifique tandis que le français restait à un rang inférieur. Le XVI<sup>e</sup> siècle voit, par contre, le bouleversement graduel de l'idée de cette hiérarchie des langues. La pénétration du français dans les domaines jusque là occupés par le latin ne se réalisa pas d'un seul coup. Les obstacles de la tradition latine dans la science, dans l'enseignement et dans l'église furent tenaces. Dans la littérature, par contre, le français avait déjà, depuis des siècles, été

admis à côté du latin, mais ce ne fut qu'au XVI<sup>e</sup> siècle que l'on commença à rédiger en français des ouvrages d'un caractère sérieux et même savant.<sup>33</sup>

Dans le monde ecclésiastique, le français était devenu la langue de la Réforme, le moyen de mettre à la portée des fidèles non humanistes la doctrine de l'église réformée. Le français était aussi la langue du roi et de la cour si bien que l'influence de la royauté favorisait l'utilisation du français. La parution de l'ordonnance de Villers-Cotterets le 15 août 1539 marqua un pas important dans l'histoire du français. L'ordonnance impose le français au lieu du latin comme langue administrative, judiciaire et diplomatique. Surtout pendant les règnes de François I<sup>er</sup> (1515-1547), Charles IX (1560-1574) et Henri III (1574-1589), la langue vulgaire eut un appui considérable de la part des rois, un imprimeur royal. De plus, ceux qui publièrent en français furent récompensés et quelquefois on suscita leur initiative, ou leur travail fut même commandé par un ordre formel de la royauté.<sup>34</sup>

Du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle se réalisent de grands changements dans les habitudes graphiques. Au caractère *phonologique* s'ajouta un caractère *morphologique* et *étymologique* et les variantes devinrent moins nombreuses et géographiquement moins dispersées. Le passage d'une orthographe *phonologique* à une orthographe *morphophonologique* a donné aussi bien des résultats positifs que négatifs, d'un côté la distinction graphique de nombreux homophones, et de l'autre une large gamme de lettres superflues qui étaient des rappels étymologiques ou qui avaient une fonction diacritique. En plus, les connaissances de l'étymologie des mots furent souvent si restreintes qu'elles conduisirent aux restitutions erronées.<sup>35</sup>

Au XVI<sup>e</sup> siècle encore les variantes dans les graphies chez les différents auteurs, voire chez une même personne, étaient très nombreuses. Nina Catach a classé ces tendances orthographiques du XVI<sup>e</sup> siècle en six catégories : l'orthographe archaïque ou traditionnelle, l'orthographe ordinaire, l'orthographe ordinaire modernisée, l'orthographe

<sup>33</sup> Brunot, F. *Histoire de la langue française des origines à nos jours* 1. Paris 1967, 10 et Rickard, P. *La langue au seizième siècle*. Etude suivie de textes. Cambridge 1968, 5-6.

<sup>34</sup> Brunot 2. 15, 27 et 31.

<sup>35</sup> Picoche, J. - Marchello-Nizia, C. *Histoire de la langue française*. Paris 1991, 199-201.

ordinaire panachée, l'orthographe de Ronsard et l'orthographe particulière.<sup>36</sup> Dans la pratique, toutes ces tendances peuvent être grossièrement regroupées soit sous la notion de l'orthographe ancienne soit sous celle de l'orthographe nouvelle. Celle-ci fut caractérisée par l'omission des consonnes étymologiques et pseudo-étymologiques ainsi que d'autres notations étymologiques et par l'introduction des accents, des signes auxiliaires et d'une ponctuation plus régulière. Les textes de cette époque présentent très rarement une orthographe purement ancienne ou nouvelle. Le plus souvent il s'agit d'un mélange; alors le texte peut être classifié dans un système ou autre à l'aide de proportions des caractéristiques graphiques du texte.

La langue écrite ne fut donc plus la figuration de la langue parlée dans la même mesure qu'elle l'avait encore été pendant la période de l'ancien français, de sorte que la langue française écrite renvoyait, non pas à la langue orale, mais à une autre langue écrite: à la langue latine. L'écrit semble avoir eu une certaine autonomie vis-à-vis de l'oral. Pendant cette époque dans l'histoire de français on observe aussi un phénomène assez exceptionnel qui se produit: la prononciation du français change sous l'influence de l'orthographe<sup>37</sup> L'orthographe nouvelle tâchait justement de libérer la langue écrite de cette *surcharge latine* et de rapprocher l'écrit de l'oral.

#### 1.4. LE ROLE DE L'IMPRIMERIE

La première imprimerie de France fut installée en 1470 à Paris et trois ans plus tard Lyon suivit l'exemple de Paris.<sup>38</sup> Les premiers textes en langue vernaculaire furent publiés par les éditeurs-imprimeurs lyonnais, genevois, viennois et chambériens déjà avant le XVI<sup>e</sup> siècle. Ces textes furent repris à Paris dix à quinze ans plus tard, et à partir des années 1495-1500 les éditions parisiennes en langue vulgaire commencèrent à abonder.<sup>39</sup> En fait, c'est l'imprimerie qui aborda en premier la question de la fixation de la langue française. Geoffroy Tory, correcteur et premier imprimeur royal, est aussi considéré comme le

<sup>36</sup> Catach Renaissance = Catach, N. *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance*. Genève 1968, XXIV-XXVIII.

<sup>37</sup> Brunot 2. 243.

<sup>38</sup> Dureau, J.-M. 'Les premiers ateliers français', Nartin, H.-J. – Chartier, R. éds. *Histoire de l'édition française* 1. Paris 1982 (1989), 190.

premier réformateur du système graphique français. Beaucoup d'autres le suivirent pendant les années 1530-1540, de sorte que l'on peut tenir les ateliers d'imprimerie pour responsables des premières transformations importantes du système graphique français.<sup>40</sup> Vers 1530 les impressions en caractères gothiques étaient en train de disparaître. Désormais on utilisa les caractères romains qui rendaient les textes plus clairs et plus lisibles.<sup>41</sup>

Dans l'étude des imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle il faut aussi tenir compte du fait qu'il est souvent difficile de dire à quel point l'auteur est responsable du système graphique du texte imprimé. Tout d'abord, on ne possède que relativement peu de manuscrits des textes imprimés de cette époque, et en plus, on peut rarement garantir que ces manuscrits soient autographes. En second lieu, les épreuves étaient relues par l'auteur seulement si celui-ci habitait tout près. Autrement les ateliers se sentaient libres de faire les corrections qu'ils trouvaient nécessaires.<sup>42</sup>

### 1.5. LA VIE ET L'ŒUVRE DE JOACHIM DU BELLAY

Joachim Du Bellay naquit vraisemblablement en 1522. Devenu orphelin très jeune, Joachim passa sa jeunesse au château familial de la Turmelière, dans la paroisse de Liré en Anjou sous la tutelle de son frère René. D'abord Joachim rêva de s'illustrer dans les armes sous l'égide de son oncle Guillaume de Langey<sup>43</sup>, mais la mort de Langey en 1543 le fit tourner vers l'état ecclésiastique. Ainsi, vers 1545 il alla faire des études de droit à Poitiers pour se préparer à servir un autre oncle, le cardinal Jean Du Bellay (voir note 42), évêque de Paris. A Poitiers Joachim Du Bellay fréquenta un milieu lettré intéressé par la

---

<sup>39</sup> Coq, D. 'Les incunables: textes anciens, textes nouveaux', Martin, H.-J. – Chartier, R. éd., *Histoire de l'édition française* 1. Paris 1982 (1989), 211-212 et 218.

<sup>40</sup> Catach 'Notions '11 et Catach *Renaissance* XIX.

<sup>41</sup> Beaulieux, Ch. *Histoire de l'orthographe française* 1. Paris 1927 (1967), 215.

<sup>42</sup> Catach *Renaissance* XXI.

<sup>43</sup> Les quatre frères (Guillaume, Jean, Martin et René) appartenaient à la branche cadette de la famille descendant de Louis Du Bellay, seigneur de Langey, troisième fils de Jean IV Du Bellay. Joachim, par contre, appartenait à la branche aînée, descendant d'Eustache Du Bellay, seigneur de Gizeux, fils aîné de Jean IV. Les quatre frères Du Bellay étaient les cousins germains du père de Joachim. Ainsi, Joachim n'était pas le neveu du Guillaume ou Jean Du Bellay au sens où nous prenons ce mot. Chamard *Du Bellay* = Chamard, H. *Joachim Du Bellay*, Lille 1900, 15 et 25-26.

poésie néo-latine autour de Marc-Antoine Muret<sup>44</sup> et Salmon Macrin<sup>45</sup>. C'est à Poitiers que Du Bellay rédigea ses premières poésies latines et françaises.<sup>46</sup>

Du Bellay avait déjà rencontré, peut-être dès 1543, Jacques Peletier du Mans<sup>47</sup> et Pierre de Ronsard<sup>48</sup>. En 1547 l'un des deux - ou bien Muret - entraîne Du Bellay à Paris pour suivre les cours de l'humaniste Jean Dorat<sup>49</sup> au collège de Coqueret, et en cette même année Ronsard et Du Bellay publièrent une pièce poétique dans les œuvres de Peletier. A Coqueret, Du Bellay apprit l'italien et écrivit les sonnets de *l'Olive*. Du Bellay passa les six années suivantes à Paris participant à toutes les activités et fêtes de la Pléiade, cénacle de sept poètes groupés autour de Ronsard. Quand la Pléiade voulut publier son premier manifeste poétique, il en confia le soin à Du Bellay. Ainsi, en 1549 il publia *La Deffence, et illustration de la langue francoyse*<sup>50</sup> ainsi que *l'Olive* et un recueil de *Vers lyriques*. En 1553 Du Bellay, pensant peut-être à une carrière diplomatique, demanda à son oncle le cardinal Jean Du Bellay, qui était ambassadeur à Rome, de l'emmener dans sa suite. Il resta à la cour pontificale au service de son oncle jusqu'en 1557, mais le voyage en Italie, contrairement à ses espoirs, ne lui avait pas ouvert de brillante carrière diplomatique. Vers la fin de 1557 Du Bellay retourna à Paris. En 1558 il fut nommé vicaire général du cardinal Jean Du Bellay. En cette même année il publia les œuvres des années romaines: les *Antiquités de Rome*, les *Regrets*, les *Poemata* et les *Jeux rustiques*. Les deux dernières années de sa vie il écrivit beaucoup de textes fort différents en latin et en français. A la suite d'une maladie, il mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1560.<sup>51</sup>

<sup>44</sup> Marc-Antoine Muret (1526-1585), écrivain néo-latin. A. Compagnon 'Muret', Beaumarchais, J.-P. – Couty, D. – Rey, A. éds., *Dictionnaire des littératures de langue française* 3. Nancy 1994, 1696.

<sup>45</sup> Jean Salmon dit Salmon Macrin (1490-1557), poète néo-latin, 'Salmon Macrin'.

<sup>46</sup> Fontaine, M.-M. 1. 722 'Du Bellay' et Chamard *Du Bellay* 18-19 et 22.

<sup>47</sup> Jacques Peletier du Mans (1517-1582), mathématicien, médecin, grammairien, poète. Compagnon, A. 3. 1851 'Peletier du Mans'.

<sup>48</sup> Pierre de Ronsard (1524-1585), poète humaniste, le chef de la Pléiade. Ménager, D. 3. 2163. 'Ronsard'.

<sup>49</sup> Jean Dorat (vers 1508-1588), écrivain d'expression latine et grecque, principal du collège de Coqueret. Lestringant, F. 1. 705 'Dorat'.

<sup>50</sup> Du Bellay obtint un privilège le 20 mars 1548 (n. s. 1549) et vers Pâques 1549 parut, avec *l'Olive* et les *Vers lyriques*, *La Deffence, et illustration de la langue francoyse*. La dédicace de *La Deffence*, par contre, est du 15 février 1549. Jusqu'à l'ordonnance de 1563, l'année officielle commença à Pâques, mais cette manière de compter n'était pas admise unanimement, et il semble que le nouveau style, c'est-à-dire notre style actuel de commencer l'année en janvier, ait dominé déjà à l'époque où parut *La Deffence*. Selon Henri Chamard, on peut certainement situer la parution de *La Deffence* en 1549 (et non pas en 1550) à cause des arguments particuliers que l'on peut trouver dans les autres œuvres de Du Bellay. Chamard *Du Bellay* 96-97.

<sup>51</sup> Fontaine, M.-M. 1. 722 'Du Bellay'.

## 1.6. LA PLEIADE

Pour connaître les fondements de ce groupe dont l'entrée dans l'histoire de la littérature fut fracassante, il faut d'abord mentionner l'influence de Jacques Peletier du Mans sur Du Bellay et Ronsard. Peletier, théoricien en matière de poésie et traducteur des œuvres de l'Antiquité (notamment de l'*Art poétique* d'Horace en 1545), considérait que les Français ne devaient pas négliger leur langue. En fait, en confirmant Ronsard et du Bellay dans leur enthousiasme pour la langue nationale et en encourageant leurs premiers essais poétiques, Peletier fut l'initiateur de la future Pléiade.<sup>52</sup>

A partir de 1547 les jeunes poètes subissent une autre influence, celle de Jean Dorat, principal du collège de Coqueret, sur la montagne Sainte-Geneviève à Paris. A Coqueret, l'enseignement était fondé sur la pratique des grands textes anciens: les élèves étudiaient les poésies grecques et latines sous la direction enthousiaste de Dorat qui traduisit et commenta les poètes. Les jeunes découvrirent aussi la littérature italienne. Ils voulaient donner la même gloire à la langue française qu'avaient donnée certains artistes italiens à la leur en s'inspirant des Anciens. Telle fut aussi l'idée qui unit les membres d'un petit groupe, nommé Brigade et formé autour de Ronsard, Du Bellay et Jean-Antoine de Baïf<sup>53</sup>. Le noyau de ce groupe fut Pierre de Ronsard, Joachim Du Bellay, Jean-Antoine de Baïf, Étienne Jodelle<sup>54</sup>, Rémy Belleau<sup>55</sup>, Jacques Peletier du Mans et Pontus de Tyard<sup>56</sup>. Il y en a autant que d'étoiles dans la constellation de la Pléiade, qui dans l'Antiquité donna son nom à un groupe de sept poètes d'Alexandrie. Ronsard reprit le terme de Pléiade en 1556 pour symboliser son groupe littéraire.<sup>57</sup>

La Pléiade ne constitua jamais une vraie école mais plutôt une réalité: pour la première fois en France, des poètes et des écrivains s'identifièrent comme un groupe sous une dénomination commune. Ils partagèrent les mêmes intérêts, se reconnurent un chef, Ronsard, et se donnèrent un texte fondateur, *La Deffence, et illustration de la langue*

<sup>52</sup> Brunel, P. – Bellenger, Y. – Couty, D. – Sellier, Ph. – Truffet, M. eds., *Histoire de la littérature française*. Nancy 1972, 121.

<sup>53</sup> Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 121. Jean-Antoine de Baïf (1532-1589), poète, fils du grand humaniste Lazare de Baïf. Fontaine, M.-M. 1. 127 'Baïf'.

<sup>54</sup> Etienne Jodelle (1532?-1573), poète. Fontaine, M.-M. 2. 1207 'Jodelle'.

<sup>55</sup> Rémy Belleau (1528?-1577), poète. Fontaine, M.-M. 1. 231 'Belleau'.

<sup>56</sup> Pontus Tyard (1521-1605), poète. Fontaine, M.-M. 4. 2512 'Tyard'.

*francoyse*.<sup>58</sup> La Pléiade a ses origines dans l'Humanisme. Les humanistes se consacrèrent aux langues et aux civilisations anciennes en recherchant l'œuvre de l'Antiquité dans sa pureté originelle. Le but des études des humanistes était de trouver les sagesses anciennes à partir desquelles on pourrait se fabriquer des savoirs nouveaux.<sup>59</sup>

## 1.7. LA DEFFENCE, ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANCOYSE PAR I.D.B.A.

### 1.7.1. Le premier manifeste de la Pléiade

La publication de *La Deffence* en avril 1549 déclencha des attaques immédiates mais l'œuvre suscita aussi de l'admiration et du soutien.<sup>60</sup> *La Deffence* est une œuvre de collaboration, où prirent part tous les membres de la Pléiade. Pourquoi alors le groupe en confia-t-il la rédaction à Du Bellay et non pas à Ronsard, personnage central de la Pléiade? Une des raisons, et non pas la moins importante, fut assurément la renommée des Du Bellay.<sup>61</sup> Pour que le manifeste fût accueilli et lu par le public, il n'était pas indifférent qu'il fût signé d'un nom illustre. La même raison fit dédier l'ouvrage au cardinal Jean Du Bellay. Selon Henri Chamard une autre raison serait le fait que Du Bellay était aussi plus ardent et plus audacieux que Ronsard, qui aimait le calme et le repos.<sup>62</sup>

Vers le milieu de 1548 parut un livre qui ne pouvait pas être ignoré des jeunes étudiants du collège de Coqueret. C'était un petit ouvrage anonyme nommé *Art Poétique François*, dont on découvrit plus tard l'auteur, Thomas Sebillet, avocat au Parlement de Paris. La publication de ce texte pour l'instruction des étudiants irrita les futurs poètes de la Pléiade, car Sebillet présentait plusieurs des idées qui leur étaient chères. Sebillet posa en principe la nécessité de l'art dans la poésie et recommanda aux étudiants la lecture des Anciens,

---

<sup>57</sup> Fontaine, M.-M. 3. 1888 'Pléiade'.

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> Boriaud, J.-Y. *La littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris 1995, 28.

<sup>60</sup> Bideaux, M. – Tournon, A. – Moreau, H. éd., *Histoire de la littérature française au XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris 1991, 176.

<sup>61</sup> La famille Du Bellay n'avait commencé à se faire un peu connaître que vers le XII<sup>e</sup> siècle avec Hugues III Du Bellay. Elle s'était signalée au XV<sup>e</sup> siècle dans les guerres contre les Anglais (la guerre de cent ans 1337-1453). Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, elle était à coup sûr une des plus illustres parmi la noblesse de France. Cette illustration, elle la devait à quatre frères de la branche de Langey (voir note 25), qui s'étaient fait un nom glorieux dans la politique et dans l'église, dans les armes et dans les lettres, Chamard *Du Bellay* 14-15.

<sup>62</sup> *Idem* 94-95.

mais il considérait aussi que les poètes français étaient égaux aux poètes latins et grecs, ce que contredirent fortement les élèves de Dorat. Il était donc l'heure de sortir de l'ombre et de prendre position, d'où la publication de *La Deffence*.<sup>63</sup>

### 1.7.2. Un plaidoyer pour la langue française

Comme l'indique déjà le titre, Du Bellay se concentre dans son ouvrage à plaider en faveur de la langue française et à donner des moyens pour la rendre célèbre. Dans la première partie du manifeste, il affirme que le français n'est pas inférieur aux autres langues, notamment le latin et le grec qui, selon Du Bellay, avec le français *viennent toutes d'une mesme source, & origine* (8), et qu'il pourrait même les surpasser, enrichi par l'imitation des auteurs anciens. Pour Du Bellay *imiter* ne veut pourtant pas dire *traduire* qui n'est pas selon lui un moyen suffisant pour élever le français à l'égal des autres langues plus fameuses :

... chacune Langue à ie ne scay quoy propre seulement à elle, dont si vous efforcez exprimer le Naïf en vn [sic] autre Langue observant la Loy de traduyre, qui est n'espacier point hors des Limites de l'Auteur, vostre Diction sera contrainte, froide, est [sic] de mauuaise grace.  
(19)

Dans la deuxième partie, Du Bellay donne des conseils aux poètes pour qu'ils puissent *faire œuvre digne de l'immortalité* (52). En parlant des différents types de poèmes il recommande l'épigramme, l'ode et le sonnet ainsi que l'églogue. La rime des vers doit être selon lui *voluntaire, non forcée : recüe, non appellée : propre, non aliene : naturelle, non adoptiue* (67). Du Bellay averti aussi son lecteur qu'il ne doit pas craindre d'*inventer, adopter, & composer à l'imitation des Grecz quelques Motz Francoys* (63), et il continue en proposant de reprendre l'usage des mots français qui étaient tombés en désuétude. *La Deffence* repose donc sur deux idées: premièrement, il faut cultiver et *défendre* le français, et deuxièmement, il faut *illustrer* en imitant les Anciens.

Annonçant la naissance d'une nouvelle poésie, la parution de *La Deffence* fut importante pour la langue française, bien que l'ouvrage n'apportât guère d'idées vraiment neuves.<sup>64</sup> *La Deffence* est très certainement inspirée en grande partie par l'exemple de l'Italie (cf.

<sup>63</sup> Chamard *Pléiade* 1. 160-163.

Dante : *De vulgari eloquentia*). On y trouve partout des détails qui prouvent que les œuvres des théoriciens italiens n'étaient pas inconnus de Du Bellay. Cependant, les idées présentées dans *La Deffence* viennent notamment du *Dialogo delle lingue* (1542) de l'humaniste italien Sperone Speroni, qui dans ce texte invite les poètes à écrire en langue vulgaire.<sup>65</sup>

### 1.7.3. L'édition originale de *La Deffence*, de 1549

En 1549 Joachim Du Bellay fit paraître chez Arnoul l'Angelier *La Deffence, et illustration de la langue francoyse*, vraisemblablement imprimée par Fr. Girault. Les défauts dans les dessins des lettres et la forme de certaines lettres dans *La Deffence*, et qui se retrouvent dans d'autres éditions signées par Fr. Girault, appuyent cette théorie.<sup>66</sup> Le livre ne porte pas le nom complet de Du Bellay mais seulement les initiales I.D.B.A. (Joachim Du Bellay Angevin).

C'est un petit volume de 171 pages en tout, dont *La Deffence* occupe 91 pages (+ la page de titre et au verso l'extrait du Privilège). Le volume commence par la dédicace au cardinal Jean Du Bellay précédant le texte informatif qui est suivi du chapitre *Au lecteur*. Un sonnet d'une page *A l'Ambicieux, et avare ennemy des bonnes lettres* précède ce chapitre. Dans le même volume *Olive et quelques autres oeuvres poétiques* suit *La Deffence*. Les caractères utilisés sont les caractères romains qui sont imprimés en italique dans la dédicace et dans les titres.

En ce qui concerne l'orthographe de Du Bellay dans *La Deffence*, Du Bellay lui-même avertit le lecteur dans le dernier chapitre que

i'ay plus suyui le commun, & antiq' vsaige, que la Raison: d'autant que cete nouvelle (mais legitime à mon iugement) facon d'ecrire est si mal receue en beaucoup de lieux, que la nouueauté d'icelle eust peu rendre l'Oeuure non gueres de foy recommandable, mal plaisant, voyre contemptible aux Lecteurs. (92-93)

<sup>64</sup> Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 125.

<sup>65</sup> Villey démontre extrait par extrait dans son ouvrage *Les sources italiennes de La deffence et illustration de la langue françoise de Joachim Du Bellay* les ressemblances entre les deux volumes.

<sup>66</sup> Catach *Renaissance* 164.

La Pléiade avait pour objectif d'atteindre le plus grand public possible avec son manifeste. Le choix de l'orthographe plutôt ancienne que nouvelle fut aussi déterminé à cette fin. En outre, le fait que l'ouvrage fût dédié au cardinal Du Bellay ne laissa pas vraiment de choix: il s'opposait fortement aux idées réformatrices de Jacques Peletier qui était son secrétaire à l'époque.<sup>67</sup> Il est vrai que *La Deffence* présente des graphies anciennes, voire archaïques, mais on peut y repérer aussi des graphies modernisées. De quoi est donc constituée cette orthographe de Du Bellay qui, d'après lui, suit plus *le commun, & antiq' vsaige, que la Raison?*

---

<sup>67</sup> *Ibid.*

## 2. ANALYSE

### 2.1. LES VOYELLES ET SEMI-VOYELLES

#### 2.1.1. Les voyelles orales

##### 2.1.1.1. L'archigraphème A

Comme l'accent circonflexe n'est pas utilisé dans notre corpus, il n'y a rien qui distingue graphiquement le *a* postérieur, prononcé aussi plus long, du *a* antérieur. Même le *s* étymologique, prédécesseur de l'accent circonflexe, qui dans les mots comme *blasmer* ou *chastier* indiquait aussi la prononciation de la voyelle *a*, est quasi absent dans *La Deffence*. Le corpus présente pourtant quelques graphies contenant ce *s* étymologique, dont les troisièmes personnes du singulier de l'imparfait du subjonctif des verbes en *-er*:

Mais ie seroy' bien d'auis qu'apres les auoir bien apprises, on ne *deprisast* la sienne:...(40).<sup>68</sup>

On y rencontre donc des graphies comme *blamer* (8), *Maratre* (7) et *Opiniatre* (30), *apres* (76), *abatardir* (9), *chacune* (8), mais *Asne* (56) avec le *s* étymologique. Cependant, le verbe *blamer* est attesté une fois sous la forme *blâmer* (84), où l'accent aigu est vraisemblablement une tentative de noter la prononciation longue de *a*.<sup>69</sup>

Dans le mot *aage* (42) de *La Deffence* le double *a* est une marque graphique de l'ancien hiatus que l'on a remplacé plus tard par l'accent circonflexe<sup>70</sup>. Le double *a* n'était pas seulement une marque graphique, mais indiquait aussi la prononciation, comme nous le fait remarquer Maupas:

S'il se rencontre double, ce qui est rare, c'est seulement pour alonger la syllabe en prononçant, *aage*, *bailler*, dites *âge*, *bâiller*.<sup>71</sup>

<sup>68</sup> Voir chapitre 2.4.1. 6. L'imparfait du subjonctif p. 65 .

<sup>69</sup> Voir chapitre 2.2.2. L'accent aigu p. 49 .

<sup>70</sup> Dans le *Dictionnaire* de l'Académie le mot apparaît sous la forme de *âge* à partir de 1694. *DHOF* = Catach, N. – Golfland, J. – Mettas, O. – Biedermann-Pasques, L. – Dorbovie-Sorin, C. – Baddeley, S. *Dictionnaire historique de l'orthographe française*. Poitiers 1995, 'âge' 28.

<sup>71</sup> Maupas, Ch. *Grammaire et syntaxe française*<sup>3</sup>. Rouen 1632 (Paris 1973), 5.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, et même encore au début du XVII<sup>e</sup>, *aage* avait la variante graphique *eage* qui pouvait aussi être prononcée ainsi.<sup>72</sup> Ce mot *aage* est le seul du corpus à avoir ce genre de marque de l'ancien hiatus.

L'accent grave, à son tour, est utilisé pour distinguer le *a* du verbe *avoir* de la préposition *à*. Cet emploi est loin d'être systématique, car le *a* de *avoir* porte très souvent l'accent grave, tandis que la préposition *à* ne l'a pas toujours.<sup>73</sup> Le verbe conjugué *a* se rencontre aussi dans le corpus sous la forme de *ha* (2 occurrences), où le *h* est à la fois étymologique (*avoir* provient du latin *habere*<sup>74</sup>) et diacritique (le *h* sert à distinguer le verbe de la préposition):

...qui est seulement de montrer que nostre Langue n'ha point eu à sa naissance les Dieux, & les Astres si ennemis... (16)

...aussi n'ha elle point tant d'Heteroclités, & Anomaux, monstres étranges de la Grecque, & de la Latine. (28)

On repère cette utilisation du *h* diacritique dans le *Traicte de la gramairie Francoise* de Robert Estienne, qui donne la forme *ha* dans la partie concernant la conjugaison des verbes et rajoute une explication:

Nous escriuons *ha* en la tierce personne pour le discerner d'avec la preposition.<sup>75</sup>

Il n'empêche qu'Estienne utilise ailleurs dans son *Traicte* aussi la forme *a* à côté de *ha*. Estienne Dolet, par contre, préfère l'utilisation de l'accent grave pour faire la différence entre le verbe et la préposition:

(...) Mais quand, *a*, represente ce uerbe Latin, habet, il n'a poinct d'accent. Lors aucuns l'escripuent avec une aspiration, *ha* : ce qui me semble superflu : toutesfois ie remects cela à la fantasie d'ung chascun.<sup>76</sup>

Dans *La Deffence* le *h* étymologique se rencontre une fois dans la deuxième personne du singulier du même verbe:

Tu has pour cecy Horace, qui selon Quintilian, tient le premier lieu entre les Satyriques. (56)

<sup>72</sup> Dans la graphie *eage* le *e* initial en hiatus servait à noter sous forme affaibli *a* initial latin. *DHOF* 'âge' 28-29.

<sup>73</sup> Pour les statistiques voir chapitre 2.2.3. L'accent grave p. 50.

<sup>74</sup> *FEW* 4. 361 'habere'.

<sup>75</sup> Estienne, R. *Traicte de la Grammaire francoise*. Paris 1557 (Genève 1972), 37.

<sup>76</sup> Dolet 12.

### 2.1.1.2. L'alternance vocalique *e/a* et *a/e*

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle le [r] a eu une influence ouvrante sur un *e* ouvert précédent, ce qui fait qu'au XVI<sup>e</sup> siècle les hésitations entre *-er-* et *-ar-* sont fort nombreuses. Cette hésitation ne s'explique pas seulement par le facteur phonique mais aussi par un facteur sociolinguistique, car elle est liée à différents types de parlers et de niveaux de langue.<sup>77</sup>

Dans *La Deffence* on trouve le *e* devant un *r* dans les mots comme *terre* (14) *pierre* (41), *guerre* (85), *terme* (8), *sergent* (49) et *fertil* (92), tandis que les mots comme *armez* (49), *ardeur* (53), *parfait* (60), *paroles* (34) et *tarir* (80) sont écrits avec un *a*. Selon Brunot la confusion s'est produite surtout à la position atone si la voyelle était suivie d'un *r* simple, comme dans les mots *paroles*, *tarir* du corpus, mais que l'hésitation restait extrême si la voyelle se trouvait devant un *r* double ou un *r* suivi de consonne, comme par ex. dans *terre*, *sergent* et *parfait* du corpus.<sup>78</sup> L'hésitation pouvait aussi se manifester devant d'autres consonnes. Dans le mot *Damoizelles* (79), graphié avec le *a* étymologique dans *La Deffence*, l'alternance *e/a* est due à la différence de niveau de langue.<sup>79</sup> Selon Ménage

On dit *Demoiselle*, & non pas *Damoiselle* : si ce n'est dans le Palais, ou les Avocats disent *Damoiselle*.<sup>80</sup>

Le corpus ne présente pas vraiment d'hésitations ni pour l'une ni pour l'autre tendance, puisque les graphies reflètent plutôt l'usage normal du siècle<sup>81</sup>, et qu'il n'y a pas de variantes graphiques pour ces mots. Nous pouvons constater, cependant, que la plupart de ces mots a une graphie étymologique.

<sup>77</sup> Picoche 194 et *DHOF* 1101.

<sup>78</sup> Brunot 249.

<sup>79</sup> *DHOF* 1101.

<sup>80</sup> Ménage, G. *Observations sur la langue française*. Paris 1675-1676 (Genève 1972), 286.

<sup>81</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle les hésitations s'expliquent d'un côté par une certaine tendance des Parisiens de substituer *a* à *e* devant *r*, par exemple *piarre* pour *pierre*, et d'un autre côté par le parler des courtisans et des femmes de la Cour qui parfois substituaient *e* à *a*, par exemple *Peris* pour *Paris*, *DHOF* 1101. Comme dans notre corpus il n'y a pas de traces de ce genre d'hésitation, nous pouvons donc constater que les graphies suivent l'usage normal du siècle.

### 2.1.1.3. L'archigraphème E

Robert Estienne, en parlant de la prononciation de la voyelle *e*, affirme que quelquefois il se prononce *brief & court, & comme a demi son* et quelquefois il se prononce *d'ung son long & esleué (...) en ouurant la bouche*.<sup>82</sup> Peletier, par contre, distingue trois sortes de *e*, qui se trouvent tous dans le mot *Fermeté*: le *e* masculin, le *e qui sonne clerement* et le *e féminin*.<sup>83</sup> Dans ce chapitre seront traitées les graphies correspondant aux sons que Peletier appelle le *e* masculin et le *e qui sonne clerement*, c'est dire le *e* fermé et le *e* ouvert.<sup>84</sup> Dans *La Deffence*, comme variantes graphiques pour l'archigraphème E, sont attestées les graphies *é, es, ai* et *ei*.

L'accent aigu est utilisé dans la *Deffence* régulièrement à toutes les finales contenant un *e* masculin, par exemple *felicité* (8), *renommée* (3), *chés* (74), *Idées* (45), ainsi que dans les participes passés, par exemple *essayé* (89). Estienne affirme que

Quand il est en la fin, il se prononce aussi diuersement. Aucunefois d'ung son long & esleué, comme *Aimé*, en ouurant la bouche pour le prononcer long, lequel souuent nous marquons d'vng accent agu des Latins, principalement quand il y peut auoir doubt, comme *Aimé, Poureté, Grauité*.<sup>85</sup>

Très rarement l'accent aigu est attesté à l'intérieur d'un mot, marquant la prononciation du *e* après l'omission d'une consonne: *iéte toy* (55), *laquéle* (7). On le trouve aussi, pour marquer le timbre de la voyelle, dans les mots *Déesse* (15), *espèces* (7), *aliènes* (18), *fiéure* (81), *déia* (88) *Mégret* (68) et *ancéstres* (10). Dans ce dernier mot le timbre du *e* est noté deux fois, avec l'accent et le *s* étymologique. Ces mêmes mots se rencontrent normalement sans accent dans le corpus, sauf les mots *Déesse*, qui porte toujours l'accent aigu, et *déia*, qui a deux variantes graphiques: *deia* (88) et *desia* (50). Selon Maupas l'utilisation de l'accent aigu à l'intérieur du mot est encore rare au début du XVII<sup>e</sup> siècle :

... rarement est-il [é masculin] marqué au milieu, si ce n'est de quelque Docte & curieux escrivain, comme a fait Maistre Philippe des Portes, en sa dernière edition des Pseaumes qu'il a élegamment mis en rime Françoisse, ainsi *Néant, Séant, céans, privément, premièrement, & ainsi des autres*.<sup>86</sup>

<sup>82</sup> Estienne 6.

<sup>83</sup> Peletier, J. *Dialogue de l'ortographe e prononciation françoese*. Poitiers 1550 (Genève 1964), 171.

<sup>84</sup> Pour le *e* féminin voir chapitre 2.1.1.8. L'archigraphème EU p. 38.

<sup>85</sup> Estienne 6.

<sup>86</sup> Maupas 9. Voir aussi chapitre 2.2.2. L'accent aigu p. 49.

Le *s* est souvent utilisé pour marquer un *e* ouvert long, comme dans *ancêtres*. On le rencontre dans les mots comme *mesmes* (26), *Fenestres* (42), *s'arrestera* (93), *mesle* (55), *Teste* (40) et *estre* (38). Dans les mots comme *chrestienne* (37), *Response* (27) et *estrangeres* (18), qui est attesté aussi sous la forme modernisée *etranger* (15), le *s* marque plutôt un *e* fermé. En ce qui concerne le verbe *être*, l'infinitif est donc toujours écrit avec *s*, mais dans les formes conjuguées on trouve soit la graphie *e* soit la graphie *es*:

...ne doute point que les choses n'ayent premierement *été*...(63, 14)  
Mais si les Grecz, & Latins eussent *esté* supersticieux...(63, 5)

...Barbares anciennement *etoit* nommez ceux...(9)  
...que de son tens les cors *estoient* trop petiz...(28)

...si n'*etoit* en Langaige *etranger*, & non entendu du vulgaire.(15)  
Car si le Tens, (...), *estoit* employé à l'etude des Sciences...(35)

Vous semble point Messieurs, qui *etes* si ennemis de vostre Langue...(79)  
Mais vous ne serez ia si bons Massons (vous qui *estes* si grands Zelateurs...(41)

Les autres mots attestés dans le corpus, dont existent les variantes sans *s*, sont *mestier* (34), *mespris* (36), *restreindre* (37) et *dixiesme* (55).<sup>87</sup> Le corpus contient aussi un grand nombre de mots sans *s* qui n'ont pas de variantes graphiques : tous les mots ayant le préfixe *de-*, par exemple *departir* (5), *deprisent* (8), *dementir* (20), *decourager* (39), *deprauée* (68), ainsi que la plupart des mots commençant par *e* fermé, par exemple *ecrire* (38) et ses dérivés, *elire* (23), *etranglons* (29), *Etude* (35), *Etables* (42), *ebaucher* (45), *etonner* (81), *etroite* (66). Beaucoup de mots de ce dernier groupe avaient en latin un *s* à l'initiale : *scribere*, *strangulare*, *studia*, *stabulum*, *strictus* qui ont reçu par épenthèse un *e* à l'initiale.<sup>88</sup> Les verbes *élire* et *étonner* viennent du latin vulgaire *\*exlegere*, qui est une réfection du latin classique *eligere*, et *\*extonare*, fait sur *tonus*. Le verbe *ébaucher* est dérivé de l'ancien français *bauch* à l'aide du préfixe *es-*. Dans beaucoup de mots le *s* interne devant consonne ne se prononçait pas au XVI<sup>e</sup> comme nous le montrent les graphies étonnament phonétiques de Du Bellay. Maupas liste dans sa *Grammaire des mots* où le *s* était muet à cette position :

Car aussi se prononce-elle en plusieurs mots.(...) Exceptez. Respondre, respandre, restabliir, resver, resverie, resveil, resveiller, respit. Resplendir, restreindre, sont indifférens, és, soit préposition, comme, esmonder, esparpiller, espousseter, esclorre : Soit syllabe, comme, estudier, escrire ; ne prononce point l's.<sup>89</sup>

<sup>87</sup> Pour les statistiques voir le tableau p. 74

<sup>88</sup> *DHOF* 1180-1181.

<sup>89</sup> Maupas 22.

Le corpus présente également des formes comme *esles* (4), ancienne forme de *aile*, où le *s* note un *e* ouvert, et *ceste* (42), ancienne forme de *cette*, où le *s* est étymologique. La variante graphique *ai* pour marquer un *e* ouvert se rencontre à peu près dans les mêmes mots et positions que dans la langue d'aujourd'hui, sauf dans les graphies issues de l'ancienne diphtongue *oi*<sup>90</sup> et dans les mots *epes* (73) (épais); *cler* (9), *clerement* (17) et *eclersir* (49) (clair); *chesne* (90), *chesnons* (66, 16) (chaîne) mais *enchainé* (66, 17) et encore *fresches* (77) (fraîche), mais *fraiz* (73) au masculin. Ces formes en *e/es* au lieu de *ai* sont clairement des formes plus phonétiques que Du Bellay préfère même contre l'étymologie car les mots *clair* et *chaîne* viennent du latin *clarus* et *catena*.<sup>91</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle le digramme *ai* tendait à devenir une voyelle simple bien qu'il fût encore senti par certains comme une diphtongue : Sylvius (1531) prétend entendre les deux voyelles *comme dans le cri que poussent les malades et ceux qui éprouvent tout à coup une douleur*, mais il admet que quelques-uns prononcent, comme les Normands, par un *e* certains mots, comme *maigre*, *alaigne*, *aire*, *baie*.<sup>92</sup>

Une autre variante graphique pour marquer le *e* ouvert est le graphème *ei* qui est d'origine historique ou analogique. L'ancienne diphtongue *ei* fut réduite à *e* ou à *i* à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, ce qui fait qu'au XVI<sup>e</sup> siècle déjà la graphie *ei* est rare, et n'est attestée ainsi dans le corpus que dans *reigles* (77), *reiglées* (8) et *ameine* (35) où *ei* a été plus tard remplacé par *è*.<sup>93</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle la réduction de *ei* à *e* dans la prononciation n'était encore pas entièrement accomplie, et plusieurs grammairiens du siècle prenaient *ei* pour une diphtongue, de même que Sebillet qui en listant les *Diphtonges propres au Francois* affirme que

*ei* autre que l'emprunté du Grec: car il ne rend pas le son d'i simple, comme en veid, fait: mais un son meslé de toutes les deus lettres, comme neige, peine, meilleur, seigneur, veille, vermeil, soleil.<sup>94</sup>

<sup>90</sup> Voir chapitre 2.1.3.2. Les archigraphèmes OI et OIN p. 47.

<sup>91</sup> Le corpus présente aussi quelques mots avec la graphie *-ais-*: *Aisné* (86) et *naist* (31) du verbe *naitre*. Dans ce cas le *s* est strictement étymologique, car *naitre* provient du latin populaire *nascere* (lat. class. *nasci*). *Aisné* s'écrivait d'abord *ainsné*, mot composé avec l'adverbe *ainz* 'avant' qui provient du latin populaire \**antius* (lat. class. *antea*), Bloch-Wartburg 421. Voir aussi chapitre 2.6.1.2. Le *s* muet p. 74.

<sup>92</sup> Thurot 1. 281 et 291.

<sup>93</sup> La graphie *ei* a pourtant été gardée devant consonne nasale prononcée (*verveine*) ainsi qu'à la finale pour la voyelle nasale (*plein*). Dans les mots comme *beige* et *seiche*, par contre, le *i* a été rajouté au moment de la palatalisation, *DHOF* 1108.

<sup>94</sup> Gaiffé, F. *Thomas Sebillet, Art poétique françoys*. Paris 1910, 76.

En 1618 Maupas, par contre, n'entend que le son d'une voyelle simple dans les mots comme *Pleine, Seine, Veine* qui, selon lui, se prononcent comme *Plaine, Saine, Vaine*.<sup>95</sup>

Dans un passage intéressant, en parlant encore de *la rythme des Vers*, Du Bellay lui-même nous donne une petite idée de son opinion en ce qui concerne la multitude de graphies pour marquer les différents *e*:

Je n'ignore point, que quelques vns ont fait vne Division de Rythme: l'vne en Son, & l'autre en Ecriture: à cause de ces dyphthongues Ai. Ei. Oi. faisant conscience de rymer Maitre, & Prestre, Fontaines, & Athenes, Connoitre, & Naitre. Mais ie ne veulx que notre Poète regarde si supersticieusement à ces petites choses: & luy doit suffire, que les deux dernieres syllabes soient vnisones, ce qui arriueroit en la plus grand' part tant en voix, qu'en Ecriture, si l'orthographe Francoyse n'eust point esté deprauee par les Praticiens. (68)

Par la suite Du Bellay renvoie son lecteur à Louis Meigret qui, selon Du Bellay, *non moins amplement, que doctement* a traité ce même sujet dans son œuvre.

#### 2.1.1.4. L'archigraphème I

Dans la *Deffence*, l'utilisation de *y* à la place de *i* est très fréquente, et à première vue, il semble que *y* peut se trouver dans toutes les positions et prévaut contre *i*. Selon Robert Estienne *y* au début du mot servait de lettre diacritique pour noter *i* voyelle devant *u* consonne<sup>96</sup>, comme dans le mot *yuroignes* (29) de notre corpus. La lettre *y* s'utilisait aussi à la fin des mots comme deuxième élément d'une ancienne diphtongue:

Aussi en la fin des mots finissans en diphtongue ont mis vng *y*, comme *Moy, Toy, Soy, Foy, Roy, Iray, Appuy, Enmy*.<sup>97</sup>

Dans *La Deffence* sont attestées les graphies: *autruy* (49), *puy* (55), *Roy* (37), *moy* (90), *toy* (4), *loy* (19) *foys* (10), *troys* (48), et même *quoy* (19), dont les graphies *troys* et *foys* sont aussi attestées avec *i*: *trois* (78) et *fois* (19). Du Bellay utilise aussi la graphie *oy* à l'intérieur des mots: *voyla* (19), *noyr* (21), *gloyre* (82), (ils) *doyuent* (38) etc, mais *oi* est également possible: *soif* (54), *accroissement* (3), *gloire* (20).<sup>98</sup>

<sup>95</sup> Maupas 29.

<sup>96</sup> Estienne 9-10.

<sup>97</sup> *Idem* 10.

<sup>98</sup> Pour plus d'exemples voir chapitre 2.1.3.2. Archigraphèmes OI et OIN p. 47.

L'une des fonctions du *y* était de noter l'hiatus dans les mots comme *nayfueté* (19), *hayr* (81) du corpus, où est pourtant aussi attestée la graphie *naif* (19) sans marque de l'hiatus. Dans le mot *Stoïque* (8) l'hiatus est cependant marqué avec un *i* afin de préciser la prononciation, car le digramme *oy/oi* se prononçait [wE] ou [wa].<sup>99</sup>

A la position finale, en plus des diphtongues, Du Bellay préfère la graphie en *y* comme variante plus lisible surtout dans les participes: *a fleury* (13), *a elargy* (85), *auoir eté baty* (45), *ont bien seruy* (48). De même dans les substantifs et adjectifs: *Amy* (89), *Ennemye* (4), *rauy* (41), *ennobly* (48), *mal poly* (16) qui changent le *y* en *i* devant la marque du pluriel : *amis* (50), *Ennemis* (37). Nous avons le témoignage de Peletier:

Comme de peur que la multitude de piez n'ampeschat la lecture de leur lettre, iz ont mis force *y* gréz:(...) *amuy*, *conuy*, *amy*, *demy*.<sup>100</sup>

Selon Estienne, par contre, le *y* s'employait, en plus des mots d'origine grecque, dans trois positions seulement: à l'initial devant *u* consonne, à l'intérieur entre deux voyelles et à la finale comme deuxième élément d'ancienne diphtongue.<sup>101</sup> Maupas justifie l'emploi de *y* dans les mêmes positions qu'Estienne, mais il rajoute:

...où la fin n'est pas diphtonguée, on se contente d'un simple *i*, *ainsi*, *aussi*, *nourri*, *gueri*, *flori*.<sup>102</sup>

Le *y* n'est pourtant pas utilisé dans les digrammes et trigrammes *iN*, *eiN* et *aiN* ni devant *mm*, *nn* ou *ll*: *chemin* (27), *impossible* (29), *feindre* (45), *certain* (25), *faim* (10), *imitation* (25), *immortel* (40), *innumerable* (7), *illustration* (11). Le *i* comme marque de l'ancienne palatalisation n'a pas de variante en *y* non plus: *personnaige* (3), *langaige* (15), *que ie saiche* (72), *compaignon* (78), *temoingnaige* (16), *emerueiller* (80), *vieil* (41). De même dans les mots *laict* (42), *traic(er)* (37), *credict* (21), *on di(c)t* (22), *profi(c)t* (26) et devant *-(c)qu(e)* : *Reliques* (22), *publicq'* (3).

Dans la conjugaison des verbes, et plus précisément dans certaines désinences verbales, le *y* se rencontre par contre régulièrement. Il s'agit de la première personne du singulier

<sup>99</sup> Picoche 191.

<sup>100</sup> Peletier 209.

<sup>101</sup> Estienne 9-10.

<sup>102</sup> Maupas 14.

de l'imparfait de l'indicatif, du futur et du conditionnel: *ie scauoy'* (21), *Je me contenteray* (18) et *ie m'adroisseroy'* (21).<sup>103</sup>

#### 2.1.1.5. L'archigraphème O

En plus du graphème *o*: *choses* (4), *profit* (3), *trone* (13), *Oreilles* (45), les graphèmes *au* et *eau* sont attestés dans *La Deffence*: *pauure* (12), *haultes* (5), *autres* (8) et *Eau'* (74), *beauté* (26), *rameaux* (13). On y rencontre aussi *ô* et *ò*, mais très rarement et seulement dans les interjections comme *ô l'Honneur du sacré Collee!* (3), *ò Meurs!* (36), ainsi que dans le mot *Pythô* (15).

Le graphème *au* peut être étymologique, comme dans le mot *pauure* qui vient du latin *pauper*. Cette ancienne diphtongue latine a commencé à se monophtonguer en *o* vers la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle, et en ancien français on écrivait effectivement *poure*, mais ensuite la graphie *au* a été restituée conformément à l'étymologie. La graphie *au* peut aussi être phonétique et historique comme dans les mots *haultes* et *autres*. Cette diphtongue naît au cours du VII<sup>e</sup> siècle par suite de la vocalisation de *l* + consonne en *u* après *a* tonique ou prétonique (*alterum* > *autre*) et elle fut monophtonguée en *o* au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Au XVI<sup>e</sup> siècle on restitue le *l* étymologique dans beaucoup de ces mots, comme on peut voir dans *haultes*<sup>104</sup>.

La graphie *eau*, à son tour, n'est que phonétique et historique, et s'explique par la vocalisation de *l* + consonne en *u* après *e* et par l'apparition d'un son de passage *a* entre le *e* et le *l* (*bellos* > *bels* > *beaus*). Cette triphongue s'est monophtonguée aussi en [o] aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>105</sup> *La Deffence* ne présente pourtant pas de variantes avec le *l* étymologique après le trigramme *eau*.

En ce qui concerne la prononciation de ces di- et trigrammes au XVI<sup>e</sup> siècle, il y a eu hésitation entre une prononciation diphtonguée et monophtonguée selon les auteurs de l'époque. Selon Meigret le *au* se prononce diphtongué [ao] et devrait aussi s'écrire ainsi:

<sup>103</sup> Voir aussi chapitre 2.4.1. Les désinences verbales et l'alternance dans le radical p. 59.

<sup>104</sup> DHOF 1110.

Nous auons d'auantage en la prononciation la diphtongue ao, laquelle nostre escriture ne cognoit comme point, mais a au contraire en bonne recommandation la diphtongue au, qu'onques à mon aduis langue de françois ne prononça en son langage, comme autant, cault, chauld, cheaux royaux, es quelz nous oyons distinctement la diphtongue ao, tout ainsi qu'en paoure.<sup>106</sup>

Pour Peletier ainsi que pour La Ramée, par contre, le digramme *au* représente le simple son [o], qui, selon La Ramée (1562), se prononce dans les mots *aultres* et *aultel* comme un *o* long.<sup>107</sup> Chiflet affirme que

Ceux de Provence & du Languedoc, ont bien du mal à s'empescher de prononcer *a-o* en plusieurs mots, comme, *cha-ôt*, pour *chaud*.<sup>108</sup>

Au témoignage de Théodore de Bèze (1584) les Normands prononçaient encore distinctement le *a* et le *o* en une même syllabe : *autant* se prononçait comme *aotant*. Le trigramme *eau* représente pour Bèze les sons d'un *e* fermé suivi d'un *o*, tandis que Sebillet y entend encore une triphongue.<sup>109</sup> Maupas reconnaît dans les mots *Peau*, *Berseau* et *Vaisseau* une prononciation diphtonguée *eo*, mais d'après Chiflet dans la diphtongue *eau* *l'e se perd dans l'ô tellement qu'on n'entend que l'ô tout seul*. Il rajoute que dans les mots qui terminent en *seau* et *zeau*, on entend quelque fois *un bien peu l'e*.<sup>110</sup>

#### 2.1.1.6. L'alternance vocalique *o/ou*

Au XVI<sup>e</sup> siècle l'hésitation phonique et graphique entre *o* et *ou* pour beaucoup de mots divisait les grammairiens en *ouïstes* et *non-ouïstes*. Cette hésitation, qui se manifestait surtout en position atone, mais aussi en tonique, s'explique par différents facteurs phonétiques, analogiques et graphiques, mais avant tout par les variétés de prononciation régionales et dialectales, ainsi que par l'opposition du parler de la Cour et de la ville.<sup>111</sup>

Dans le corpus se rencontrent les graphies suivantes où la voyelle en question se trouve en syllabe atone : *tormentoit* (81), *rigoreusement* (51) et *rigoreuse* (64) conformément à

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> Cameron, K. éd. *Louis Meigret, Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise*. Exeter 1979, 47.

<sup>107</sup> Thurot, Ch. *De la prononciation française depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, d'après les témoignages des grammairiens* 1. Paris 1881-1883, 427.

<sup>108</sup> Chiflet, F. *Nouvelle et parfaite grammaire françoise*. Cologne 1680, 231.

<sup>109</sup> Thurot 1. 429, 435 et Gaiffe 78.

<sup>110</sup> Maupas 34 et Chiflet 230.

l'étymologie, mais aussi *Coulonnes* (51), *arrouser* (13), *elabourez* (46) et *Laboueurs* (63) qui sont des formes plus populaires. On peut mentionner encore les graphies *Grenouilles* (41) et *choses* (4), où la voyelle est à la position atone, ainsi que *au iourd'huy* (55) *Nourice* (42) et *Thoulouze* (55), *voulussent* (40), deux occurrences, et *voulant* (60), trois occurrences, dont existent aussi les formes en *o* dans le corpus: *volussent* (88), *volant* (73), une occurrence chacun. Il y avait effectivement hésitation dans la prononciation et dans la notation de la voyelle *o* au XVI<sup>e</sup> siècle, si l'on en croit Meigret:

Venons maintenant à l'o, lequel ie treuve en la langue Française estre quelquesfois prononcé ouuert, comme en cor, corps, corne, mort, & autrefois clos, comme en tonner, foller, non, nom : dont es aucuns nous adioustons vng v, comme en amour, pouuoir, nous: lequel aussi nous escriuons sans v, comme quant nous disons, noz peres nous ont fait de grans biens.<sup>112</sup>

Selon Bovelles, les gens d'Orléans, de Tours et d'Anjou prononçaient en *ou* les mots qui sont en *o* dans le Nord:

Les Français supérieurs comme les Aurèles (d'Orléans), les Turons (de Tours) et les Andes (de l'Anjou) ont beaucoup de difficultés avec ce défaut, eux qui prononcent en *ou* la plupart des mots français que nous disons avec un *O* simple, ainsi: *chose, chouse, Iosse, Iousse, gros, grous*.<sup>113</sup>

Théodore de Bèze à son tour affirme qu'à Bourges et à Lyon on disait *noustre, voustre* et *dous* à la place de *nostre, vostre* et *dos*, et que les Dauphinois et les Provençaux écrivent et prononcent *cop, beaucoup, douleur, torment* pour *coup, beaucoup, douleur, tourment*. Selon Henri Estienne (1582) et Tabourot (1587), par contre, les formes en *ou* sont un défaut du parler de la Cour.<sup>114</sup>

Les graphies attestées dans *La Deffence* ne présentent de la variation que dans les mots *voulant* et *voulussent* qui ont seulement une variante chacun en *o*, alors que dans d'autres mots l'une ou l'autre graphie est régulière. A la lumière des graphies attestées dans le corpus, l'alternance *o/ou* reste assez négligeable chez Du Bellay sans nous y permettre de voir d'influence dialectale importante. Les opinions des auteurs et des grammairiens se divisaient de sorte que d'autres acceptaient la variation dans l'écriture et dans la prononciation, tandis que d'autres condamnaient les formes qui leur semblaient fausses. Ronsard recommandait d'ajouter un *u* après un *o* pour rendre la rime *plus riche et plus*

<sup>111</sup> *DHOF* 1102 et Pasques, L. – Baddeley, S. 'L'alternance vocalique de type sociolinguistique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles', *La variation dans la langue en France du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*. Editions du CNRS. 1989 Paris. 65.

<sup>112</sup> Cameron 39.

<sup>113</sup> Bovelles, Ch. *La différence des langues vulgaires et la variété de la langue française*. Amiens 1972. 98.

<sup>114</sup> Thurot 1. 242.

*sonnante*, et d'écrire alors *troupe* pour *trope*, *Callioupe* pour *Calliope*.<sup>115</sup> Meigret, par contre, se montre plus prudent:

Quelque affinité qu'ait l'*o* ouvert avec l'*ou* clos, ils ne peuvent toutefois être proférés l'un pour l'autre: ni ne nous sera loisible de prononcer *trop* comme *troupe*, ni *tort* comme *tour*: ni de dire *corse*, *trousse* pour *course*, *trousse*.<sup>116</sup>

En 1618, Maupas reporte son attention à la *vicieuse prononciation* du mot *chose*:

Depuis en ça on affecte une niaise & vicieuse prononciation en ce mot Chose, & dit-on *Chouse*; autres *Cheuse*, ce que ie n'approuve.<sup>117</sup>

#### 2.1.1.7. L'archigraphème U: alternance *u/eu*

La seule variante graphique de *La Deffence* pour le *u* est le *eu*, ancienne notation de l'hiatus. Dans les graphies de la *Deffence* l'ancien hiatus se rencontre surtout dans les participes passés qui se terminent en *u*: *veu* (42), *peu* (13), *deu* (37), *sceu* (13), *receu* (10), *leuz* (47), *pourueuës* (85), *congneuz* (48). Les participes passés monosyllabiques sont toujours écrits avec l'ancien hiatus, tandis que les participes plus longs présentent de l'hésitation: *incongnu* (66), *deffendu* (63), *entendu* (15).

Les oppositions phoniques, observées dans des parlers régionaux, sont à l'origine de l'alternance vocalique *u/eu*. Cette alternance est aussi attestée à Paris, due à certaines oppositions sociolinguistiques. Au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ce qui se prononce [œ] à Paris, en Picardie et en Bourgogne est souvent prononcé [y]. En Normandie, par contre, les graphies en *eu* sont attestées dans les mots qui en français central étaient prononcés avec [y]. En fait, il ne s'agissait pas seulement d'un phénomène graphique mais la graphie *eu* pouvait être prononcée [œ] dans les parlers régionaux et dialectaux, même au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>118</sup>:

Nous disons *meure* en Anjou. Les Parisiens le disoient aussi autrefois (...). Présentement ils disent *mure* et *murier*: et c'est comme il faut dire (...). Dites aussi *sûr* et *sûrement* et non pas *seur* et *seurement*; et *prud'homme* et *prud*, et non pas *preud'homme* et *preude*, comme on disoit autrefois.<sup>119</sup>

<sup>115</sup> *Idem* 250.

<sup>116</sup> Hausmann, F. J. éd., *Louis Meigret, Le Traité de la Grammaire française*. Tübingen 1980, 8.

<sup>117</sup> Maupas 8-9.

<sup>118</sup> *DHOF* 1112 et Pasques - Baddeley 68.

<sup>119</sup> Ménage 420.

Selon Sylvius (1531) le digramme *eu* avait deux prononciations possibles : la prononciation latine comme dans les mots *seur* (*securus*) et *meur* (*maturus*), et une prononciation proche de la diphtongue grecque comme dans *ceur* (*cor*), *seur* (*soror*), *je meur*. Bèze, par contre, reproche aux Gascons et à leurs poètes de prononcer en *eu* les mots comme *seur*, *meur*, *blesseure* ainsi que les participes en *eu* comme *eu* et *peu* et de faire rimer *heur* et *dur*, *engraveure* et *figure*, *heure* et *nature*<sup>120</sup>

En ce qui concerne l'alternance *u/eu*, on rencontre normalement des formes en *eu* dans *La Deffence*, comme *heureux* (4). Dans *recueillant* (41) et *recueilliz* (41) par contre, le *e* est tombé, mais le verbe est attesté aussi sous la forme *recueilliz* (11). Le corpus présente aussi le mot *heurter* sous la forme (ils) *hurtent* (78). Le fait que Du Bellay était Angevin pourrait expliquer l'alternance *u/eu* dans les graphies de *La Deffence*, en supposant que la graphie *eu* des mots comme *cheute* (41), ainsi que *meseures* (75), *seur* (75) et *asseurer* (44) n'est pas seulement une marque graphique de l'ancien hiatus, mais qu'elle révèle aussi une prononciation en [œ].

#### 2.1.1.8. L'archigraphème EU

La graphie *eu* est attestée aussi dans les mots comme *Orateur* (17), *fleuve* (74), *copieusement* (18), *Dieu* (15) du corpus. Les autres graphèmes présents dans *La Deffence* sont *ue* (traité au chapitre suivant), *œ* et *e* caduc. Le graphème *œ* est attestée dans les mots *uœuz* (4), *cœur* (22) et *oeuvre* (22) tandis que dans *meurs* (9) et *Seur* (29) l'ancienne graphie *eu* est conservée. Au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en syllabe initiale le *e* caduc, qui a pour origine l'affaiblissement de nombreuses voyelles latines, pouvait s'élider sans pas être noté. Il en était de même dans les substantifs et adverbes en *-ment*, où le *e* caduc interne a été supprimé en partie dans la graphie.<sup>121</sup> Notre corpus présente pour la graphie *vrayement* (38) la variante *vrayment* (63) où le *e* caduc est supprimé après voyelle, mais normalement Du Bellay garde le *e* caduc après voyelle: *payement* (51), *obstinément* (73).

<sup>120</sup> Thurot 1. 442 et 445.

<sup>121</sup> *DHOF* 1113-1114.

### 2.1.1.9. L'alternance *ue/eu*, *e/eu* et *eu/ou*

Dans (il) *feuillete* (54) la graphie *ue* est une graphie ancienne qui provient de la notation de la diphtongaison du *o* bref latin accentué et libre, ou bien du *o* bref latin suivi de l mouillé comme dans *folia* > *feuille* > *feuille*. La diphtongaison du *o* fermé, issu du *o* long et *u* bref latins, en position tonique a abouti à la graphie *eu* qui a ensuite été généralisée. Dans *cueillir* (d'ou *recueillir*) l'ancienne graphie a été conservée afin de ne pas changer la prononciation.<sup>122</sup>

En ce qui concerne l'alternance *e/eu* et *eu/ou*, le corpus présente de la variation seulement dans la conjugaison des verbes *vouloir* et *trouver* qui seront traités plus loin dans le chapitre 2.4. Les morphogrammes à la page .

### 2.1.1.10. Résumé de la notation des voyelles dans *La Deffence*

Archigraphèmes	Graphèmes	Graphies
A	a	maratre, blamer, a (prép.+verbe)
	as	asne
	à	blàmer, à (prép.+verbe)
E	e	ecrire, cler, etranger, aliene, laquel
	é	renommée, fiéure, aliéne, laquéle
	es	estre, estranger, fresche, chesne
	ai/ay	frai, maitre, raison, rayson, vrayment, ie diray
I	ei	reiglées, ameine
	i	ennemie,puissance, immortelle, feindre,
O	y	yuroigne, poly, ennemye, puysance, fuyr
	o	Chose, tormenter, rigoreuse, volussent
	au	haultes, Caucase, default
	eau	eau, beaucoup, rameaux

<sup>122</sup> *Idem* 1113.

	ò, ô	ò, ô, Pythô
U	u	pululer, faculté, sur, mesure, rendu
	eu	veu, congneuz, seur, meseures
EU	e	deuenue, veritablement, vrayement
	eu	fleurir, veullent ilz, ie treuue, meurs
	ue	fueillete, recueilliz
	œ	cœur, uœuz, oeuvre
OU	ou	voulussent, coulottes, elabourez, coutume

## 2.1.2. Les voyelles nasales

### 2.1.2.1. Remarques préliminaires

Au XVI<sup>e</sup> siècle encore la consonne nasale après une voyelle nasale se prononçait et toute voyelle suivie d'une consonne nasale prononcée était nasalisée. Cette nasalisation s'est produite progressivement à partir des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles jusqu'aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Au XVI<sup>e</sup> siècle on prononçait donc *bon* [bõñ] et *bonne* [bõñə]. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, par contre, les consonnes nasales implosives s'amuissent ([bõñ] devient [bõ]) et les voyelles nasales devant *n* ou *m* suivis de voyelle se dénasalisent ([bõñə] devient [bɔnə]), de sorte qu'aujourd'hui il nous reste des voyelles nasales là où la voyelle est suivie d'un élément consonantique nasal, c'est dire à la finale absolue (*bien*) et devant consonne autre que *n* et *m* (*grande*).<sup>123</sup> La prononciation de différentes voyelles nasales au XVI<sup>e</sup> siècle connaissait une variation régionale, comme nous le témoignent les grammairiens du siècle. La prononciation de chaque voyelle nasale sera traitée d'une façon plus approfondie dans les chapitres concernant la voyelle nasale en question.

<sup>123</sup> Picoche – Marchello-Nizia 195 et DHOF 1116.

### 2.1.2.2. L'archigraphème AN

Dès le XII<sup>e</sup> siècle les sons [ǣ] et [ǣ̃] se sont confondus et le [ǣ̃] a disparu. Dans les graphies, pourtant, *en* a été maintenu dans beaucoup de cas conformément à la tradition, bien que l'usage populaire préférât la graphie *an* partout. Au XVI<sup>e</sup> siècle les graphies n'étaient pas encore tout à fait établies, ce qui fait qu'il y a des hésitations chez les différents auteurs. En général on n'oublie pas l'étymologie dans les mots qui ont été empruntés récemment au latin, et l'on essaie aussi de rétablir la graphie *en* dans les mots où la tradition populaire n'avait pas absolument imposé *an*.<sup>124</sup>

Les causes de cette alternance sont encore une fois assez complexes. D'abord, elle provient des facteurs purement phoniques et de l'attachement de certains groupes sociaux aux alternances qui les identifiaient, mais elle est aussi due à des oppositions des parlers de province et de Paris et à des positions des grammairiens, voire même à des préférences personnelles des auteurs.<sup>125</sup>

Dans la *Deffence* les substantifs se terminant en [ǣ̃s] sont écrits *-ence* ou *-ance* selon l'étymologie, c'est dire que les mots qui en latin avaient la terminaison *-entia* s'écrivent avec *en* et les mots en *-antia* avec *an* : *sentences* (21), *Intelligence* (18), *excellence* (16), *eloquence* (14) et *magnificence* (21), mais *ignorance* (12), *circunstance* (17), *enfance* (43), *congnoissance* (20) et *puissance* (37). Les adjectifs verbaux ont la graphie *an* : *approchantes* (73), *suffisantes* (17), *gehinnante* (74), *languissante* (75) tandis que les adjectifs empruntés au latin ont une graphie étymologique : *ardente* (74) et *opulentes* (85) mais *elegant* (16). Les participes présents et les gérondifs ont aussi régulièrement la graphie *an* :

Car comme les estrangers *venans* à Athenes s'efforcoint de parler Grec... (19)

Toutes les quelles choses se peuuent autant exprimer *en traduisant*... (21)

Globalement, les graphies de la *Deffence* sont plutôt étymologiques en ce qui concerne le son [ǣ̃], ou bien les graphies suivent l'usage (même contre l'étymologie) dans les mots où la graphie est déjà assez bien établie, comme dans *langue* (9), *Bande* (49) et *offrandes*

<sup>124</sup> Beaulieux, Ch. *Histoire de l'orthographe française*. 1. Paris 1927; 278-279.

<sup>125</sup> Pasques - Baddeley 64.

(4). Il y a, pourtant, deux mots dans le corpus qui se rencontrent sous deux formes différentes chacun: *paraventure* (88) et *commandement* (22) qui ont les variantes graphiques *parauanture* (38) et *Commendemens* (84), de même dans *recommandation* (12) / *recommandé* (89). La forme *Commendemens* est parfaitement étymologique (*commander* vient du latin *commendare*), tandis que la graphie *an* se retrouve dans *\*commendare* qui est la forme du latin populaire refaite de *commendare* sur *mandare*.<sup>126</sup> Dans *paraventure* aussi la forme en *en* est étymologique et la graphie en *an* est une forme ancienne.

Il semble que *en* et *an* pouvaient être prononcés différemment selon les Parisiens Pasquier et H. Estienne. Pasquier admet que dans les adverbes en *ent* l'on ne prononce pas de *e* pur, seules les Picards le font, mais il n'est pas d'accord non plus avec Peletier, selon qui le *en* se prononce *an*. Henri Estienne, à son tour, reproche le peuple et beaucoup d'autres de prononcer *temps*, *dent*, *prudent* comme *tams*, *dant*, *prudant* et blâme les poètes qui font rimer *tems* avec *ans*.<sup>127</sup> Chiflet, par contre, ne distingue plus *en/em* de *an/am* :

Em, & en, se prononcent, comme, am, an. Empressement, entendre, en peine, lisez ampressement, antandre, an peine.<sup>128</sup>

### 2.1.2.3. L'alternance *un/on*

Au XVI<sup>e</sup> siècle les graphies correspondantes pour le son [ɔ̃], qui provient du *o* fermé roman issu du *o* bref, *o* long et *u* bref latins, étaient *on* et *om* mais aussi *un* et *um*. L'orthographe de Ronsard a contribué à la disparition de ces deux dernières graphies, qui sont des graphies étymologiques, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>129</sup>

Dans la *Deffence*, la graphie étymologique se trouve dans les mots suivants: *vmbre* (13), *tumber* (75), *Tumbeau* (61), *pronuncer* (50), *pronunciation* (76), *circunstance* (17), *volunté* (83), *voluntaire* (67), *voluntiers* (40), *confundant* (42), *corrumpue* (81), *vndes* (74), *vundayante* (74), *redundant* (75), *facunde* (30), *vngles* (78) et *abundance* (85). Seule le verbe *pronuncer* connaît une variante graphique en *on* dans le corpus: *prononcer* (76).

<sup>126</sup> FEW 2b. 948 'commendare'.

<sup>127</sup> Thurot 2. 431-433.

<sup>128</sup> Chiflet 218.

<sup>129</sup> DHOF 1118.

Selon Meigret, qui condamne cet emploi étymologique de *un / um*, il n'y avait pas de différence dans la prononciation de *on / om* et de *un / um*:

Au regard de v, ie treuve que quelquefois nous luy faisons vsurper la puissance de l'o deuant m, & n, qui est vng vice venu des Latins à cause des deriuaisons, comme en vmbre, vnde, qui viennent d'vmbra, & vnda: par faulte d'auoir consideré que l'vsage de la langue Françoisse a tourné cest v, en o, & d'escrire ombre, onde, & ainsi de tous les autres, esquelz vous oyrez le son de l'o, comme en conduire, prononcer. Vous en pourrez aisément voyr la difference en faisant comparaison d'humble à ombre, & de vng à onde: d'autant que vous oyrez en humble, & vng, euidentement la voix de v, & es autres celle de l'o.<sup>130</sup>

De même selon Peletier l'on abuse de la voyelle *u* dans les mots comme *umbre*, *unze*, *munde*, où elle ne se prononce pas de la même manière que dans *emprunter*, *brun*, *opportun*.<sup>131</sup>

Nous pouvons encore citer les graphies *comtes* (55) et *contans* (90) attestées dans *La Deffence*. Au XVI<sup>e</sup> siècle on distinguait déjà graphiquement les homophones *conte*, *compte* et *comte*, ce qui n'empêchait pourtant pas la confusion d'emploi de ces formes.<sup>132</sup> Du Bellay utilise la graphie *comtes* pour le substantif *conte*, tandis que le verbe *compter* présente la forme *contans* (participe présent).

#### 2.1.2.4. L'archigraphème IN

Dans la *Deffence* les variantes graphiques pour marquer l'archigraphème IN sont aussi nombreuses que dans la langue d'aujourd'hui. On y trouve *invention* (8), *impossible* (19), *ainsi* (12), *faim* (10), *Peintres* (20), *seing* (90) et *gaing* (61). Il faut y compter aussi le graphème *en*, qui après *i* se prononce aujourd'hui de la même façon que *iN*, *aiN* et *eiN*: *bien* (17), *le mien* (46), *entretien* (85). Il y a hésitation dans trois verbes qui se terminent en *-eindre* ou *-aindre*: *contreindre* (75) mais *contraint* (86), *feindre* (45) mais *faint* (88), ainsi que le verbe *restreindre* (37) qui est aussi attesté sous la forme *retraindre* (64). Tous ces verbes présentaient *in* en latin: *constringere*, *fingere* et *restringere*, ce qui a contribué à l'adoption de la graphie *ein* non seulement pour ces verbes mais pour la plupart des

<sup>130</sup> Cameron 42.

<sup>131</sup> Peletier 179.

<sup>132</sup> *DHOF* 273 'conte'.

verbes de ce même type<sup>133</sup>, excepté le verbe *craindre* qui a encore aujourd'hui *ain* contre l'étymologie. En 1542, Meigret conseille de remplacer *ain* par *ein*:

Le treue d'auantage que nous faisons bien souuent vsurper à la diphtongue ai, la puissance de ei, comme en ces vocables saint, main, maintenir: es quelz sans point de doute nous prononçons la diphtongue ei tout ainsi qu'en ceint, ceinture, peindre, peinture, meine, emmeine. (...) escriuons pein, mein, & tous autres, es quelz nous oyons semblable prononciation par ei, ainsi que nous faisons peine, meine, ceint, ceinture, peindre (...) <sup>134</sup>

Les autres verbes de ce groupe attestés dans le corpus sont *astrainct* (69) du latin *adstringere*, *ie craindray* (89) du latin classique *tremere* devenu *\*cremere* en latin vulgaire, et *atteindre* (46) du latin vulgaire *\*attangere* refait d'après *tangere* sur le latin classique *attingere*.<sup>135</sup>

En ce qui concerne les graphies comme *gaing* (61), *Baings* (62), *Seing* (90) et *Desseing* (92), le *g* dans ces cas est une marque graphique de l'ancien *n* mouillé qui sera traité plus loin dans le chapitre 2.3.5. L'archigraphème GN.

#### 2.1.2.5. L'archigraphème UN

Les graphies attestées dans *La Deffence* ne présentent pas d'hésitation, car on trouve partout les graphèmes *un / um*: *humble* (4), *emprunter* (26), *commun* (36), *Tribuns* (40), *importuns* (78) etc. La nasalisation de *u* suivi d'une consonne nasale s'est produite au cours du XIV<sup>e</sup> siècle. Cet *u* nasal s'ouvre ensuite en [œ], son auquel correspondaient les graphies *un / um* au XVI<sup>e</sup> siècle. Cependant, ces graphies étaient aussi utilisées pour marquer le son [ɥ].<sup>136</sup>

<sup>133</sup> A partir de 1694 l'Académie ne donne dans son dictionnaire que les formes en *ein* pour les verbes *feindre*, *restreindre*, *atteindre* etc. C'est justement l'Académie qui s'efforce autant que possible de restituer selon l'étymologie *ein* pour les verbes qui avaient *i(n)* en latin. *DHOF* 68 'feindre' et 906 'restreindre'.

<sup>134</sup> Cameron 46-47.

<sup>135</sup> *FEW* 1. 168 'attingere' et 13. 238 'tremere'.

<sup>136</sup> Voir chapitre 2.1.2.3. L'alternance *un/on* p. 42.

2.1.2.6. Résumé de la notation des voyelles nasales dans *La Deffence*

Archigraphèmes	Graphèmes	Graphies
AN	an	ignorance, pesant, elegant, en traduisant
	en	intelligence, eloquence, ardente, opulentes
ON	on	bonté, selon, long, prononcer, contans
	om	nombres, comparaisons
	vn/un	vngle, vnde, voluntiers, pronunciation
	vm/un	vmbre, tumber, corrupue
IN	in	invention, singe, vin, principale
	im	impossible, imprimeurs, simples, cimballes
	ain	ainsi, attaindre, faint, contraint, retraindre
	aing	gaing, Baings
	ein	Peintres, feindre, contreindre, restreindre
	eing	Seing, Desseing
	(i/y+)en	riens, Ciceronien, anciens, moyen
UN	un	un, commun, Tribuns, emprunter
	um	humble

## 2.1.3. Les semi-voyelles

## 2.1.3.1. Les archigraphèmes Y (yod) et ILL (ancien / mouillé ou palatal)

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le français possédait encore un son appelé / mouillé ou / palatal, quoique vers 1600 la prononciation de cet / mouillé (confondu avec / simple) fût déjà flottante dans certains mots à la finale et même à l'intérieur du mot. Au cours des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles principalement (dans certain cas dès le XIII<sup>e</sup> siècle) le / mouillé fut réduit à *yod* de sorte que le français contemporain ne connaît plus que le *yod*.<sup>137</sup>

Pour l'archigraphème Y, les graphies attestées dans *La Deffence* sont *y* et *i*: *voyons* (13), *moyen* (18), *payement*<sup>138</sup>(51), *Ciel* (37), *vierge* (74), *lieu* (13), *ocieux* (74). Le *y* est utilisé entre deux voyelles<sup>139</sup> tandis que le *i* est attesté dans les autres positions pour marquer le *yod*. Le corpus présente les deux variantes pour un mot seulement: *mieux* (21,5) et *myeux* (21,18). Les grammairiens contemporains de Du Bellay défendent l'utilisation de *y* à l'intervocalique:

Pareillement quand au milieu du mot il y auoit vng *i* entre des voyelles: comme *Emoyer*, *Je uoyoye*, afin qu'on n'assemblast l'*i* de la syllabe precedente avec la syllabe subsequire, & qu'on ne dist, *Emuo-ier*, *Je uo-io-ie*.<sup>140</sup>

Il est vray qu'il seroit plus conuenant entre deux voyelles que l'*i*, là ou *i*, demeure voyelle. Ce qu'aussi nous faisons le plus souuent, comme en *loyal*, *royal*, & à bonne rayson: veu que l'*i*, sonne quelque fois en consonante entre deux voyelles, comme en *goiat*, *proiet*, ce que iamés ne fait l'*y*, grec.<sup>141</sup>

Les graphèmes utilisés par Du Bellay pour marquer l'archigraphème LL sont, en conformité avec l'usage du siècle, *ill*, *il* et *ll* après *i*: *emerueiller* (8), *murailles* (17), *Grenouilles* (29), *vieil* (41), *Gentilhomme* (89), *Guillaume* (89), *Achille* (89). Il n'y a pas de variantes graphiques dans *La Deffence* pour les mots contenant un *l* mouillé.

Le fait que le *i* de ces graphies pouvait être relié à la voyelle ou au digramme précédent et ainsi provoquer des prononciations erronées<sup>142</sup>, a poussé les grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle à chercher d'autres graphies, qui n'ont pas été acceptées, pour noter le *l* mouillé. Meigret propose donc de *marquer cest l, d'vng point dessus*<sup>143</sup> pour le distinguer du *l* simple. Peletier, par contre, veut emprunter à l'occitan le digramme *lh* qui dans cette langue était utilisé pour noter ce même son.<sup>144</sup>

<sup>137</sup> En fait, le *l* mouillé, devenu un trait dialectale, n'existe plus que dans le Midi de la France, Gougenheim 28 et *DHOF* 1121-1122.

<sup>138</sup> La graphie *payement* a subsisté jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle ainsi que la prononciation du mot avec *yod*. Au XVI<sup>e</sup> siècle la graphie *payement* est attestée dans les dictionnaires (Estienne, Thierry, Nicot), mais au siècle suivant on retrouve déjà des graphies avec *i/i* ainsi que des conseils de prononcer le mot sans *yod*. *DHOF* 742 'paiement, payement'.

<sup>139</sup> Dans la prononciation des mots contenant un *yod* intervocalique, il y eut aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, dans certains mots, contamination du timbre de la voyelle sous l'effet du *yod* qui suit. Il s'agit de ces trois voyelles *a*, *o* et *u*. Les mots comme *payer*, *loyal* et *écuyer* pouvaient donc être prononcés [paje], [lojal], [ekyje] sans contamination, ou bien [pEje], [lwe al] / [lwɛ jal], [eky'je] avec contamination du timbre de la voyelle précédente, *DHOF* 1120-1121.

<sup>140</sup> Estienne 10.

<sup>141</sup> Cameron 44.

<sup>142</sup> De même comme dans le cas du *yod*, il y a eu quelques contaminations entre le *l* mouillé et le timbre de la voyelle précédente liées au passage du *l* mouillé au *yod*. Le mot *cuillière* (écrit *cuilier*, *cuillier* au XVII<sup>e</sup> siècle) était prononcé au départ [ky-] suivi de *l* mouillé, mais par la suite l'*i* a été relié à *u* précédent par une mauvaise interprétation de la graphie, entraînant un changement du timbre de la voyelle, *DHOF* 1122.

<sup>143</sup> Cameron 79.

<sup>144</sup> Peletier 174.

### 2.1.3.2. Les archigraphèmes OI et OIN

L'archigraphème OI présente la variante *oy* dans *La Deffence*. Dans le corpus il y a des mots dont sont attestés seules les formes avec *oi*. Parmi ces mots figurent par exemple les infinitifs se terminant en *-oir* : *scauoir* (4), *valoir* (21), *voir* (37), *mouuoir* (10) ; les formes conjuguées *voudroit* (12), *penseroient* (15), *il s'adroisse* (22), *paroissent* (25), ainsi que les mots comme *endroi(c)t* (8), *poin(c)t* (18) et *etroite* (66). La graphie *oy*, à son tour, est attestée à la finale des formes verbales : *recoy* (4), *ie croy* (51), *ie voy* (29), *i'oy* (49), *ie pourroy'* (69), *ie congnoy'* (92). Du Bellay utilise aussi la graphie *oy* à l'intérieur des mots : *voyla* (19), *noyr* (21), *gloyre* (82), *memoyre* (11), *loysir* (46), (ils) *doyuent* (38), *Francoys* (16) etc. Pour quelques mots existent les variantes avec *i* : *memoire* (44), *gloire* (20), *doiuent* (16), *Francois* (8).

La prononciation du digramme *oi* au XVI<sup>e</sup> siècle ne correspondait plus à la graphie. Selon Maigret l'on abuse de la diphtongue *oy* dans les mots comme *moy*, *toy*, *soy*, *troys*, *foys*, *roy* ainsi qu'à l'imparfait de l'indicatif pour marquer la diphtongue *oe*, ainsi devrait-on écrire et prononcer *roé*, *aymoét*.<sup>145</sup> Pour Maupas

la naïve & vraie prolation de cette diphtongue devrait estre quasi comme *æ*, *e*, ouvert, ainsi *foy*, *loy*, *Roy*, *voir*, *trois nois*, &c.

Cependant, Maupas accuse les gens de la Cour d'imiter la prononciation erronée des étrangers quand ils prononcent dans certains mots le *oi/oy* en *e* ouvert ou en *ai*. Il s'agissait notamment de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel ainsi que de quelques autres mots comme *Droit*, *froid*, *estroit*, *croistre*, *connoistre*, *Paroistre* prononcés *Drait*, *fraid*, *estrait*, *craistre*, *connaistre*, *Paraistre*.<sup>146</sup>

En ce qui concerne l'archigraphème OIN, les graphèmes attestés dans *La Deffence* sont *oing* à la finale et *oin* : *besoing* (7), *temoings* (28), *loing* (30), *moins* (29), *point* (13). Un mot seulement se rencontre sous les deux graphies différentes : le mot *ioinct* (75) est écrit avec *g* dans *conioings* (42). Dans ces graphies le *g* est une marque de l'ancienne palatalisation, c'est dire de *n* mouillé<sup>147</sup>, qui perd sa mouillure à partir du XI<sup>e</sup> siècle et se

<sup>145</sup> Cameron 48-49.

<sup>146</sup> Maupas 31-32.

<sup>147</sup> Le *n* mouillé sera traité avec plus de détails au chapitre 2.3.5. L'archigraphème GN p. 55.

nasalise peu à peu avant le XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>148</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle la graphie *oing* à la finale était courante, mais selon les réformateurs tel que Meigret le *g* n'était qu'une lettre superflue à cette position:

Le treuve encor' que nous abusons de ce g en tous vocables, esquelz nous le faisons final comme vng, chacung, besoing.<sup>149</sup>

Contrairement au digramme *oi*, la prononciation du groupe *oin* était au XVI<sup>e</sup> siècle selon Meigret clairement diphtonguée:

Car en moins (...) nous oyons euidemment en la prolation la diphtongue commener par o, & finir par i.<sup>150</sup>

### 2.1.3.3. Résumé de la notation des semi-voyelles dans *La Deffence*

Archigraphème	Graphèmes	Graphies
Y	y, i	voyons, vierge
ILL	ill, il, ll	murailles, soleil, Guillaume
OI	oi, oy	voir, ie voy, gloire, gloyre
OIN	oin, oing	moins, besoing, ioinct, conioings

## 2.2. LES ACCENTS ET AUTRES SIGNES DIACRITIQUES

### 2.2.1. La cédille

La cédille, comme l'apostrophe, fut également réclamée par Tory pour remplacer un *e* ou un *z* adscrits ou un *s* double. Encore une fois, l'influence de l'Italie est très vraisemblable, car on trouve le *ç* dans les manuscrits italiens pour marquer la fricative [ts].<sup>151</sup> Dans *La Deffence* la cédille est extrêmement rare, ne s'y rencontrant que quelquefois. Nous l'avons relevé dans les mots *façon* (7) avec 2 occurrences, *Françoïse* (51) avec 3 occurrences et *reçoit* (22), *ça*, & *la* (82) et *rançon* (90) avec 1 occurrence chacun. Le corpus présente quelques mots où un *e* interposé remplit la fonction de la cédille: *s'efforceant* (32), mais

<sup>148</sup> DHOF 633 'loin'.

<sup>149</sup> Cameron 68.

<sup>150</sup> *Idem* 48.

<sup>151</sup> Baddeley 30.

normalement le *c* devant *a*, *o* pour noter le son [s] s'écrit sans cédille ou *e* interposé: *facons* (73), *Francoyse* (9), *Recoy* (4). Estienne précise :

Souuent pour addoucir la prolotion, de peur qu'on ne prononce le *c*, comme en *Cato*, *Condo*, *Sicut*, on entremet vng *e*, *Commencea*, *Commenceons*, *Receut*.<sup>152</sup>

Meigret, au contraire d'Estienne qui ignore la cédille, propose l'emploi de la cédille pour plus de clarté :

Pour nous oster doncques de ceste confusion du C, j'ay aduisé que les Hespaignols ont vng ç crochu, ou à queue, dont nous pourrons vser deuant toutes voyelles :deuant lesquelles nous vsurpons le C, en S, en escriuant de ça çęçy façon.<sup>153</sup>

Bien que la cédille ne soit attestée que dans cinq mots dans *La Deffence*, elle est pourtant une preuve de la modernité de l'orthographe de Du Bellay.

### 2.2.2. L'accent aigu

En ce qui concerne les accents proprement dits, seulement l'emploi de l'accent aigu à la finale d'un mot, pour distinguer le *e* masculin prononcé du *e* muet, est régulier dans notre corpus. C'est justement dans cet emploi que l'accent aigu fut introduit d'abord par R. Estienne dès 1530. Ensuite chez certains l'accent aigu passa par analogie à toutes les finales contenant un *e* masculin (*-ée*, *-ées*, *-és*).<sup>154</sup> Selon Dolet

La masculine est nommée ainsi, pource que, é, masculin a le son plus uirile, plus robuste, & plus fort sonnante. D'aduantage, il porte sur soy une uirgule un peu inclinée à main dextre, comme est l'accent appelé de Latins aigu, ainsi, é. Exemple. Il est homme de grand' bonté, priuaulté, & familiarité : plus, il dict tousiours uerité. Aultre exemple. Apres qu'il eut bien mangé, bancqueté, & chanté, il uoulut estre emporté de la...<sup>155</sup>

Il en est ainsi dans *La Deffence*: *félicité* (17), *ont nommé* (31), *chose accordée* (17), *lettres transposées* (93). On peut y repérer aussi des formes comme *Laquéle* (7) (1 occurrence), variante de *laquelle*, où l'accent aigu, après l'omission d'un *l*, indique que le *e* est prononcé fermé. Cependant, la forme allégée se trouve aussi sans accent: *laquele* (4). Il en est de même dans l'impératif *iéte toy* (55) attesté une fois dans le corpus. Du Bellay utilise aussi l'accent aigu pour marquer le timbre de la voyelle dans les mots *Déesse* (15), *espèces* (7), *aliènes* (18), *fiéure* (81), *déia* (88) *Mégret* (68), *obstinément* (73) et *ancêtres* (10), dont le mot *Déesse* présente 2 occurrences tandis que les autres mots avec l'accent aigu ne sont

<sup>152</sup> Estienne 5-6.

<sup>153</sup> Cameron 58.

<sup>154</sup> Baddeley 31.

<sup>155</sup> Dolet 33-34. Voir aussi l'explication de Robert Estienne p. 29.

attestés qu'une fois chacun dans le corpus. Les mots *espèces*, *aliènes*, *déia* et *ancêtres* se rencontrent pourtant aussi sans accent aigu. Selon Maupas, l'accent aigu à l'intérieur du mot était encore au début du XVII<sup>e</sup> siècle assez rare.<sup>156</sup>

Du Bellay utilise l'accent aigu occasionnellement pour noter la prononciation longue d'une voyelle. Le verbe *blamer* est attesté une fois sous la forme *blâmer* (84), et dans un chapitre concernant la rime, ou comme il dit, *la rythme des vers*, Du Bellay utilise cet accent pour illustrer la différence entre les voyelles longues et les voyelles brèves:

...tu gardes de rythmer les motz manifestement longs avecques les brefz, aussi manifestement brefz, comme vn pässe, & trace, vn maître, & mettre, vn cheuelure, & hure, vn bast, & bat, & ainsi des autres. (68)

### 2.2.3. L'accent grave

L'accent grave est bien rare dans notre corpus. Il n'est attesté dans *La Deffence* que dans deux cas. Premièrement, il sert à distinguer le verbe *a* de la préposition *à*.<sup>157</sup> Cet emploi n'est guère régulier, car le *a* de *avoir* porte très souvent l'accent grave (27 occurrences de 73 soit 36,9%), tandis que la préposition *à* ne l'a pas toujours (8 occurrences de 298 soit 2,7%).

Comme luy donq', qui à bien voulu emprunter de nostre Langue les Noms, & l'Hystoire de son Poëme...(59,1)

Je veux bien en passant dire vn mot à ceulx, qui ne s'employent qu'a orner, & amplifier notz Romans, & en font des Liures certainement en beau, & fluide Langaige, mais beaucoup plus propre à bien entretenir Damoizelles, qu'a doctement ecrire...(59,8)

...& comme à fait Tite Liue des Annales, & autres anciennes Chroniques Romaines...(59,16)

Que si quelqu'un n'a du tout cete grande vigueur d'Esprit, cete parfaite intelligence des Disciplines...(60)

Deuxièmement, l'accent grave est attesté aussi dans l'interjection *ò* (26) à côté de la forme *ô* (88). De ces deux formes celle avec l'accent grave est plus fréquente avec 7 occurrences (78%) contre 2 (22%) occurrences de la forme avec l'accent circonflexe.

---

<sup>156</sup> Maupas 9. Voir p. 4.

### 2.2.4. Le tréma et le *h* diacritique

Le tréma, enfin, est utilisé comme marque de disjonction dans les mots comme *poëme* (19), *Clëante* (50), *louëra* (84), *Heroët* (46), *pourueuës* (85), *obeïssance* (22), *Eneïde* (59) *Stoïque* (8). Dolet appelle ce phénomène *dyses* :

Le second caractere dessus mentionné, qui est, " noté sur les uoyelles, est celuy, par lequel on fait au contraire de l'aultre [synerese], duquel sortons de parler. Car il signifie diuision, & separation, & que d'une syllabe en sont faictes deux. Exemple. Païs, poëte : pour pa^is, po^ete.<sup>158</sup>

Dans les mots *poëme*, *Clëante*, *obeïssance* et *Eneïde* du corpus le tréma est devenu inutile après l'introduction des accents. Le mot *louer* pouvait s'écrire *loüer* au XVI<sup>e</sup> siècle pour préciser qu'il s'agissait de *u* voyelle et non de *u* consonne. Maupas affirme que

Vous trouverez souvent deux petits " sur un ü qui vous advertissent tousjours au'il est voyelle & non consone, afin que vous ne vous y abusiez pas, *foüace*, *mouëlle*, mots de deux syllabes.<sup>159</sup>

Quant à la place du tréma il y a eu hésitation, s'il faut le placer sur la première ou la deuxième voyelle. Ceci permettrait de supposer que le tréma dans le mot *louëra* de *La Deffence* sert à signaler le *u* voyelle, bien que le tréma soit placé sur la deuxième voyelle. L'hésitation concernant la place du tréma est pourtant attestée surtout à la finale dans les mots comme *pourueuës* (85) et *recüe* (67) du corpus. Il est donc plus probable que dans *louëra* Du Bellay utilise le tréma pour préciser que le *e* est prononcé.<sup>160</sup> Le corpus présente aussi la graphie *gehinnante* (74) où la disjonction a été marquée deux fois avec le *h* diacritique et le tréma.

Le *h* diacritique a été en fait introduit très anciennement comme signe de disjonction, à l'exemple des Latins qui écrivaient *Iohannes*, *trahere*, *vehemens* etc., dans les mots comme *cahier*, *bahut*, *trahir*, *trahison*, *envahir* etc. Dans *La Deffence* sont attestés les mots suivants contenant le *h* diacritique comme marque de disjonction : *trahissent* (21), *ne t'ebahis* (44) et *Brehaigne* (35). Au XII<sup>e</sup> siècle, on rajoutait un *h* diacritique à l'initiale des mots qui commençaient avec *u* ou *i* voyelles, souvent contre l'étymologie, pour

<sup>157</sup> Voir aussi chapitre 2.1.1.1. L'archigraphème A p. 26.

<sup>158</sup> Dolet 44.

<sup>159</sup> Maupas 41.

<sup>160</sup> *DHOF* 1133-1134.

empêcher la confusion avec *u* et *i* consonne. Notre corpus ne présente pas d'exemples de ce genre de *h* diacritique.<sup>161</sup>

## 2.3. LES CONSONNES

### 2.3.1. Remarques préliminaires

En ce qui concerne la notation des consonnes dans *La Deffence*, il y a beaucoup moins d'hésitation que dans celle des voyelles. Les archigraphèmes P et B, T et D, CH, M et N ainsi que R et L n'ont pas de variantes graphiques et il n'y a pas d'hésitation non plus dans la notation de ces consonnes. De même avec les archigraphèmes F et V, excepté que le V a comme variante le *u*, qui est utilisé à l'intérieur du mot partout dans *La Deffence*, sauf dans la dédicace, où il remplace le *v* à toutes les positions. Dans les majuscules, par contre, la graphie *u* n'existe ni à l'intérieur ni à l'initial du mot. Parmi ces consonnes les F, B, P, M, N, R, L et T peuvent cependant se dédoubler dans le corpus.<sup>162</sup> Dans ce qui suit, nous traiterons donc seulement les consonnes présentant des variantes graphiques dans *La Deffence*, c'est dire les archigraphèmes C et G, S et Z, J et GN.

### 2.3.2. Les archigraphèmes C et G

L'archigraphème C est réalisé par les variantes *c* et *qu*. Le digramme *qu* note le son [k] devant *e* et *i* : *equité* (10), *eloquence* (14). Il y a aussi quelques mots où le *qu* précède *a*, *o* ou *u*. *Eloquution* (17), *quasi* (13), *quoy* (19), *quand* (13), mais il n'y a pas de variantes pour ces mots. Le *qu* qui dans ces mots est étymologique, a été conservé jusqu'à nos jours, sauf dans le mot *Eloquution* reproduisant la graphie archaïsante latine *eloquutio*. Il en est de même du substantif *consequution* (69).<sup>163</sup> A la finale Du Bellay utilise le digramme *qu*: *antique* (4), *domestique* (13), *le bien publicq'* (3)<sup>164</sup>, *Greque* (9), *Heroiques* (56), *Stoïque* (8), *donques* (3), *auèques* (4). Quelquefois le *qu* / *q'* est précédé d'un *c* comme dans les

<sup>161</sup> DHOF 1133

<sup>162</sup> Pour la variation dans la notation des consonnes doubles, voir aussi le chapitre et 2.6.2. Les consonnes doubles p. 78.

<sup>163</sup> Bloch – Wartburg 216 'élocution' et FEW 2b. 1063 'consequi'.

<sup>164</sup> Il est intéressant à voir dans cet adjectif à la finale de la forme masculine l'apostrophe qui ailleurs dans le corpus est utilisé pour marquer l'apocope à la finale de la forme féminine. Voir chapitre 2.7.2. L'apostrophe p. 85.

mots *Greccque, publicq'* et *auèques* notant le redoublement de *qu* (voir chapitre 2.6.2. Les consonnes doubles p. ).

L'archigraphème G a, de même que C, la variante graphique *gu* devant les voyelles *e* et *i*: *guise* (13), *aleguer* (89). Là aussi le digramme *gu* est quelquefois conservé devant *a*, *o* ou *u*: *Languaige* (8), *n'alleguoint* (50). Le cas du verbe *alléguer* est intéressant : Du Bellay écrit *aleguer* (89) et *n'alleguoint*, mais supprime le *u* dans le participe présent *vont allegant* (16). La graphie *Languaige* est en faite une exception, car elle n'est attestée qu'une seule fois dans le corpus. La graphie usuelle est *languaige* (15).

### 2.3.3. Les archigraphèmes S et Z

L'archigraphème S est réalisé par les variantes graphiques *s*, *ss*, *c*, *ç*, *cc* et *t*. Le *s* est attesté à l'initiale et quand il est précédé ou suivi d'une consonne : *Scauoir* (4), *silence* (4), *Ronses* (33), *Berseau* (35), *eclersir* (49). Le graphème se double à l'intervocalique: *accroissement* (3), *hardiesse* (3), *possible* (9), *Episseries* (33).<sup>165</sup> Le graphème *c* est attesté à toutes les positions, même devant *a*, *o*, *u* : *service* (3), *ciuilité* (10), *commenca* (13), *facons* (73), *ilz facent* (28). Le graphème *c* suivi de *a*, *o*, *u* présente la variante *ç*, bien rare dans le corpus, qui ne se rencontre que dans cinq mots : *rançon* (90), *façon* (7), *reçoit* (22), *Françoys* (51), *ça, & la* (82)<sup>166</sup>. L'emploi de la cédille, quoique irrégulier et rare, est une nouveauté à l'époque, et démontre la modernité de Du Bellay. Le graphème *cc* est attesté une fois dans le mot *succées* (du verbe *sucer*) (42) qui, si l'on en croit Maupas, se prononçait *sucer*.<sup>167</sup> Cette consonne double dans *succées* est vraisemblablement due à l'influence italienne (cf. en italien *succhiare*) qui atteint son comble en France au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>168</sup>

Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles la notation du son [s] est sujette à variation dans beaucoup de mots. Cette variation est due à l'hésitation, aux erreurs d'étymologie ou aux fausses

<sup>165</sup> Dans le corpus sont utilisées deux types de *s* minuscules : le *s* rond et le *s* long. Le *s* long est attesté à l'initiale et à l'intérieur du mot tandis que le *s* rond est attesté à la finale. À l'intervocalique, pourtant, le *s* double suivi de *i* a deux variantes : soit deux *s* longs soit un *s* long suivi d'un *s* rond.

<sup>166</sup> Pour les statistiques voir chapitre 2.2.1. La cédille p. 48.

<sup>167</sup> Maupas 7.

<sup>168</sup> DHOF 1156.

analogies.<sup>169</sup> Dans les mots *Berseau*, *Ronses*, *accoursir* (28) et *eclersir* ainsi que *Episseries*, Du Bellay préfère la graphie phonétique contraire à l'étymologie<sup>170</sup>. Dans *ilz facent*, par contre, la graphie est conforme à l'étymologie. Le corpus présente hésitation entre *c/s* seulement dans le mot *Deffence* (4) qui a la variante *Deffense* (90) conforme à l'étymologie.<sup>171</sup>

Le graphème *t* marque aussi le son [s] devant *i* + voyelle, comme dans les mots *Martial* (55), *Nations* (38), *Diction* (19), *Exhortation* (83), *election* (52). Estienne affirme la prononciation de *t* en [s] devant *ion* :

T Es mots finissans en *ion* se prononce par *c* ou *ss* comme *Diction*, *Exhortation*, *Pronontiation*, ou le *t* se prononce par *c*, comme si on escriuoit *Diccion*, ou *Dicsion*, *Exhortacion*, *Prononciacion*.<sup>172</sup>

Normalement tous les substantifs en *-ion* sont écrits avec *t* dans *La Deffence*, tandis que les adjectifs et adverbes correspondants ont un *c* devant le *i*: *ambition* (10), *ambicieuses* (4); *superstition* (46), *supersticieusement* (75). La seule variante du texte est l'adjectif *superstitieuses* (16) écrit avec *t* au lieu de *c*. Il y a aussi hésitation dans le mot *pronunciation* (76), mais pas dans la même position : ce mot se rencontre aussi une fois sous la forme de *pronuntiation* (17). Du Bellay conserve le *t* latin et suit l'étymologie en écrivant *Nations* ou *Martial*, mais préfère les formes plus phonétiques dans *ambicieux* (37), *supersticieux* (78). Les graphies *sentencieuse* (38), *vicieuse* (26) et *precieuse* (65) sont aussi des formes plus phonétiques, car ces mots ont tous un *t* en latin : *sententiosus*, *vitiosus* et *pretiosus*.<sup>173</sup>

En plus, le corpus présente la graphie archaïque *retixtre* (70), écrit avec le *x* étymologique (lat. *texere*) à la place de *s*, *tistre*, graphie usuel au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>174</sup>

L'archigraphème Z a comme variante le *s* entre deux voyelles: *Muse* (3), *Cuysine* (42), *pesant* (3), mais la graphie *z* se trouve aussi très souvent à cette position: *eternizer* (48),

<sup>169</sup> *DHOF* 1142.

<sup>170</sup> *FEW* 1. 336 'bertiare', 10. 556 'rumex'(acc. rumicem), 2b. 1585 'curtus', 3. 276 'exclaricire' et 12. 153 'species'.

<sup>171</sup> *Idem* 3. 29 'defensa'.

<sup>172</sup> Estienne 9.

<sup>173</sup> *FEW* 11. 465 'sententia', 14. 561 'vitium' et 9. 370 'pretiosus'.

<sup>174</sup> *Idem* 13. 290 'texere'. Au XVI<sup>e</sup> siècle le *s* du *tistre* était muet, mais qui au XVIII<sup>e</sup> siècle a fini d'être prononcé. *DHOF* 'tisser' 1032.

*Courtizans* (54), *Thoulouze* (55), *dizain* (55), *Sennazar* (57), *Damoizelles* (79), *Oyzeaux* (29), *Periphrazes* (32), *Lazare de Bayf* (89), *douze* (74), *troizieme* (60) et *prophetizé* (71). Dans les mots *Zodiaque* (74), *Zelateurs* (41) le *z* est d'origine grec. La seule variante avec le graphème *x* pour marquer le *s* sonore entre deux voyelles est le mot *dixiesme* (55). Cette graphie est une réfécction savante d'après *six*, *sixième* où le *x* est étymologique.<sup>175</sup> Il y a eu hésitation dans les dérivés de ce mot, comme nous le montre la graphie *dizain* du corpus.

### 2.3.4. L'archigraphème J

Dans *La Deffence* existent le graphème *i*, le *j* n'étant pas encore distingué graphiquement à l'époque de Du Bellay<sup>176</sup>, et le graphème *g* devant *e* et *i*. Il n'y a pas d'hésitation entre ces deux graphies qui dans suivent l'étymologie. Le graphème *i* est attesté dans les mots comme *tu ioues* (3), *iour* (4), *iugement* (5) et *maieurs* (12), le graphème *g* dans les mots comme *College* (3), *regime* (58) et *songeant* (34). La graphie *interrogez* (50) du corpus est une forme savante, car ce mot avait deux prononciations possibles : la prononciation savante en [g] et la prononciation usuelle en [ʒ]. Ce phénomène concerne les verbes issus du latin *-rogare*.<sup>177</sup> Dans *La Deffence* ce verbe *interrogez* est le seul représentant de son groupe.

### 2.3.5. L'archigraphème GN (*n* mouillé)

*La Deffence* présente beaucoup d'hésitations en ce qui concerne la notation de *n* mouillé, ce qui fait que les graphies correspondantes attestées dans le corpus sont *gn*, *ngn* et *ign* : *ignorans* (21), *ingnorans* (20) et *Compaignon* (78). En plus du mot *ignorant* l'hésitation dans la notation se voit aussi dans *Hespagnolz* (53) et *Espaignolz* (16), *cognoitre* (54) et *congnoitre*<sup>178</sup> (38), *eloignez* (49, 7) et *eloingner* (49, 28). En ancien français le *n* mouillé était noté par *gn*, *ngn*, *ign* ou *igni* à l'intervocalique et *ng* ou *ing* en finale, mais au XVI<sup>e</sup>

<sup>175</sup> DHOF 370 'dixième'.

<sup>176</sup> La lettre *i*, non distinguée graphiquement de *j*, pouvait avoir trois réalisations phoniques différentes: [i], [j] et [ʒ]. L'académie distingue *i* de *j* dès sa première édition en 1694, DHOF 1119.

<sup>177</sup> DHOF 1146.

<sup>178</sup> Dans ce mot *congnoitre* le premier *n* est à la fois une marque de *n* mouillé et de la nasalité de la voyelle *o*. DHOF 1139.

siècle il avait tendance à disparaître du parler populaire, et être remplacé par *n*<sup>179</sup>, comme le témoigne Peletier qui voulait corriger l'écriture selon la prononciation :

Nous otons le *g* des *moz* ou il ne se prononce point: comme de *congnoetre*, *signifier*, *régner*, *digne*, et les samblables.<sup>180</sup>

Maupas, en revanche, est pour la conservation de l'ancienne marque de la mouillure :

*Signe*, Et ses derivez se prononcent indifferemment. *Sine*, ou *Signe*, *Simifier* ou *Signifier*, ja-soit que le *g*, *y* soit tousjours escrit.<sup>181</sup>

Notre corpus ne présente qu'une seule graphie simplifiée *Connoitre* (69), graphie réformiste et phonétique par rapport aux graphies usuelles *congnoistre*, *cognoistre* du siècle.

La notation *ign* posait encore des problèmes aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles parce qu'elle prêtait à confusion en ce qui concerne la segmentation des graphèmes. Le *i* du groupe *i(gn)*, après voyelle, a été pris comme deuxième élément de digramme dans les séquence comme *ai(gn)*, *ei(gn)*, *oi(gn)*, ce qui a entraîné des changements dans la prononciation. Dans quelques mots le *ign* a été remplacé par *gn* sans contamination de timbre (*montaigne* > *montagne*), tandis que dans d'autres la forme avec contamination du timbre l'a emporté (*araignée*).<sup>182</sup> Du Bellay conserve le *i* à cette position : *Montaigne* (19), *Compaignon* (78), *dedaigne* (38), *Brehaigne* (35), *s'eloiner* (49).

Comme nous l'avons déjà vu à propos des semi-voyelles (p. ), à la position finale Du Bellay conserve la marque de l'ancienne palatalisation : *conioings* (42) (dont existent aussi les variantes sans *g* : *ioinctz* (75), *temoings* (28), *loing* (42), *besoing* (12). Au XVI<sup>e</sup> siècle cette marque était purement graphique, comme nous l'affirme Estienne à propos de la lettre *g* :

A la fin des mots il est aucune fois escript, & ne se prononce point, comme *Tesmoing*, *Soing*, *Coing*, *Besoing*, dont vient *Tesmoingner*, *Soingner*, *Coingner*, *Besoingner*, combien que communeement on escriue *Tesmoigner*, *Soigner*, *Coigner*, *Besoigner*.<sup>183</sup>

<sup>179</sup> Au XVII<sup>e</sup> siècle on recommence à prononcé le *n* mouillé sous l'influence des graphies avec *g*. Cette prononciation s'est maintenue à l'intervocalique jusqu'au français contemporain. *DHOF* 1138.

<sup>180</sup> Peletier 175.

<sup>181</sup> Maupas 8.

<sup>182</sup> *DHOF* 1138.

2.3.6. Résumé de la notation des consonnes dans *La Deffence*

Archigraphèmes	Graphèmes	Graphies
P	p	publicq', superbes, apeller
	pp	appeller
B	b	semblable, absurde
	bb	rabbattre
T	t	Theatre, Marchant, batailles
	tt	sotte, attribuer, notte, Bataille
D	d	donques, dedans
C	c	Cabine, copieusement, curiosité, accroissement
	cc	occupations, accoutumée, accroissement
	qu	que, equité, quasi, Eloquution, donques
	cqu	avecques, acquerir
	ch	Anacharsis, Chaldées, Batracomyomachie
G	g	elegamment, goust, vigueur, reigles, Langaige
	gu	interroguez, guise, alleguoint, Languaige
F	f	profit, bref, defence, afin, eforcer
	ff	offrandes, affection, deffence, affin, efforcer
	ph	prophaner, Philosophie
V	v	voyre, LIVRE
	u	seruice, uoyre
S	s	syllabe, Espris, eclersir, Deffense
	ss	possible, assez
	sc	Scauoir, Science
	c	felicité, facon, Deffence, tu faces, pronunciation, supersticieux
	ç	façon, rançon, Françoyse, ça, & la
	cc	succées
	t	Martial, Nations, pronuntiation, superstitieuses

<sup>183</sup> Estienne 6.

	x	tixtre
Z	s	Muse
	z	eternizer, Oyzeaux
	x	dixiesme
X	x	Xenophon, exposer, taxer, exercice
	xc	excellens, excede, excite
	cc	succintement, succession
CH	ch	changer, riche, l'empeschoy'
J	i	iour, maieurs
	g	image, origine
	ge	songeant
L	l	lettres, liberale, aleguer, egalé
	ll	excellent, alleguer, egaller
R	r	peintre, nourriture, irraisonnable
	rr	arrogance, dirriger, irreguliere
M	m	moindre, deformité, Rome
	mm <sup>184</sup>	immortelle, renommée, elegamment, Romme
N	n	Nauigaige, declinables
	nn	innumerable, Honneur, anciennement
GN	gn	magnanimité, regner, cognoitre, Hespagnolz,
		ignorance
	ngn	ingnorans, congnoitre, incongneues
	ign	Compaignon, Espagnolz

<sup>184</sup> N'oublions pas que toute voyelle précédant une consonne nasale était encore au XVI<sup>e</sup> siècle nasalisée même si la consonne était suivie d'une voyelle. Ainsi, dans les mots comme *Romme* et *Honneur* la première consonne double est en fait une marque de nasalisation, *DHOF* 1149. Voir chapitre 2.6.2.2. Les consonnes doubles notant les anciennes voyelles nasales p. 79.

## 2.4. LES MORPHOGRAMMES

### 2.4.1. Les désinences verbales et l'alternance dans le radical

#### 2.4.1.1. Le présent de l'indicatif

En ce qui concerne les désinences du présent de la première conjugaison, les graphies de Du Bellay ne présentent pas de variation et sont conformes aux désinences données par Robert Estienne dans son *Traicte de la grammaire*: *-e, -es, -e, -ons, -ez, -ent*<sup>185</sup>. Il n'y a même pas d'hésitation à la première personne du singulier où l'on pouvait encore au XVI<sup>e</sup> trouver des formes (mais qui étaient bien rares) sans *-e* final quand le radical se terminait en voyelle, comme dans les verbes *prier* et *supplier*<sup>186</sup>. Du Bellay écrit donc *Je supplie* (81).

Dans la conjugaison du présent de l'indicatif du verbe *trouver* sont attestées les formes du singulier ainsi que de la troisième personne du pluriel toujours écrites avec *eu* :

...ie ne *treuve* point pl<sup>9</sup> grande raison que ceste cy... (10)

Tu as Lecteur, mon Iugement de nostre Poëte francoys, le quel tu suyuras si tu le *treuves* bon, ou te tiendras au tien, si tu en as quelque autre. (82)

...&ne te soucie, qui le *treuve* bon, ou mauuais...(64)

...dont les vns *treuvent* bon ce, que les autres *treuvent* mauuais. (46)

Selon Peletier, les deux formes *treuve* et *trouue* sont en usage et l'on les emploie indifféremment.<sup>187</sup> Il s'agit ici de l'alternance *eu / ou* qui concernait la voyelle radicale qui avait évoluée différemment selon qu'elle portait ou non l'accent, les formes de la première et deuxième personne du pluriel s'écrivant donc en *ou*.<sup>188</sup> Le corpus présente aussi les formes *tu epreuves* (82), mais (il) *prouue* (30).

Dans la deuxième conjugaison (verbes de type *finir*) à la première personne du singulier Du Bellay utilise la désinence *-s*: *ie refroidis* (60), contrairement à Estienne qui donne *ie Basti*<sup>189</sup>, mais le corpus présente aussi la forme *ie t'auerty*' (74). A la troisième personne

<sup>185</sup> Estienne 42.

<sup>186</sup> Gougenheim, G. *Grammaire de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris 1974, 112.

<sup>187</sup> Peletier 97.

<sup>188</sup> Gougenheim 110-111.

<sup>189</sup> Estienne 65.

du singulier des verbes de ce groupe tous les verbes se terminent régulièrement en *-st* que l'on peut normalement trouver à l'imparfait du subjonctif. Cependant, ces exemples du corpus montrent qu'il s'agit bien du présent de l'indicatif:

...suyuant la Loy de Nature, qui a voulu, que tout Arbre, qui naist, Florist, & Fructifie bien tost, bien tost aussi enuieillise, & meure...(30-31)

L'honneur nourist les Ars, nous sommes tous par la gloire enfammez à l'etude des Sciences, & ne s'eleuent iamais les choses, qu'on voit estre deprisées de tous. (61)

Vray est, que le Nom de cetuy cy (...) s'etent en plus de Lieux:mais bien souuent comme la fumée, qui sort grosse au commencement, peu à peu s'euanouist parmy le grand espace de l'Air, il se perd, ou pour estre opprimé de l'infinie multitude des autres plus renommez, il demeure quasi en silence, & obscurité. (87)

Les désinences utilisées par Du Bellay dans cette deuxième conjugaison sont ainsi *-s*, *-s*, *-st*, *-issons*, *\*-issez*<sup>190</sup>, *-issent*. En 1618 Maupas donne les mêmes désinences qu'Estienne, mais ajoute qu'à la première personne du singulier deux formes sont possibles: *Je gueri* et *Je gueris*.<sup>191</sup>

Dans la troisième conjugaison (verbes de type *entendre*, *répondre*) à la première personne du singulier, Du Bellay utilise la désinence *-s* contrairement à Estienne qui donne *ie fen* (*fendre*), *ie fon* (*fondre*) et *ie pon* (*pondre*).<sup>192</sup> Les graphies attestées dans *La Deffence* sont *i'entens* (45), *ie pretens* (17) et *le m'attens* (82). A la troisième personne du singulier de ce groupe, la désinence personnelle est *-d* aussi bien chez Estienne que chez Du Bellay : *rend* (4), *repond* (44), *s'entend* (53) et *se perd* (87). Dans le verbe *s'étendre*, par contre, la désinence est toujours *-t* : *il s'etent* (36). Le corpus ne présente pas de formes conjuguées de la deuxième personne du singulier ni des deux premières personnes du pluriel des verbes de la troisième conjugaison, mais nous pouvons supposer cependant à la lumière des formes attestées dans le corpus que les désinences dans ce groupe sont *-s*, *-s*, *-*, *-ons*, *-ez*, *-ent*, avec la remarque que le *d* du radical disparaît aux deux premières personnes du singulier.

Dans la deuxième et la troisième conjugaison les désinences ne présentent donc pas beaucoup d'hésitation, mais différent aux premières personnes du singulier de l'usage conseillé par les grammairiens tel qu'Estienne, qui marque régulièrement les formes de

<sup>190</sup> L'asterisque indique que la forme en question n'est pas attestée dans *La Deffence*.

<sup>191</sup> Maupas 222.

la première personne du singulier du présent de l'indicatif (ainsi que d'autres temps et modes<sup>193</sup>) sans *-s*, sauf dans les verbes *être* et *sortir* : *ie Suis aimé, ie Sors*.<sup>194</sup> C'est justement parmi les verbes irréguliers où il y a hésitation dans *La Deffence*. Du Bellay écrit *ie puis* (8), *ie suy* (45), *ie suy'* (66) et *ie croy'* (75), mais aussi *ie croy* (32), *ie dy* (32), *ie scay* (46) et *ie voy* (29). Meigret accepte dans tous les verbes en *-ir*, *-oir* et *-re* à la première personne du singulier du présent de l'indicatif les formes sans ou avec *-s*, tandis que Peletier défend les formes avec *-s*.<sup>195</sup> Dans les autres personnes il n'y a pas de variation, sauf dans la deuxième du singulier du verbe *devoir* dont sont attestées dans le corpus les formes conjuguées *tu doibs* (57) et *tu doibz* (65)<sup>196</sup>.

#### 2.4.1.2. L'imparfait de l'indicatif et le conditionnel

Les désinences de l'imparfait et du conditionnel dans *La Deffence* sont *-oy'*, *-ois*, *-oit*, *-ions*, *\*-iez*, *-oint* / *-oient* :

L'imparfait de l'indicatif	Le conditionnel
<i>i'empeschoy'</i> (3)	<i>ie soucyroy'</i> (38)
<i>tu appliquois</i> (64)	-
<i>il plaignoit</i> (28)	<i>il pouroit</i> (44)
<i>nous auions</i> (60)	<i>nous serions</i> (49)
-	-
<i>ilz faisoit</i> (44) / <i>faisoient</i> (13)	<i>ilz seroit</i> (39) / <i>seroient</i> (33)

Pour la première personne du singulier Estienne donne *i'aimoye* pour l'imparfait et *i'aimeroye* pour le conditionnel, Meigret et Maupas, en revanche, notent tous les deux *i'aimoy* pour l'imparfait, mais pour le conditionnel Maupas donne la forme *i'aimerois*.<sup>197</sup> Le corpus présente aussi la forme *ie voudroys* (79), qui n'est cependant attestée qu'une seule fois. Sebillet utilise aussi l'apostrophe à la finale de la première personne du

<sup>192</sup> Estienne 63-64.

<sup>193</sup> Comme le précise Sebillet: ... *tu te dois garder de mettre s, aus premières personnes singulières des verbes de quelque mœuf ou temps qu'ils soient: comme, Je voy, tu voys, il voit: j'aimoye, tu aimoy, il aimoit: je rendy, tu rendis, il rendyt: je boiray, tu boiras, il boira. Si je faisoye, tu faisois, il faisoit. Quand je diroie, tu dirois, il diroit, et ainsi des autres. (...) s, est note de seconde personne aus Grecz et aus Latins: et doit estre a nous qui tenons d'eus la plupart du bien que nous avons*, Gaiffe 95-96.

<sup>194</sup> Estienne 45 et 69.

<sup>195</sup> Thurot 2. 41.

<sup>196</sup> Le *z* comme marque de personne est vraisemblablement dû au fait que Du Bellay utilise cette lettre comme marque du pluriel après consonne. Du Bellay écrit aussi *soubz* (3). Voir chapitre 2.4.2. La notation du pluriel p. 68.

<sup>197</sup> Estienne 42-43, Cameron 48 et Maupas 204-205.

singulier, mais non pas aussi régulièrement que Du Bellay. Dans son *Art poétique François* il y a des formes comme *ne feroy'-je pas* à côté des formes comme *je trouveroie*.<sup>198</sup> Il nous semble donc probable que l'apostrophe utilisée par Du Bellay soit la marque d'un *e* omis malgré la graphie *ie voudroy*s de *La Deffence*.

En ce qui concerne la désinence de la troisième personne du pluriel, les textes du XVI<sup>e</sup> siècle présentent deux formes différentes : *-oient* et *oient*. Dans *La Deffence* la graphie plus courte est nettement plus fréquente, avec 61 occurrences contre 7 occurrences de la désinence *-oient*.<sup>199</sup> Estienne ne reconnaît que la forme plus longue, de même que Maupas. Sebillet raisonne sur cette question de désinence aux imparfaits de l'indicatif, de l'optatif et du conjonctif :

Encor si tu y avises de prés, tu verras beaucoup de gens lés prononcer et escrire sans é, comme disoint, soint, avoint, couroint : l'opinion desquels n'est sans grande apparence de raison. Car il semble puis qu'au singulier disoit, soit, couroit, n'y a point d'é : aussi n'y en doit il avoir au pluriel.<sup>200</sup>

#### 2.4.1.3. Le passé simple de l'indicatif

Dans *La Deffence* ne sont attestées que les formes des troisièmes personnes du passé simple. Pour les verbes de la première conjugaison la désinence de la troisième personne du singulier est régulière : *exprima* (23), *s'ecria* (24), *immita* (24) et *condamna* (84). Aux troisièmes personnes du pluriel des verbes du premier groupe Du Bellay utilise la terminaison *-arent* : *transportarent* (9), *donnarent* (41).

Depuis les Grecz trasportarent ce nom aux meurs brutaux, & cruelz...(9)

Mais vous ne ferez ia si bons Massons (...) que leur puissiez rendre celle forme, que leurs donnarent premierement ces bons, & excellens Architectes. (41)

Selon Gougenheim la désinence *-arent* est due à l'ouverture de *è* devant *r*, qui est un fait de prononciation populaire, mais certains grammariens l'ont cependant favorisée parce qu'elle leur paraissait plus proche de la désinence latine *-arunt*.<sup>201</sup> Selon Sebillet les verbes qui se terminent en *-er* ont un *a* non seulement aux trois personnes du singulier mais à toutes les personnes du passé simple :

<sup>198</sup> Gaiffe 86. Voir aussi chapitre 2.7.2. L'apostrophe p. 85.

<sup>199</sup> Voir le tableau p. 65.

<sup>200</sup> Gaiffe 47.

<sup>201</sup> Gougenheim 113.

Pour bien user donc, donne toy garde que le verbe qui ha er en son infinitif, prene a, en son pretérit parfait de l'indicatif : comme, aimer, l'infinitif, fait que je die au pretérit parfait indicatif, j'aimay, tu aimas, il aima. (...) Mais encor n'est ce pas asséz que tu gardes cest a, aus trois personnes singulières : ains le faut continuer és trois personnes du plurier : comme, Nous aimames, vous aimates, ilz aimarent.<sup>202</sup>

Estienne utilise la désinence *-erent* : *ils aimerent*<sup>203</sup> de même que Maupas, qui fait aussi remarquer que

Gardez-vous de dire Aimarent, Parlarent, Criarent, à la mode de Gasgongne.<sup>204</sup>

Les autres formes de la troisième personne du singulier du passé simple attestées dans *La Deffence* sont *repondit* (51), *defendit* (80), *introduysit* (69), *deuint* (33) et *feut* (25). Le corpus contient aussi les formes *dist* (86), *aprist* (81) et *fist* (41). Même dans ces graphies le *s* pouvait indiquer qu'il s'agit de l'imparfait du subjonctif, le contexte prouve le contraire :

Caton l'Aisé (...) dist à Posthumie Albin...(86)

...à l'exemple de Caton, qui en sa vieillesse aprist les Lettres Greque. (81)

& si vous esperez (comme fist Esculape des membres d'Hippolyte) que...(41)<sup>205</sup>

Selon Sebillet, le verbe *prendre* avait la forme *print* à la troisième personne du singulier du passé simple. Même Maupas donne encore cette graphie en *in* : *ie prin* à côté de la forme *ie pri*. Dans *La Deffence* seule la graphie *prist* (*aprist*) est attestée. A la troisième personne du pluriel sont attestés encore les formes *se misrent* (87) du verbe *mettre* et *feurent* (71) du verbe *être*.

#### 2.4.1.4. Le futur

Les désinences du futur de l'indicatif utilisées par Du Bellay sont régulières : *-ay*, *-as*, *-a*, *-ons*, *-ez*, *-ont* : *Je ne croyray* (19), *tu diras* (74), *il repliquera* (30), *rendrons nous* (15), *oserez vous* (79), *ilz fourniront* (55). Dans le radical des verbes *pouvoir* et *trouver* est attestée la variation entre consonne simple et consonne double : *pourra* (14, 14), *poura* (14, 24). Cette variation sera traitée plus loin au chapitre concernant les consonnes doubles (p.).

<sup>202</sup> Gaiffe 90-91.

<sup>203</sup> Estienne 43.

<sup>204</sup> Maupas 205.

<sup>205</sup> Voir aussi chapitre 2.4.1.6. L'imparfait du subjonctif p. 65.

Si l'on en croit Théodore de Bèze (1548), le *e* tombait au futur de certains verbes en *-er* et l'on disait *envoïrai*, *ennuïrai*, *essuïrai*, *loûrai*.<sup>206</sup> Dans la Deffence ne sont pas attestées les graphies où le *e* est supprimé, mais au contraire le corpus présente la graphie *louëra*. Le tréma pourrait donc s'expliquer par le souci de la prononciation du *e* qui tendait à se supprimer dans la langue parlée.

#### 2.4.1.5. Le présent du subjonctif

Les désinences personnelles du présent du subjonctif dans *La Deffence* sont *-e*, *-es*, *-e*, *-ions*, *-iez*, *-ent*, ce qui est parfaitement conforme à la conjugaison donnée par Estienne:

Ceux, qui penseront, que *ie soye* trop grand Admirateur de ma Langue... (43)

...ie ne veux pas (Lecteur) que sans election, & iugement tu *te prennes* au premier venu. (52)

...& qu'il n'y *ait* vers, ou n'aparoisse quelque vestige de rare, & antique erudition. (55)

... affin que (...) plus facilement *paruenions* à notre propre felicité... (34)

Mais vous ne serez ia si bons Massons (...) que leur *puissiez* rendre celle forme... (41)

Je ne pense que telles choses *se facent* par la nature desdites Langues... (28)

Le corpus contient pourtant quelques formes qui diffèrent des formes ci-dessus quant à leurs désinences. A la deuxième personne du pluriel est attestée une fois la forme *puisiez* (24) qui peut très bien être une simple faute de frappe, mais vu que les formes en *-ons* et en *-ez* étaient encore en usage au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>207</sup>, il est possible qu'il s'agisse ici d'une variante morphologique de la forme *puissiez*. A la troisième personne du pluriel le verbe *être* est attesté sous les formes *soient* (81) et *soint* (43). Nous avons déjà étudié cette variation de désinence au chapitre concernant l'imparfait de l'indicatif et le conditionnel (p.), et de même qu'avec ceux-ci, la forme plus courte *soint* est plus fréquente avec six (6) occurrences contre deux (2) occurrences de la forme *soient*.

<sup>206</sup> Thurot 1. 145.

<sup>207</sup> Gougenheim 115.

Le tableau suivant présente la variation dans les désinences de l'imparfait de l'indicatif, du conditionnel et du présent du subjonctif (du verbe *être*) à la troisième personne du pluriel.

Temps et mode	-oint	-oient
L'imparfait de l'indicatif	45 = 67 %	3 = 33 %
Le conditionnel	16 = 24 %	4 = 45 %
Le présent du subjonctif	6 = 9 %	2 = 22 %
<b>Total</b>	<b>67 = 100 %</b>	<b>9 = 100 %</b>

Il est aussi à remarquer que la forme *dies* est attestée du verbe *dire* dans le corpus : *afin que tu ne dies* (74). Maupas donne encore au début du XVII<sup>e</sup> cette même forme à côté de la forme actuelle.<sup>208</sup> La conjugaison du verbe *vouloir*, à son tour, présente l'alternance *eu* / *e* aux formes des troisièmes personnes. Les formes du subjonctif présent sont écrites avec *-e-* dans le radical, tandis que les formes du présent de l'indicatif ont le digramme *-eu-*. Estienne, ainsi que Maupas, reconnaissent seules les formes en *-eu-* au subjonctif.<sup>209</sup>

... ne permet qu'ilz *veillent* faire sain, & entier iugement de leur vulgaire. (9)

...& semble (disent aucuns) que par les Ecriz de ceux de son Tens, il *veille* eternizer son nom,... (48)

...aussi diray-ie, (...), que de la ne dependent les Victoires du Roy Henry, à qui Dieu *veille* donner la félicité d'Auguste,& la bôté de Traian. (51)

Sur tout nous conuient auoir quelque scauant, & fidele Compaignon, ou vn Amy bien familier, voire trois, ou quatre, qui *veillent*, & puissent congnoitre noz fautes, & ne craignent point blesser nostre papier auecques les vngles. (78)

#### 2.4.1.6. L'imparfait du subjonctif

Les désinences de l'imparfait du subjonctif sont *-sse*, *-sses*, *-st*, *-ssions*, *\*-ssiez*, *-ssent*.

... bien que ie le *peusse* faire sans honte (27)

...ie seroy' bien d'opinion, que tu t'y *employasses*... (57)

Mais ie seroy' bien d'auis qu'apres les auoir apprises, on ne *deprisast* la sienne... (40)

<sup>208</sup> Maupas 228.

<sup>209</sup> Estienne 59, Maupas 238.

Le vouldroy' bien que nostre Langue feust si riche d'Exemples domestiques, que n'eussions besoing d'auoir recours aux Etrangers. (26)

Le vouldroyz bien qu'a l'exemple de ce grand Monarque (...) tous Roys, & Princes amateurs de leur Langue *deffendissent*, par edict expres à leurs subiectz de non mettre en lumiere...(80)

Le corpus ne présente pas d'hésitation quant aux désinences de l'imparfait du subjonctif, mais quelques formes avec variation dans le radical sont pourtant attestées : le verbe *vouloir* se trouve sous les formes *voulussent* (40) et *volussent* (88), et le verbe *être* a les deux formes *feussent* (15) et *fussent* (24). Dans le premier cas il s'agit de l'alternance vocalique *ou/o* qui a déjà été étudiée dans ce travail<sup>210</sup>, et dans le deuxième le *e* de *feussent* est l'ancienne marque de l'hiatus, aussi antérieurement traitée dans notre étude<sup>211</sup>.

Nous pouvons encore mentionner les formes *fist* (32) du verbe *faire*, *rebatist* (41) du verbe *rebatir* et *entreprist* (80) du verbe *entreprendre*. En fait, la graphie *fist* est utilisée aussi bien pour le passé simple que pour l'imparfait du subjonctif. L'ambiguïté de la forme fait que l'emploi du mode n'est pas toujours évident :

...& si vous esperez (comme *fist* Esculape des membres d'Hippolyte)...(41)

...à mon gré vn des meilleurs petiz Ouuraiges, que *fist* onques Marot. (57)

Encores seroy' ie bien d'opinion que le scauant Translateur *fist* plust tost l'office de Paraphraste, que du Traducteur...(32)

Dans la deuxième phrase *un des meilleurs* pourrait justifier l'emploi du subjonctif, mais comme l'auteur semble considérer le propos comme vrai, il s'agit ici plutôt de l'indicatif. La forme *rebatist*, à son tour, a la graphie d'un imparfait du subjonctif, mais comme nous l'avons déjà vu, le corpus présente quelques formes de la troisième personne du singulier du passé simple et même du présent de l'indicatif avec la terminaison *-st*. Le contexte où se trouve ce verbe, ainsi que le fait que dans des éditions ultérieures la graphie fut corrigée en *rebastit*, montre qu'il s'agit ici plutôt de l'indicatif :

... comme si en la façon qu'on *rebatist* un vieil edifice, il s'attendoit rendre par ces pierres ramassées à la ruynée Fabrique de ces Langues sa premiere grandeur, & excellence. (41)

En ce qui concerne la forme *entreprist*, il se trouve dans une phrase subordonnée suivant le verbe *défendre*, au sens d'*interdire*, qui entraîne ainsi le subjonctif dans la subordonnée :

<sup>210</sup> Voir chapitre 2.1.1.6. Alternance vocalique *o/ou* p. 35.

<sup>211</sup> Voir chapitre 2.1.1.7. Archigraphème U: alternance *eu/u* p. 37.

...a l'exemple de ce grand Monarque, qui defendit, que nul n'*entreprist* de le tirer en Tableau, si non Apelle, ou en statue, si non Lysippe... (80)

#### 2.4.1.7. L'impératif

Les désinences de l'impératif présentent quelque hésitation à la deuxième personne du singulier. D'une part Du Bellay utilise des formes sans *s* : *Recoy* (4), *Ly (...)* et *rely* (54), *choysi moy* (59), *fay* (59), *ne te soucie* (64), *dy* (65), mais d'autre part des formes avec *s* sont aussi attestées dans le corpus : *ne t'ebahis* (44), *prends garde* (55), *ne crains* (64). Normalement un verbe a soit la forme sans *s*, soit la forme avec un *s*, seul le verbe *user* étant attesté sous les deux formes :

Quand au reste, *vse* de motz purement Francoys, non toutesfois trop communs, non point aussi trop inusitez, si tu ne voulois quelquefois... (65)

*Vses* donques hardiment de l'Infinitif pour le nom, comme l'Aller, le Chanter, le Vivre, le Mourir. (73)

Sebillet proscrit le *s* au singulier de l'impératif :

Le mesme dois-tu observer au singulier de l'impératif, disant : *fay*, *dy*, *ly*, *voy*, *ry*, *respon*, *pren*, *vien*, *tien*, *mor*, *va*, *cou*, *mou*, *semon*, *ton*, *oin*, *join*, *estain*, *pain*, *congnoy*, *croy*, *ven*, *tay*, *pay*, *vy*, *suy*, et ainsi des semblables.<sup>212</sup>

Dans sa grammaire Estienne donne lui aussi, pour illustrer les quatre groupes de conjugaison, des formes sans *s*, sauf lorsqu'il présente les verbes irréguliers de la deuxième conjugaison, c'est-à-dire les verbes en *-oir*, qui d'après certains prennent un *s* à la deuxième personne du singulier : *Meus* (*Mouuoir*), *Sies / Sees* (*Seoir*) et *Vauls* (*Valoir*).<sup>213</sup>

Les autres formes de l'impératif attestées dans *La Deffence* sont à la troisième personne du singulier ou aux première et deuxième du pluriel :

*Se compose* donq' celui, qui vouldra enrichir sa Langue, à l'imitation des meilleurs Auteurs Grecz, & Latins... (25)

*Disons* donques breuement ce, que nous semble de notz Poëtes Francoys. (47)

*Pillez moy* sans conscience les sacrez Thesors de ce Temple Delphique, ainsi que vous auez fait autrefois : & *ne craignez* plus ce muet Apollon, ces faulx Oracles, ny ses fleches rebouchées. (90)

<sup>212</sup> Gaiffe 96.

<sup>213</sup> Estienne 57-58.

## 2.4.2. La notation du pluriel

Le morphogramme *s* du pluriel a deux variantes dans *La Deffence*: le *z* et le *x*. Le *s* est normalement utilisé après voyelle comme dans *gestes* (10) et *ennemys* (11), mais les graphies avec *z* existent aussi: *Banniz* (81), *Souciz* (74), *vertuz* (25) ainsi que *cotez* (84), *colorez* (14) *Vyrelaiz* (55). Au XVI<sup>e</sup> siècle on utilisait effectivement le *z* après *e* fermé final où il servait aussi de signe diacritique pour marquer la fermeture de *e*:

Aux mots qui se terminent en *e* au singulier, lequel se prononce en ouurant vng peu la bouche, il fault adiouster vne *s* pour faire le plurier: comme, *Pierre*, *Pierres*: *Homme*, *Hommes*. *Tables*, *Tables*: *Arbre*, *Arbres*. A ceulx desquels l'*e* final se prononce a bouche ouuerte au singulier, de tout temps on adiouste vng *z* au lieu de *s* pour faire le plurier: comme, *Lettre*, *Lettrez*, *Aimé*, *Aimez*.<sup>214</sup>

Dolet, par contre, n'admet pas de *z* après un *e* masculin à la fin des substantifs pour marquer le pluriel :

Te ueulx aduertir en cest endroit d'une mienne opinion. Qui est, que le, è, masculin en noms de plurier nombre ne doit recepuoir ung, *z*, mais une, *s*, & doit estre marqué de son accent, tout ainsi qu'au singulier nombre. Tu escriras doncq uoluptés, dignités, iniquités, uerités :& non pas uoluptéz, dignitéz, iniquitéz, ueritéz. Ou sans é marqué avec son accent aigu tu n'escriras uoluptez, dignitez, iniquitez, ueritez. Car, *z*, est le signe de, é, masculin au plurier nombre des uerbes de seconde personne :& ce sans aucun accent marqué dessus.<sup>215</sup>

Quand le mot finit graphiquement par une nasale, le *s* est la seule graphie possible: *Latins* (16), *Atheniens* (10) *Mains* (28). Le *z* est utilisé après une consonne: *francz* (13), *rancz* (79), *cruelz* (9), *Consulz* (40), *nudz* (19), *piez* (24), *Grecz* (29), *Coqz* (56). Le mot *nudz* est le seul attesté aussi sous la forme de *nuds* (67). Pourtant, après la consonne *r* Du Bellay met normalement un *s*: *Orateurs* (13), *Cesars* (14). Du mot *Ars* (8) existe cependant la variante *Arz* (85). Selon Estienne, par contre, on devrait mettre un *s* après une consonne et omettre les consonnes finales *t* et *d* régulièrement au pluriel:

Ceux qui se terminent en consonante au singulier, on leur adiouste vne *s* pour en faire plurier: comme, *Grec*, *Grecs*: *Lac*, *Lacs*: *Long*, *Longs*: *Champ*, *Champs*. Il faut excepter ceulx qui finent en *t* ou *d*: car au plurier le *t* & le *d* sont tourneez en *s*, ou sont reiectez: comme *Dent*, *Dens*: *Soudard*, *Soudars*: *Dard*, *Dars*: *Plaid*, *Plais*.<sup>216</sup>

Meigret fait la même remarque :

Notez aussi, que tous noms terminez en *d*, ou *t*, les tornent au plurier en *s*, ou *z*, come renard, hazard, dent, content, qui font renars, hazars, dens, contents.<sup>217</sup>

<sup>214</sup> Estienne 16

<sup>215</sup> Dolet 34-35.

<sup>216</sup> Estienne 16.

<sup>217</sup> Cameron 72-73.

Du Bellay applique cette règle plus indifféremment, car d'un côté *La Deffence* présente des graphies sans consonne finale: : *Enfans* (78), *suffisans* (80), *Accens* (72), *Argumens* (24), *excellens* (41), *Espris* (87), *piez* (28), *noz* (11), *voz* (90), *satisfais* (37), mais d'autre part la consonne finale est souvent conservée: *piedz* (24), *notz* (10), *votz* (79), *satisfaitz* (46), *euenementz* (17), *iugementz* (83) et aussi *poinctz* (44), *maintz* (87).

Le *x* à son tour est attesté comme marque du pluriel à tous les mots finissant au pluriel par *-au*, *-eu* ou *-eau*: *Maulx* (43), *brutaux* (9), *Dieux* (4), *lieux* (49), *Oyzeaux* (34), sauf dans les mots *uœuz* (4) et *leuz* (54). Au XVI<sup>e</sup> siècle on avait encore souvent un *z* ou un *s* au pluriel pour les mots de ce groupe.<sup>218</sup>

Nous voulons encore reporter l'attention sur l'accord des participes présents qui sont variables en nombre dans le corpus :

...notz maieurs, qui *ayans* (...) en plus graude (sic) recommandation le bien faire, que le bien dire, & mieux *aymans* laisser à leur posterité...(12)

...pour ne faire comme ceux, qui *voulans* aparoitre semblables à quelque grand Seigneur...(54)

Si donques ceux, que i'ay nommez, *dedaignans* leur Langue, eussent escrit en Grec...(87)

Dans les exemples suivants il s'agit en fait du gérondif, bien que la préposition *en* n'y figure pas. Dans ces cas-là, le participe présent est invariable :

A quoy à bien aydé l'enuie des Romains, qui comme par vne certaine coniuration *conspirant* contre nous, ont extenué en tout ce qu'ils ont peu...(11)

Ainsi veillent ilz faire de toutes les Disciplines, qu'ilz tiennent enfermées dedans les Livres Grecz, & Latins, *ne permettant* qu'on les puisse voir autrement...(37)

...que *se fiant* en eux, nous serions trop eloingnez de la victoire...(49)

Que pensent doncq' faire ces Reblanchisseurs de murailles : qui iour, & nuyt se rompent la Teste à immiter, que dy ie immiter ? Mais transcrire vn Virgile, & vn Ciceron ? *batissant* leur (sic) Poèmes des Hemystyches de l'vn, & *iurant* en leurs Proses aux motz & Sentences de l'autre : *songeant* (...) des Peres Cnscripitz...(40)

---

<sup>218</sup> DHOF 1173.

### 2.4.3. Les consonnes finales

Etant donné qu'un grand nombre de consonnes finales a un rapport morphologique de genre, de nombre ou de dérivation, nous les traiterons ensemble dans cette partie consacrée aux morphogrammes.

L'hésitation dans la notation des consonnes finales au XVI<sup>e</sup> siècle est sans doute due au fait qu'elles ne furent plus prononcées devant un mot commençant par consonne mais conservées devant voyelle et à la pause, comme nous l'affirme Estienne :

Et en la fin elle [r] ne se prononce point quand le mot suyuant commence par vne consonante : comme, *Il ueult aller dehors.* comme si tu escriuois, *il ueult alle dehors.*

Quand elle [s] est en la fin des mots, si le mot suyuant commence par vne consonante, elle ne se prononce point : comme en disant, *Les femmes sont bonnes,* comme si on escriuoit, *Le femme son bonnes.* Si le mot suyuant commence par vne voyelle, lors se prononce s finissant le mot precedant : comme, *Les enfans, Les amoureux.* Pareillement se prononce par tout ou on sarreste.

Quand il [t] est en la fin du mot, & que le mot suyuant commence par vne consonante, il ne se prononce point, comme, *Ils sont bons* : quasi qui escriroit, *Ils son bons.*<sup>219</sup>

Dans *La Deffence* l'hésitation attestée à la position finale concerne surtout le *s* qui alterne avec *z* et *x* : *Repos* (85), *Repoz* (58), *mespris* (36), *meprix* (85), *le doulz* (55), *ce beau mot composé Aigredoulx* (89). Dans ce dernier mot *doux* la graphie avec *z* est une graphie historique transcrivant le groupe *ts*. La graphie en *x* est une extension abusive de l'ancienne notation de *-us* par *x*.<sup>220</sup> Après les voyelles autres que le *e* ouvert, l'emploi du *z* était assez aléatoire, et le *s* a fini par l'emporter en 1694 dans la plupart des cas, comme dans le mot *Repoz* et *loz* (44) du corpus. Quant au mot *meprix*, la graphie du substantif *prix* (14) a probablement eu une influence là-dessus.

Dans les mots *le fraiz* (73), *relaiz* (3), *Maraiz* (81) le *e* ouvert est déjà noté avec le digramme *ai*, ce qui rendrait normalement l'utilisation du *z* inutile, car on l'employait, avant l'introduction des accents, après *e* pour noter que celui-ci se prononçait ouvert.<sup>221</sup>

Le *z* est utilisé aussi dans les mots *paiz* (15), *Nez* (51), *soubz* (3), *confuz* (76) et *filz* (74) de *La Deffence*, tandis que les mots comme *chés* (74), *pres* (54), *tas* (55) ont un *s*, ainsi

<sup>219</sup> Estienne 8-9.

<sup>220</sup> *DHOF* 376 'doux, douce'

<sup>221</sup> *DHOF* 1168.

que tous les mots ayant un *r* comme avant-dernière lettre : *cours* (29), *Vers* (41), *Ours* (78), *Velours* (64). Dans ce dernier mot le *r* n'est pas étymologique (lat. *villosus*<sup>222</sup>), mais il a été rajouté par analogie au moment où la prononciation du *r* final était flottante. Selon *DHOF* la restitution générale du *r* finale s'est faite au XVII<sup>e</sup> siècle, le siècle précédent ayant connu l'effacement de cet *r* de la prononciation.<sup>223</sup>

Dans le cas de *le faiz* (3) le *z* semble remplacer le *t*. Le mot *pié* (26) est graphié à la médiévale, mais un *d* restitué se rencontre cependant au pluriel *piedz* (24), attesté aussi sans *d* : *piez* (27). De même le mot *nue* (12) se retrouve au singulier sans *d* qui figure dans le pluriel *nudz* (19). Le corpus présente aussi la graphie *ranc* (44), où Du Bellay utilise le *c* à la place du *g*. En ce qui concerne le *t* finale, nous pouvons mentionner la graphie *Marchant* (86) qui est la graphie de l'ancien français. L'influence du féminin *marchande* et des dérivés *marchander*, *marchandise* a contribué à la substitution du *t* par le *d* au masculin.<sup>224</sup> Dans les adjectifs et substantifs qui avaient un *t* au masculin, mais un *d* au féminin (*badaut*, *badaude*), la consonne finale masculine, devenue muette, finit par être remplacée par la consonne féminine qui restait prononcée. Le mot *verd* avait pourtant deux féminins, *verde* et *verte*, d'où la longue hésitation graphique dans ce mot.<sup>225</sup> Du Bellay conserve au féminin la consonne finale masculine : *la verde couleur* (56)

Dans *La Deffence* beaucoup d'adverbes se terminent en *s* même contre l'étymologie. En latin un grand nombre de mots invariables avaient un *s* final que l'on gardait aussi dans les mots français, mais cet *s* s'est glissé ensuite par analogie dans d'autres mots devenant ainsi une sorte de marque adverbiale<sup>226</sup>. Les formes avec un *s* analogique attestées dans le corpus sont *encores* (10), *donques* (36), *avecques* (29), *guerres* (49), *n'agueres* (26), *iusques* (5), *lors* (44), *ores* (63), *riens* (8). Le mot *riens* (1 occurrence) se rencontre normalement sans *s* dans le corpus, et le mot *encores* (19 occurrences) a la variante abrégée *encor'* (15 occurrences), ainsi que *donques* (19 occurrences) a la variante

<sup>222</sup> *FEW* 14. 456 'villosus'.

<sup>223</sup> *DHOF* 'velours' 1069.

<sup>224</sup> *DHOF* 'marchand, ande' 652.

<sup>225</sup> *DHOF* 'vert, verte' 1077.

<sup>226</sup> *DHOF* 'guère, guères' 539.

*don(c)q'* (6 occurrences)<sup>227</sup>. Ronsard accorde une grande liberté à l'auteur en ce qui concerne l'emploi de ces adverbes :

Tu diras selon la contrainte de ton vers *or, ore, ores, adonc, adoncq, adonques, avecq', avecques* et mille autres que sans crainte tu trancheras et allongeras ainsi qu'il te plaira, gardant tousiours une certaine mesure consultée par ton aureille.<sup>228</sup>

A propos du mot *encore*, La Ramée affirme que la forme *encore* s'emploie devant une consonne, et la forme *encores* devant une voyelle.<sup>229</sup> Dans *La Deffence* les formes complète et abrégée sont utilisées indifféremment à cette position : *non encor' traitées* (62), *encor' en quelques* (71), *encores de Virgiles* (61), *encores est ce* (61).

## 2.5. LES LOGOGRAMMES

La distinction graphique des homophones à l'écrit était une des caractéristiques de l'orthographe ancienne et vivement réfutée par les partisans de l'orthographe nouvelle comme Meigret et Péletier. Cette distinction concernait des mots grammaticaux (*a / à*) et des mots pleins, dans lesquels les graphies servaient à la fois à opposer les radicaux et à rattacher ceux-ci à leurs dérivés et à leur champ sémantique (*champ / chant*). Cette distinction graphique est utilisée aussi bien pour les mots d'origine différente que pour les mots polysémiques.<sup>230</sup>

Du Bellay ne se soucie pas grandement de la distinction graphique dans *La Deffence*. Il utilise la même graphie pour les mots *sûr* et *sœur*, qui anciennement formaient une paire homonymique, leur prononciation étant quasi identique<sup>231</sup> : *Si non que tu en montres vn plus seur* (75) et *l'Imprimerie Seur des Muses* (29). Il est vrai pourtant que le mot *sûr* est aussi attesté sous la forme de *sur* (79) dans le corpus. Dans le mot *le doy* (46), Du Bellay a simplifié la graphie assez radicalement en omettant les consonnes finales étymologiques *g* et *t*. Cette graphie serait identique avec la forme conjuguée *je dois* > *\*ie doy* compte tenu de la méthode de Du Bellay d'écrire les formes de la première personne du pluriel des

<sup>227</sup> Voir chapitre 2.7.2. L'apostrophe p. 85.

<sup>228</sup> Thurot 1. 181.

<sup>229</sup> *Idem* 1. 183.

<sup>230</sup> *DHOF* 1173.

<sup>231</sup> *DHOF* 1173-1174.

verbes comme *croire* et *voir*<sup>232</sup> sans *s* final. La notation de *soit* et de *soy* pose aussi des problèmes :

... tous le Ars, & Sciences en toutes les quatre parties du monde, sont chacune endroit *soy* vne mesme chose (8).

... qu'elle ne puyse produire de *soy* quelque fruit de bonne inuention (15)

... aussi diray-ie bien (...) que la France *soit* en Repos, ou en Guerre, est de long interuale à préférer l'Italie... (85)

Les graphies attestées dans *La Deffence* pour les mots *conte* et *compter* sont aussi intéressantes :

Iéte toy à ces plaisans Epigrammes, non point comme font au iourd'huy vn tas de faiseurs de *comtes* nouveaux... (55)

... qui soubz vmbre de bonne foy vous surprenne tous nudz *contans* la rançon du Capitole... (90)

Les deux mots viennent du même mot latin *computare*. Les variantes graphiques pour ces deux mots étaient encore courantes au XVI<sup>e</sup> siècle, mais l'on commençait déjà à renforcer la distinction graphique des mots de même origine, comme *conte* et *compter*.<sup>233</sup>

## 2.6. LES LETTRES ETYMOLOGIQUES ET HISTORIQUES

### 2.6.1. Les consonnes muettes internes

#### 2.6.1.1. Remarques préliminaires

Une autre caractéristique de l'orthographe nouvelle était la simplification de certaines séries de consonnes doubles ainsi que la suppression de consonnes étymologiques et diacritiques qui avaient servi à rappeler l'origine ou la famille du mot, ou bien à noter la valeur ou la prononciation de certaines voyelles ou de certains graphèmes composés.<sup>234</sup> Dans *La Deffence* les anciennes et les nouvelles graphies coexistent. Ainsi, notre corpus présente des graphies anciennes avec les consonnes *b*, *c*, *d*, *f*, *l* et *s* qui ont une fonction étymologique ou diacritique à côté des graphies nouvelles où ces consonnes ont été supprimées.

<sup>232</sup> Voir le chapitre 2.4.1.1. Le présent de l'indicatif p. 59.

<sup>233</sup> *DHOF* 1175.

Nous essayerons d'illustrer cette alternance des graphies anciennes et nouvelles à l'aide de tableaux montrant les occurrences des deux graphies de chaque mot en question. Nous n'avons rangé dans les tableaux que les mots dont existent les deux graphies, ancienne et nouvelle. Ces tableaux donnent seulement une idée de la tendance de Du Bellay pour une graphie ancienne ou nouvelle, car la plupart des mots de ce groupe, ayant seulement une graphie dans *La Deffence*, soit l'ancienne soit la nouvelle, ne figurent pas dans les tableaux.

#### 2.6.1.2. Le *s* muet

De toutes les lettres muettes internes le *s* est sans doute le plus utilisé, c'est-à-dire qu'il a eu le plus de fonctions différentes. Au XVI<sup>e</sup> siècle le *s* interne, restitué à l'écrit dans beaucoup de mots savants au siècle précédent, ne se prononçait pas dans les milieux populaires.<sup>235</sup> Selon Estienne

S Deuant *t* aucunes autres consonantes, au milieu de la diction, souuent ne se prononce point, comme *Maistre*, *Escuelle*. comme si tu escriuois *Maitre*, *Ecuelle*, mais toutesfois prononceans *ai* & *e* a bouche ouuerte. Aucunesfois elle se prononce, comme en Latin, Honeste, Honestus: *Domestique*, *Domesticus*: *Scholastique*, *Scolasticus*: *Euangeliste*, *Euangelista*: *Chaste*, *Castus*: *Reste*, *Restans*.<sup>236</sup>

Le *s* dans les mots comme *estre* (38), *estoient* (28) *Forests* (73), *nostre* (8) *goust* (55) et *Asne* (56) n'est pas seulement un rappel étymologique mais note aussi la valeur de la voyelle précédente. Le *s* devenu muet, la voyelle précédente se prononçait plus longue, ce qui fait que le *s* était aussi la marque de cet allongement, pouvait avoir une fonction diacritique<sup>237</sup>.

Assez souuent elle s'escript pour prolonger le son de la syllabe precedante, sans la prononcer, comme *Descourir*, *Esconduire*, *Esleuer*, *Mesme*, *Luy mesme*. *Mesler*, *Vesce*, *Aimast*, *Asne*, *Masle*.<sup>238</sup>

Le *s* pouvait cependant aussi indiquer le timbre de la voyelle précédente, ce qui explique les graphies comme *estoient* (28), *estrangeres* (18), *Response* (27) de *La Deffence*. En plus, le *s* muet servait de marque distinctive dans les formes verbales.<sup>239</sup>

<sup>234</sup> Baddeley 21-22, 27.

<sup>235</sup> *DHOF* 1158.

<sup>236</sup> Estienne 8

<sup>237</sup> *DHOF* 1158.

<sup>238</sup> Estienne 8.

Dans le corpus sont attestés les mots suivants dont existent les deux formes, sans et avec le *s* muet :

Graphies	avec -s	sans -s	Total
ce(s)t, ce(s)te	27 = 39 %	43 = 61 %	70 = 100 %
no(s)tre	53 = 68 %	25 = 32 %	78 = 100 %
vo(s)tre	3 = 50 %	3 = 50 %	6 = 100 %
e(s)trange, -ger(es)	3 = 14 %	19 = 86 %	22 = 100 %
e(s)té	3 = 8 %	33 = 92 %	36 = 100 %
e(s)toit, e(s)toi(e)nt	7 = 29 %	17 = 71 %	24 = 100 %
me(s)pris	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
me(s)tier	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
dixie(s)me	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
restrAindre	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
<b>Total</b>	<b>100= 41 %</b>	<b>144 = 59 %</b>	<b>244= 100 %</b>

En plus, le corpus présente beaucoup de mots attestés avec l'une ou l'autre graphie seulement. Avec le *s* muet se rencontrent les mots *prestres* (37), *Bestes* (34), *goust* (55), *Fluste* (57) et *tost* (13). Le nombre de mots sans *s* muet est pourtant beaucoup plus important dans le corpus: *abatardir* (9), *tachoint* (10), *Opiniatre* (30), *batir* (59), *traître* (90), *naitre* (13), *connoitre* (67), *oter* (63), *coutume* (14), *goutées* (36) et ainsi de suite.

### 2.6.1.3. Le *c* muet

Le *c* étymologique devant un *t* apparaît régulièrement dans les graphies: *sainctes* (3), *en effect* (4), (les) *traictz* (4), *subiecte* (83), *poinct* (18), *ioinctz* (75), *instruicte* (49), *on dict* (22) et ainsi de suite. En plus, ce *c* se retrouve aussi dans les mots *sciences* (37) et *scauoir* (18). Dans ce dernier le *c* n'est pas étymologique, car le mot vient du latin *sapere*, mais en moyen français le mot a été rapproché du latin *scire*, ce qui a induit à une restitution

<sup>239</sup> Voir chapitre 2.4. Les morphogrammes p. 59.

erronée du *c*.<sup>240</sup> Le corpus présente aussi des formes simplifiées où le *c* est tombé: *traitées* (18), *endroit* (22), *coniointe* (41), *saintes* (16), *point* (19), *on dit* (53

Dans le tableau suivant figurent les mots dont existent les deux graphies, avec et sans *c* muet, dans *La Deffence* :

Graphies	Avec -c-	Sans -c-	Total
part. passés et formes conj.			
di(c)t, fai(c)t, tradui(c)t	27 = 39 %	42 = 61 %	69 = 100 %
poin(c)t	2 = 3 %	65 = 97 %	67 = 100 %
(en)droi(c)t	12 = 80 %	3 = 20 %	15 = 100 %
trai(c)ter et ses dérivés	6 = 33 %	12 = 67 %	18 = 100 %
<b>Total</b>	<b>47 = 28 %</b>	<b>122 = 72 %</b>	<b>169 = 100 %</b>

Le corpus présente, encore une fois, des mots en graphie ancienne ou nouvelle sans variantes graphiques : *laict* (42), *intellect* (39), *distinct* (76), *instruict* (49), *en effect* (4) et *fruiet* (13), mais *etroite* (66), *amuyter* (65) qui en plus du *c* muet pouvait aussi avoir un *d* muet dans sa graphie : *adnycter*<sup>241</sup>

#### 2.6.1.4. Les autres consonnes muettes internes

Les consonnes *b, d, f, l* et *p* (ainsi que *s* long) s'utilisaient dans les graphies non seulement pour des raisons étymologiques ou diacritiques mais aussi parce que ce sont des lettres à hampe qui ressortent bien de l'écriture et forment des repères visuels.<sup>242</sup>

Dans *La Deffence* se rencontrent des graphies comme *soubz* (3) et *tu doibz* (75) dans lesquelles le *b* est étymologique. Dans le verbe *devoir*, sous la forme de *debuoir* le *b* indique aussi que la lettre suivante *u* est prononcée consonne. Le verbe se rencontre également sans *b*: *tu ne doys* (89). Dans les mots commençant avec *ob-*, *sub-*, *ab-*, Du

<sup>240</sup> *DHOF* 947 'savoir'.

<sup>241</sup> *DHOF* 65 'anuiter'.

Bellay conserve la consonne *b*: *obscurité* (87), *obseruant* (19), *obstant* (81), *subiuguer* (10), *abiect* (15).

Le *d* a, dans les mots *adioute* (69) et *aduertir* (78), les mêmes fonctions. Il est à la fois étymologique<sup>243</sup> et diacritique indiquant que la lettre suivante est prononcée consonne. Le *d* est pourtant supprimé dans *aiuent* (advenir) (61), ainsi que dans *paraenture* (88), et l'on retrouve aussi les formes *aiouter* (78), *le t'amonnesté* (26) et *auertir* (78). Le *f* dans *nayfueté* (19) et *brefuement* (9), en plus de la fonction diacritique, rappelle aussi la graphie des adjectifs correspondants *naïf* et *bref*.

Le *l* à son tour est entièrement diacritique dans les mots comme *myeux* (4), *default* (12), *oultre* (77) et *vouldra* (17). Il facilite la reconnaissance du groupe de lettres qui précède (*au*, *eu*, *ou*) et indique qu'il est prononcé en une seule syllabe. Selon Estienne:

Quelque fois l se scrit, & ne se prononce point: comme *Mauluais* de Malus, *Mieux* de Melius, *Fault*, *Falloir*. *Vauls*, Valet, *Maulx*, Mala, *Hault*, Altum. Combien qu'aucuns soyent d'opinion que *l* en ces mots & semblables prouenans du Latin, ne se doibuent point escrire, entant (disent ils) que *l* est tournée en *u*. (...) Les autres veulent que *l* demeure, pourtant qu'ils sont d'opinion que *a* ou autres lettres precedentes *l*, soyent tournées en diphtongue *au*, ou *eu*, & que *l* demeure a cause du mot Latin dont on la (sic) pris, comme de Mala *Maulx*, de Altus *Hault*.<sup>244</sup>

Elle est quelque fois superflue, & l'escript on seulement pour aider la prolation, a fin de ne mesler les lettres de la syllabe precedente, avec la subsequente: comme aucuns escriuent *Peult*, *Moult*, & plusieurs autres, a fin qu'on ne die *Pe-ut*, en deux syllabes, *Mo-ut*.<sup>245</sup>

Les graphies simplifiées *mieux* (12), *oultre* (26), *vouldra* (15), *ceux* (8) se rencontrent régulièrement à côté des graphies anciennes.

La lettre *p*, enfin, est normalement conservé chez Du Bellay: *contemptibles* (11), *sumptueux* (79), *Recepte* (89), *conscriptz* (40), *ont exempté* (11) etc, mais *ecrit* (72) et *recevoir* (29). Le corpus présente seulement deux mots ayant les deux variantes : *tens* (3) et *temps* (88) ainsi que *cors* (22) et *corps* (61).

<sup>242</sup> Baddeley 21.

<sup>243</sup> FEW 5. 97 'juxtare'. En fait, l'étymologie de *ajouter* n'est pas tout à fait claire. Il est peut-être dérivé de l'ancien français *joster* «réunir» qui vient du latin vulgaire \**juxtare*, ou bien il est dérivé directement du latin vulgaire \**adjuxtare* «mettre à côté, tout près». Dauzat-Dubois-Mitterand 20 'ajouter'.

<sup>244</sup> Estienne 7.

<sup>245</sup> *Idem* 7-8.

Graphies	Ancienne	Nouvelle	Total
de(b)uoir	5 = 12 %	36 = 88 %	41 = 100 %
bre(f)uement, -té	1 = 17 %	5 = 83 %	6 = 100 %
fau(l)t, fau(l)droit	22 = 79 %	6 = 21 %	28 = 100 %
vau(l)t, vau(l)droit	3 = 75 %	1 = 25 %	4 = 100 %
hau(l)t(es), -ement, -eur	12 = 75 %	4 = 25 %	16 = 100 %
veu(l)t	2 = 29 %	5 = 71 %	7 = 100 %
ceu(l)x	3 = 5 %	61 = 95 %	64 = 100 %
mieu(l)x	3 = 19 %	13 = 81 %	16 = 100 %
vieu(l)x	2 = 40 %	3 = 60 %	5 = 100 %
vou(l)dra	2 = 15 %	11 = 85 %	13 = 100 %
teN(p)s	1 = 3 %	38 = 97 %	39 = 100 %
cor(p)s	3 = 50 %	3 = 50 %	6 = 100 %
<b>Total</b>	<b>59 = 24 %</b>	<b>186 = 76 %</b>	<b>245 = 100 %</b>

## 2.6.2. Les consonnes doubles

### 2.6.2.1. Remarques préliminaires

En ce qui concerne les consonnes doubles, le corpus présente des graphies simplifiées, mais d'une manière irrégulière. Les consonnes doubles sont supprimées par exemple dans les mots comme *Acroissement* (22), *acoutumés* (64), *aparoitre* (54), *apeller* (10), *aprenoint* (42), *aprocher* (41), *eforcez* (13), *defence* (31), *dificiles* (43), *afin* (78), *laquele* (4), *egaler* (39), *aleguer* (89), *Imitation* (52), *poura* (14), *pouroit* (13), *Bataille* (69), *atribuant* (52) et *Iéte toy* (55). Le corpus contient des variantes avec la double consonne de chaque mot mentionné ci-dessus. En plus il y a des graphies simplifiées qui n'ont pas de variantes: *iraisonables* (34), *nouriture* (23), *cete* (18), *Literature* (31), *mile* (29), *milier* (42), *Affaires* (35). D'autre part, on y rencontre des graphies archaïques comme *Romme* (85), *Estommac* (29), *dirrige* (25).

Les raisons pour les consonnes doubles sont multiples : ces consonnes doubles peuvent être d'origine étymologique, historique, analogique ou phonologique. Dans notre corpus il y a hésitation entre la consonne double et la consonne simple notamment à la limite préfixe - radical, ainsi que, mais dans une moindre mesure, à l'intérieur du mot, où la consonne double peut être une marque diacritique notant le timbre de la voyelle précédente, ou bien la notation d'une ancienne voyelle nasale. A la position finale, par contre, le corpus présente fort peu d'hésitation.

#### 2.6.2.2. Les consonnes doubles notant les anciennes voyelles nasales

Comme nous l'avons déjà vu à propos des voyelles nasales, les voyelles suivies par une consonne nasale se sont nasalisées dès le X<sup>e</sup> siècle. Cette nasalisation était indiquée à l'écrit par le redoublement de la consonne. L'emploi des consonnes doubles nasales avait un fondement étymologique dans un petit nombre de mots, mais s'est étendu par la suite, du fait de la nasalisation, à de très nombreux mots qui avaient en latin une consonne simple. Cette notation, généralisée dans les imprimés au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, s'est étendue ensuite même à des mots récents qui n'avaient jamais connu de nasalisation. Durant les XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles, s'est produite progressivement la dénasalisation de la voyelle devant *n* ou *m* suivis de voyelle, par la tendance à différencier les deux articulations subséquentes, la voyelle et la consonne.<sup>246</sup>

Notre corpus ne présente d'hésitation que dans deux mots quant aux voyelles nasales : le verbe *imiter* (25), ainsi que ses dérivés *Imitation* (25) et *imitateurs* (27), et le nom propre *Romme* (36) sont aussi attestés avec une consonne nasale simple *imiter* (37), *Imitation* (52), *Imitateurs* (18), *Rome* (24).

Dans le tableau suivant figurent les occurrences des mots attestés aussi bien avec la consonne nasale double que la consonne nasale simple :

Graphie	Double	Simple	Total
Im(m)itation etc.	38 = 90,5 %	4 = 9,5 %	42 = 100 %
Rom(m)e	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
<b>Total</b>	<b>40 = 87 %</b>	<b>6 = 13 %</b>	<b>46 = 100 %</b>

Du Bellay semble suivre Estienne quant à la notation des voyelles nasales suivies de consonne nasale, car il n'y a pas de trace de la simplification des consonnes doubles à cette position. Du Bellay écrit donc *Hommes* (7), *Honneur* (3) et *donner* (16) et même *Estommac* (29) avec la consonne double non étymologique<sup>247</sup> en préférant ainsi le critère phonologique, car la première consonne nasale dans ces mots indique la nasalisation de la voyelle précédente.

Enfin Estienne double *m* et *n* même contre le latin pour marquer la nasalisation d'une voyelle précédente, surtout *o* : *couronne*, *homme*, *bonne*, *donner*, *honnir* ; s'il écrit *honneste*, *honneur* et d'autre part *honorable*, *honorer*, c'est que dans ces deux derniers mots l'*o* était oral tandis qu'il était nasal dans les deux premiers ; nous avons conservé sa façon d'écrire, quoique nous prononcions aujourd'hui un *o* oral dans tous les quatre.<sup>248</sup>

Dans les mots savants introduits avant le XVI<sup>e</sup> siècle, le groupe latin *mn* a abouti par assimilation à *mm*, puis à *n*. La graphie étymologique avec *mn* a été conservée dans *automne*, *damner*, *solemnel* ; par la suite, la prononciation a pu être calquée sur la graphie étymologique, d'où la prononciation du *mn* dans *indemne*, *automnal*, *somnolent*, *calomnie*, *hymne* et même quelquefois, par analogie, *dilemne*.<sup>249</sup> Du Bellay retient la graphie étymologique dans les mots *Condamner* (5) et *calumniateur* (17), tandis que la graphie *Coulonnes* (51) est conforme à la prononciation du mot.<sup>250</sup>

### 2.6.2.3. Les consonnes doubles diacritiques

Les consonnes doubles ont joué, comme les consonnes muettes et finales, un rôle diacritique important en français, portant sur la notation des voyelles précédentes. Le

<sup>246</sup> *DHOF* 1149-1150.

<sup>247</sup> *Homme* < *hominem*, acc. de *homo* ; *honneur* empr. du lat. *honus, honoris* ; *donner* < *donare* ; *estomac* empr. au lat. *stomachus*. *FEW* 4. 453, 'homo, -ine', 4.465 'honus, -orem', 3.136 'donare' et 12.281 'stomachus'.

<sup>248</sup> Beaulieux 1. 322.

<sup>249</sup> *DHOF* 1151.

<sup>250</sup> *Condamner* empr. du lat. *condemnare* avec modification d'après *damner* ; *calumniateur* empr. au lat. *calumniator* ; colonne < *columna*. *FEW* 2b. 1017 'condemnare', 2a. 103 'calumniare' et 2b. 933 'columna'.

redoublement consonantique pouvait avoir plusieurs origines : phonétique, étymologique ou analogique. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les grammairiens sont en général d'accord pour reconnaître un *e* ouvert devant *rr*, le timbre du *e* suivi de *ll*, *tt*, *ff* étant pourtant moins nettement aperçu. Les grammairiens, ne distinguant que deux types de *e* en général, n'étaient pas toujours unanimes sur l'ouverture du *e*, d'où la variation dans la notation des consonnes doubles après *e* chez les grammairiens.<sup>251</sup>

Dans les adjectifs, qui au masculin se terminent en *-eau* / *-el*, l'on retrouve la consonne double au féminin chez Du Bellay : *naturelle* (4), *artificielle* (14), *continue* (17), *nouvelle* (46), *iournelle* (54), *perpetuelle* (61), ainsi que dans les adverbes formés de ces adjectifs : *perpetuellement* (30), *naturellement* (35). L'adjectif *fidele* (16,5) et l'adverbe *fidelement* (16,23), par contre, n'ont ni de consonne double ni d'accent pour préciser la prononciation de la voyelle précédente. Le pronom *la quelle* (34) (16 occurrences) est cependant attesté aussi avec la consonne simple *laquele* (4) (6 occurrences). En plus, le corpus présente la graphie *Laquée* (7).

Pour les verbes qui se terminent en *-eler* / *-eter* deux types de notation sont attestées dans le corpus. Le verbe *jeter* est toujours écrit avec une consonne simple : *ieter* (14), *on iete* (81), (ils) *reietent* (8). Le corpus présente pourtant la graphie *Iéte toy* (55). Le verbe *appeler*, par contre, a normalement la consonne double : *apeller* (10), *s'appelle* (68), (ils) *appellent* (70), *ont appelez* (10). Le verbe est attesté une seule fois avec la consonne simple : *nous appelons* (69).

#### 2.6.2.4. Les consonnes doubles à la limite préfixe - radical

Dans les cas où, en latin, le préfixe finissait et le radical commençait par une consonne, le redoublement est le résultat d'une ancienne assimilation qui a touché un nombre important de mots : séries formées sur *ad-* (*ac-*, *af-*, *ap-*, *at-*), *ex-* (*é-*, *es-*, *ef-*), *mis-*, *oc-* (*of-*, *op-*), *sub-* (*suc-*, *suf-*, *sup-*) etc. Ces consonnes doubles s'étaient simplifiées en ancien français dans la prononciation et l'orthographe. La réforme érasmiennne du latin a rétabli le redoublement dans les écrits en latin, usage étendu aux mots français

<sup>251</sup> DHOF 1151-1152.

provenant de préfixés latins, puis, par analogie, ou sous l'influence de l'italien, aux préfixés de formation française.<sup>252</sup>

Notre corpus présente un assez grand nombre de mots de ce groupe dont existent les variantes avec la consonne double et avec la consonne simple : *acquérir* (18), *appeller* (7), *apprendre* (19), *apparoissent* (14), *approcher* (54), *appartient* (80), *approuvera* (84), *appliquois* (64), *affaires* (3), *affin* (13), *accroissement* (3), *accoutumé* (4), *attribuer* (8), *supplier* (81), *efforcez* (19).

Graphies	Double	Simple	Total
a(c)coutumé	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
a(c)croissement	3 = 75 %	1 = 25 %	4 = 100 %
a(f)fares	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
a(f)fin	3 = 20 %	12 = 80 %	15 = 100 %
a(p)paroitre	1 = 33 %	2 = 67 %	3 = 100 %
a(p)partenir	2 = 67 %	1 = 33 %	3 = 100 %
a(p)peller	17 = 74 %	6 = 26 %	23 = 100 %
a(p)pliquer	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
a(p)prendre	15 = 83 %	3 = 17 %	18 = 100 %
a(p)procher	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
a(c)querir	8 = 89 %	1 = 11 %	9 = 100 %
a(t)tribuer	3 = 75 %	1 = 25 %	4 = 100 %
su(p)plier	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
<b>Total</b>	<b>60 = 63 %</b>	<b>35 = 37 %</b>	<b>95 = 100 %</b>

<sup>252</sup> *Idem* 1154.

### 2.6.2.5. Les consonnes doubles internes ou finales

Dans la plupart des cas, les consonnes doubles des dérivés sont liées à celles des radicaux. Il est donc difficile de séparer les consonnes doubles dans les finales devant *e* caduc des consonnes doubles internes des dérivés, exemples *botte/botter*, *enveloppe/enveloppement* etc. De même il est souvent impossible de distinguer s'il s'agit d'une finale radicale ou d'un suffixe.<sup>253</sup>

En examinant l'hésitation entre la consonne double et la consonne simple à l'intérieur des mots et à la finale, nous avons remarqué que les exemples sont assez nombreux dans le corpus. La consonne sujette à la variation est le plus souvent un *l* : *Gaullois* (69), *Gauloys* (10), *Gaulles* (70), *Gaules* (69), *Apollon* (81), *Apolon* (22), *sollicitude* (61), *solicitude* (55), *alleguer* (27), *aleguer* (89), *générallement* (32), *généralement* (35) et *égaller* (23), *égaler* (30), et plus rarement un *t* : *Bataille* (49), *Bataille* (69), *Attique* (84), *Atique* (33). Le verbe *battre* est attesté avec la consonne double dans *combattre* (69) et avec la consonne simple sous la forme de *baty* (23). La consonne double est étymologique dans tous les mots sauf *Gaullois* et *Gaulles*.

Le corpus présente aussi de l'hésitation dans les mots *deffendre* (51), *defendre* (52), *difficile* (18), *dificile* (43), *ie supplie* (81), *ie suplye* (38), *vacquer* (18), *ont vaqué* (23), *Grecque* (21), *Greque* (19) *doncq'* (40), *donques* (23), ainsi que dans les formes du futur ou du conditionnel des verbes *pouvoir* et *trouver* : *pourra* (14), *poura* (14).

Dans les mots *Vergette* (13) et *Musette* (57), les consonnes doubles se trouvent dans des suffixes diminutifs. Ces consonnes doubles ont aussi une fonction diacritique indiquant la prononciation de la voyelle précédente. Le tableau suivant représente l'alternance consonne double / consonne simple internes :

---

<sup>253</sup> DHOF 1155.

Graphies	Double	Simple	Total
Apol(l)on	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
al(l)eguer	10 = 91 %	1 = 9 %	11 = 100 %
egal(l)er	1 = 11 %	8 = 89 %	9 = 100 %
Gaul(l)es	1 = 25 %	3 = 75 %	4 = 100 %
Gaul(l)ois / -oys	1 = 33 %	2 = 67 %	3 = 100 %
general(l)ement	1 = 33 %	2 = 67 %	3 = 100 %
sol(l)icitude	2 = 67 %	1 = 33 %	3 = 100 %
veul(l)ent	1 = 25 %	3 = 75 %	4 = 100 %
def(f)endre	4 = 57 %	3 = 43 %	7 = 100 %
def(f)ence	9 = 90 %	1 = 10 %	10 = 100 %
dif(f)icile	4 = 80 %	1 = 20 %	5 = 100 %
ie sup(p)lie	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
adj., prép., adv. en -(c)que	39 = 30 %	92 = 70 %	131 = 100 %
fut./cond. de pouvoir	3 = 19 %	16 = 81 %	19 = 100 %
fut./cond. de trouver	8 = 80 %	2 = 20 %	10 = 100 %
Bat(t)aille	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
combattre / baty	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
At(t)ique	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
va(c)quer	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
<b>Total</b>	<b>94 = 40 %</b>	<b>145 = 60 %</b>	<b>239 = 100 %</b>

### 2.6.3. Les lettres grecques

Les lettres grecques (*rh*, *th*, *ph*, *y* grec) font partie des lettres étymologiques. L'utilisation des lettres grecques est abondante, due à la présence de nombreux mots (surtout noms propres) grecs, dans *La Deffence : Methaphores* (18), *Thoscanes* (40), *Byblyotheques* (79), *Scythes* (10), *dyph Tongues* (67), *Mathematiques* (32) et ainsi de suite. La place du *h*

semble quelques fois d'être incertaine : *Rethorique* (17) mais *Rhetorique* (32). Le corpus présente aussi une graphie simplifiée *mecaniques* (63).

## 2.7. LES IDEOGRAMMES

### 2.7.1. Les signes de ponctuation dans *La Deffence*

Les signes de ponctuation utilisés dans la *Deffence* sont l'apostrophe ('), le point (.), la virgule (,), le deux-points (:), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!), les parenthèses (), le tiret (-) et le signe de division (- et =). Le point termine la phrase, la virgule ainsi que le deux-points sont utilisés à l'intérieur de la phrase. Les majuscules commencent les phrases, mais elles sont aussi utilisées à l'intérieur des phrases pour marquer un mot important (substantif, adjectif). Le blanc separe les mots les uns des autres à l'intérieur d'une phrase, mais après un signe de ponctuation quelconque le blanc n'est pas toujours utilisé. D'autre part, il arrive qu'un signe de ponctuation soit précédé et suivi d'un blanc. Les chapitres ne contiennent alinéas ni renforcements, tandis que les chapitres sont indiqués à l'aide d'un intertitre et d'une lettre ornée qui commence la première phrase du chapitre. Les petites capitales sont utilisées à deux reprises afin de faire ressortir les mots du texte.

### 2.7.2. L'apostrophe

Dans la *Deffence*, l'apostrophe<sup>254</sup> est utilisée régulièrement pour éviter l'hiatus entre l'article, ou le pronom ou la préposition, ainsi que certaines conjonctions et l'adverbe de négation *ne*, et le mot suivant commençant par une voyelle:

...observant la Loy de traduyre, qui est *n'espacier* point hors des Limites de *l'Aucteur*, vostre Diction sera contrainte, froide, est (sic) de mauuaise grace. Et *qu'ainsi* soit, *qu'on* me lyse vn Demosthene, & Homere Latins: vn Ciceron, & Vergile Francoys, pour voyre *s'ilz* vous engendreront telles Affections,... (19)

<sup>254</sup> Depuis 1529, Geoffroy Tory réclame l'emploi de l'apostrophe, que les Italiens avait déjà pris en usage dès le début du siècle. Dans un texte français, l'apostrophe est utilisé pour la première fois en 1531, Baddeley 29.

Nous avons aussi identifié un autre usage quasiment régulier de l'apostrophe dans la *Deffence*, celui à la finale de la première personne du singulier d'un verbe à l'imparfait de l'indicatif (11 occurrences) ou au conditionnel (20 occurrences):

Le ne doute point que tous les Peres cryroint la honte estre perdue, si i'osoy' reprendre, ou emender quelque chose...(47)

Voyla ce, que ie te vouloy' dire breuement... (75,12)

...pecheroy' -ie pas (comme dit le Pindare Latin) contre le bien publicq', si par longues paroles i'empeschoy' le tens... (3)

...que ie ne les scauroy' plus au uif exprimer...(4)

En ce qui concerne le conditionnel, le corpus ne contient que deux graphies sans apostrophe: *diroy-ie bié* (sic) (50) et *Je voudroys bien* (79). Dans le cas de l'imparfait seulement existent les graphies avec l'apostrophe. L'apostrophe est aussi attestée à la finale de la première personne du singulier du présent de l'indicatif notant la suppression du *s*. L'apostrophe à cette position est plutôt une exception avec trois occurrences seulement :

Quand à la Rythme, ie *suy'* bien d'opinion, qu'elle soit riche...(66)

...ie t'*auerty'* vser souuent de la figure A N T O N O M A S I E... (74)

Ce, qu'il à obserué ( comme ie *croy'* )... (75)

Le *s* dans *Je voudroys bien* pourrait faire penser que l'apostrophe marque aussi dans le cas de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel l'omission du *s*. Au XVI<sup>e</sup> siècle l'apostrophe était utilisée à la fin des mots surtout pour marquer la suppression du *e* féminin, et même à la finale verbale, comme nous l'affirme Thomas Sebillet dans son *Art poetique françois*:

Encor se fait apostrophe irrégulière de l'é féminin, en la fin des dictions, comme trouveras és Elegies de Marot, tél', pour tèle: el', pour elle, et quel' pour quéle: et au premières personnes dés prétéris imparfaits, indicatif, optatif, et conjuctif, comme j'amoy, pour j'aymoie: je voudroy, pour je voudroie: si je tuoy', pour si je tuoie.<sup>255</sup>

Selon Gougenheim la désinence *-ois* était en usage à côté des formes *-oie* et *-oi*.<sup>256</sup> Nous avons retrouvé la forme *-ois* seulement chez Maupas qui l'emploie au conditionnel *i'aimerois* notant cependant *-oy* à l'imparfait *i'aimoy*.<sup>257</sup> Estienne, Meigret ainsi que Sebillet utilisent tous la désinence *-oie* / *-oy* (Meigret note aussi *-oè* dans sa *Grammaire*) pour l'imparfait et le conditionnel. Suivant Palsgrave les poètes écrivent *vouldroy*,

<sup>255</sup> Gaiffe 58.

<sup>256</sup> Gougenheim 113.

*tiendroy'* au lieu de *vouldroye*, *tiendroye* pour le besoin de la rime.<sup>258</sup> Selon Dolet l'apocope se faisait pour *la nécessité du uers* ou pour que *le mot soit plus rond, & myeux sonnans* :

Exemple. Pri', suppli', com', hom', quel', el', tel', recommand', encor', avec'. Pour, prie, supplie, comme, homme, quelle, elle, telle, recommande, encores, avecques. En prose l'exemple peult estre, grand'chose : quelle quel' soit : pour grande chose : quelle, quelle soit. Car ainsi la prolation est plus douce, & plus ronde.<sup>259</sup>

L'apostrophe est aussi utilisée à la finale de certains mots pour indiquer l'omission d'une ou de deux lettres. Notre corpus présente l'adjectif *grand* à la forme féminine aussi bien abrégé (9 occurrences) que complet: *grand' renommée* (7) et *grande rayson* (8)<sup>260</sup>. Les autres mots finissant par l'apostrophe sont *encor'* (15 occurrences), *donq'* (6 occ.), *publi(c)q'* (2 occ.), *mil'* (2 occ.) et encore *antiq'*, *Port'enseignes* (49), *l'Eau'vndoyante* (74), *les nerfz'* (50) avec 1 occurrence chacun. Dans les mots *Port'enseignes* et *l'Eau'vndoyante* l'apostrophe note l'omission d'un *e*, car au XVI<sup>e</sup> siècle *eau* pouvait encore être écrit *eaue*<sup>261</sup>, tandis que dans *nerfz'* la signification de l'apostrophe reste peu claire. Pour la notation des adjectifs dérivés des adjectifs latins en *-icus* Palsgrave (1531) enseigne qu'ils s'écrivent *-icq* au masculin et *-ique* ou *-icque* au féminin, ce qui est préférable à *-icque* pour les deux genres.<sup>262</sup> Du Bellay utilise pour le masculin la forme en *-i(c)q'* : *antiq' vsaige* (92), *le bien publicq'* (3) et *au regime publicq'* (58) tandis que les formes féminines (attestées seulement pour l'adjectif *antique*) ont toujours la graphie *-ique* : *ceste antique Ennemye de uertu* (4), *toute l'antique Rome* (40-41), *antique Erudition* (55).

### 2.7.3. Le tiret

Le tiret est utilisé surtout dans les inversions, c'est-à-dire quand le verbe précède le sujet: *Bien peu me soucyroy'-ie?* (38), mais cet emploi n'est pas tout à fait régulier. Le nombre des inversions dans *La Deffence* est de 67, dont 34 avec le tiret. Les inversions avec tiret

<sup>257</sup> Maupas 204-205.

<sup>258</sup> Thurot 1. 180.

<sup>259</sup> Dolet 42.

<sup>260</sup> L'adjectif *grand* provient de *grandis* qui en latin avait la même forme au masculin et au féminin, en ancien français *grant*, graphié *grand* plus tard. Durant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, le *e* analogique s'est généralisé au féminin, *DHOF* 531-532.

<sup>261</sup> Le *e* sourd final a fini par ne plus être prononcé, d'où les deux graphies, *DHOF* 381 'eau'.

<sup>262</sup> Thurot 1. 187.

sont limitées aux première (23 occ), deuxième (1 occ) et troisième (8 occ.) personnes du singulier et aux deuxième (1 occ.) et troisième (1 occ.) personnes du pluriel. Les inversions sans tiret, par contre, sont concentrées aux troisièmes personnes (7 occ./singulier et 11 occ./pluriel) et à la première du pluriel (7 occ.). Les autres personnes sont la première du singulier (6 occ.) et du pluriel (1 occ.), la deuxième du singulier (1 occ.) et du pluriel (1 occ.).

Dolet parle dans son ouvrage de l'accent enclitique que quelques-uns utilisaient dans les inversions, mais qui selon lui *n'est propre aucunement à nostre langue* :

La forme de cet accent est telle, / : par ainsi ilz uouldroient estre escript en la sorte, qui sensuict. M'attenderai/ie à vous ? Fairas/ tu cela ? Quand aurons/nous paix ? Dict/on tel cas de moy ? Voirra/lon iamais ces meschantz puniz ?<sup>263</sup>

Le tableau suivant présente les occurrences des inversions avec et sans tiret dans le corpus, rangées suivant les personnes :

Personne	Avec tiret	Sans tiret	Total
I personne du singulier	23 = 79 %	6 = 21 %	29 = 100 %
II personne du singulier	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
III personne du singulier	8 = 53 %	7 = 47 %	15 = 100 %
I personne du pluriel	-	1 = 100 %	1 = 100 %
II personne du pluriel	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
III personne du pluriel	1 = 8 %	11 = 92 %	12 = 100 %
<b>Total</b>	<b>34 = 57 %</b>	<b>26 = 43 %</b>	<b>60 = 100 %</b>

#### 2.7.4. Le trait d'union en fin de ligne

Le corpus présente deux signes pour marquer la division du mot à la fin de la ligne, le trait simple (-) et double (=). Cet emploi du trait de division reflète vraisemblablement l'habitude manuscrite de marquer la division avec un ou deux traits obliques.<sup>264</sup>

<sup>263</sup> Dolet 44.

<sup>264</sup> Catach *Renaissance* 81.

L'utilisation du signe de division est elle aussi loin d'être régulière, car la division n'est pas toujours marquée.

### 2.7.5. Les points et la virgule

Au XVI<sup>e</sup> siècle la plupart des signes de ponctuation actuels étaient déjà connus. Le grammairien Etienne Dolet donna en 1540 les symboles (ou *figures*) suivants comme signes de ponctuation:

1. Le premier point est appelé en Latin incisum: & en Francoys (principalement en L'imprimerie) on l'appelle ung point à queue, ou uirgule: & se souloit marquer ainsi / . ( , ou / )
2. Le second est appelé en Grec comma: & les Latins ne luy ont baille (sic) aultre nom. Mais il fault entendre (sic), que toutes ces sortes de punctuer n'ont leur appellation, & nom à cause de leur forme, & marcke, ains pour leur effect, & propriété. (:)
3. Le tiers est dict par les Grecs colon. En Latin on l'appelle punctum. Et en L'imprimerie on l'appelle ung point, ou ung point rond. Toutesfoys quant à l'efficace il n'ya pas grand' difference entre colon, & comma. Sinon que l'ung (qui est comma) tient le sens en partie suspens, Et l'autre (qui est le colon) conclud la sentence. Par ainsi on pourroit dire, que le colon peult comprendre plusieurs comma: & non pas le comma plusieurs colon. (.)
4. Le quart est nommé par les Latins interrogans: & par les Francoys interrogant. (?)
5. Le quint differe peu du quart en figure: toutefois il se peult appeller admiratif, & non interrogant. (!)
6. Le sixiesme est appelé parenthese: & est double, comme l'on peult ueoir par ses deux petits demys cercles. ( )<sup>265</sup>

Dans le passage suivant sont présents tous les signes de ponctuation utilisés dans *La Deffence*, et la division à la fin de ligne est identique à celle du corpus :

Mais quand à  
l'Eloquution, partie certes la plus difficile, &  
sans la quelle toutes autres choses restent com  
me Inutiles, & semblables à un Glayue enco=  
res couuert de sa Gayne: l'Eloquution ( dy ie )  
par la quelle Principalement vn Orateur est  
iugé plus excellent, & un Genre de dire meil  
leur, que l'autre: comme celle, dont est apellée  
a mesme Eloquence: & dont la vertu gist aux  
motz propres, vsitez, & non aliènes du com  
mun vsaige de parler: aux Methaphores, Ale  
gories, Comparaisons, Similitudes, Energies, &  
tant d'autres figures, & ornemens, sans les quelz  
tout oraison, & Poème sont nudz, manques, &  
debiles. (18-19)

<sup>265</sup> Dolet 23-25.

L'emploi des deux points, *comma*, est tout à fait conforme à l'explication de Dolet. Si nous reprenons les termes *subdistinctio*, *media distinctio* et *distinctio*, expliqués dans l'introduction de ce travail<sup>266</sup>, l'on remarque que Du Bellay utilise la virgule pour marquer la *subdistinctio*, une pause mineure où le sens est encore incomplet tandis que les deux-points notent une pause majeure où le sens est complet mais la *sententia* ne l'est pas, c'est-à-dire la *media distinctio*. La marque de *distinctio*, où le sens ainsi que la *sententia* sont complet, est le point. Les parenthèses sont utilisés à peu près de la même manière que dans la langue d'aujourd'hui, sauf qu'ils marquent souvent une apposition qui dans la langue contemporaine est notée avec deux virgules.

### 2.7.6. Les majuscules, les petites capitales et les abréviations

L'utilisation des majuscules dans les noms propres est régulière dans *La Deffence* :

...comme vn *Lancelot*, vn *Tristan*, ou autres :& en fay renaitre au monde vn admirable *Iliade*, & laborieuse *Eneïde*. (59)

A l'intérieur de la phrase c'est le plus souvent un substantif qui porte une majuscule et plus rarement elle est attesté dans les adjectifs. Il semble aussi que la fréquence des majuscules augmente vers la fin de l'œuvre. Nous avons relevé le nombre des majuscules dans les noms communs à l'intérieur de la phrase sur dix pages du début, du milieu et de la fin du livre. Au début la fréquence moyenne de majuscules sur une page est de 12,1 ; au milieu de 18,4 et à la fin de 24,3. Les petites capitales sont attestées à deux reprises dans le corpus. Du Bellay les utilise en parlant de l'inversion des lettres et de l'épigramme :

L'une est cete inversion de Lettres en vn propre Nom, qui porte quelque Deuise conuenable à la personne : comme en FRANCOYS DE VALOIS, De facon suys royal. HENRY DE VALOYS, Roy es de nul hay. (70)

Et un peu plus tard sur la page suivante:

Quand à la disposition des Lettres Capitales, Eusebe au liure de la preparation Euangelique dit, que la Sybille Erythrée auoit prophetizé de IESVCHRIST : preposant à chacun de ses Vers certaines Lettres, qui declaroient le dernier Aduenement de Christ. Les dites Lettres portoint ces motz. IESVS. CHRISTVS. SERVATOR. CRVX. (71)

<sup>266</sup> Voir chapitre 1.2.3.1. Un aperçu sur l'histoire de la ponctuation p. 10.

Les petites capitales se retrouvent aussi dans la phrase suivante du corpus:

Entres autres choses, ie t'auerty' vser souuent de la figure ANTONOMASIE aussi fréquente aux Anciens Poëtes, comme peu vsitée, voire incongne des Francoys.(74)

Du Bellay utilise dix signes différents pour les abréviations. Le ~ sur une voyelle indique que la consonne nasale *n* ou *m* suivante est omise. La même marque posée sur le *q* est une abréviation du *que*, tandis que le *qui* est abrégé *q̄*. Le corpus présente encore la lettre *p* combinée avec deux marques différentes pour abrégger les *par*, *pré* et *pro*. Le *us*, enfin, est abrégé <sup>9</sup>.

ã = <i>an/am</i> :	en notre Lãgue Frãcoyse (49)
ẽ = <i>en/em</i> :	du tẽs d'Auguste (84), comẽcemet (87)
ĩ = <i>in/im</i> :	q̄, ĩeptemẽt, ploint Grec (9)
õ = <i>on/om</i> :	il faut s'accõmoder (77), cõferant (84)
ũ = <i>un/um</i> :	Garde toy aussi de tũber en vn vice (75), redũdant (75)
q̃ = <i>que</i> :	veu q̃ ceste arrogãce (9)
q̄ = <i>qui</i> :	ont acq̄s (87), repondre à ceux, q̄l'estimẽt barbare (27)
ᵖ = <i>par</i> :	ᵖ ce, q̄luy est,ᵖre (74)
ᵖ = <i>pre/pro</i> :	les gestes du peuple Romain, sont tãt celebrés de tout le Mõde, voyre de si long interuale,ᵖférés à ceux de toutes les autres Nations ensemble (10), elle est,ᵖpre, & naturelle (11)
<sup>9</sup> = <i>us</i> :	pourquoi sommes no <sup>9</sup> tant iniques à no <sup>9</sup> mesmes ? (86), des autres pl <sup>9</sup> renõmez (87)

De même qu'avec les majuscules, la fréquence des abréviations sur une page augmente vers la fin du livre. Sur les dix premières pages le nombre d'abréviations est de 73, au milieu du livre de 77 et sur les dix dernières pages de 150.

### 3. CONCLUSION

Pour conclure, nous pouvons constater que premièrement, il y a beaucoup de variation en ce qui concerne la notation des phonogrammes, bien que les variantes graphiques pour un même mot ne soient pas excessives. Le corpus présente des alternances vocaliques *o/ou*, *u/eu* et *ue/eu* ainsi que les alternances *e/eu* et *eu/ou* dans le radical des verbes *vouloir* et *trouver*. L'utilisation des accents est minimale : l'accent aigu se rencontre régulièrement dans les finales contenant un *e* masculin, mais très rarement à l'intérieur du mot ; l'accent grave, par contre, n'est employé que, d'une manière assez irrégulière, pour distinguer la préposition *à* du verbe *a* de *avoir*. Le tréma marque la disjonction et le circonflexe n'est attesté que dans les mots *ô* et *Pythô*. L'emploi de la cédille reste aussi très irrégulier dans le corpus, cependant, les quelques graphies où elle est attestée sont une marque de la modernité de Du Bellay. Dans la notation des voyelles nasales sont attestées l'alternance *un/on*, et quelques hésitations dans les graphies renvoyant aux archigraphèmes AN et IN. La notation des consonnes pose moins de problèmes, sauf la notation des *s* sourd et sonore où les graphèmes pour marquer les archigraphèmes S et Z sont multiples.

Pour les morphogrammes, c'est-à-dire les désinences verbales et le pluriel, les notations sont pourtant plus régulières. Les désinences verbales utilisées par Du Bellay suivent, d'une manière générale et avec quelques exceptions, celles présentées par R. Estienne. Les différences entre les graphies de Du Bellay et d'Estienne concernent notamment la notation des désinences de la première personne du singulier. Au présent de l'indicatif (verbes de type *finir* et *entendre*) Du Bellay utilise la désinence *-s* tandis que Estienne marque *e* à cette position. Un trait typique et digne de remarque dans *La Deffence* est l'utilisation quasiment régulière de l'apostrophe, pour indiquer l'omission du *s*, à la finale aux premières personnes du singulier de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel. Chez Estienne ces formes se terminent régulièrement en *e*. La notation du pluriel dans *La Deffence* suit une certaine logique, bien que quelques hésitations soient présentes

concernant la notation du pluriel après le *r* (*Ars / Arz*) ainsi que celle des consonnes finales devant la marque du pluriel (*piez / piedz*)

Deuxièmement, la variation dans la notation des lettres étymologiques et historiques est plus importante, car le corpus contient un bon nombre de mots dont existent deux variantes (graphie ancienne / graphie simplifiée) en ce qui concerne les lettres muettes internes et les consonnes doubles. Des lettres étymologiques et historiques, la lettre *s* est la plus utilisée, ce qui n'empêche pas que le nombre de mots sans *s* muet soit beaucoup plus important dans le corpus que celui de mots ayant un *s* muet dans sa graphie. Parmi les mots dont existent les deux graphies, les graphies simplifiées sans *s* sont plus nombreuses avec 59 % de toutes les occurrences. Les autres consonnes étymologiques et historiques attestés dans *La Deffence* sont le *b*, *c*, *d*, *f*, *l* et *p*. Là aussi les variantes simplifiées sont plus fréquentes (72 % des occurrences pour le *c* muet et 76 % pour les autres consonnes muettes) que les variantes avec la graphie ancienne. En ce qui concerne l'hésitation consonne double / consonne simple à la limite préfixe – radical, les formes simplifiées sont moins fréquentes avec 37 % de toutes les occurrences que les formes anciennes. Parmi les formes ayant une consonne double interne, par contre, les formes avec la consonne simple sont plus fréquentes avec 60 % des occurrences.

Troisièmement, la ponctuation est assez régulière dans *La Deffence*, à l'exception de la notation de la division des mots en fin de ligne ainsi que l'utilisation du tiret dans les inversions. Les signes de ponctuation (les points et la virgule) sont conformes aux signes présentés par Dolet. L'apostrophe est attestée, en plus des finales verbales, d'une manière irrégulière à la fin de certains mots pour indiquer l'omission d'une ou de deux lettres. Elle est aussi utilisée régulièrement pour éviter l'hiatus entre l'article et le mot suivant commençant par une voyelle. L'emploi des majuscules ailleurs qu'au début de la phrase est assez marqué, surtout à la fin du corpus, où la fréquence des majuscules est double par rapport au début du texte.

Quatrièmement, Du Bellay utilise des graphies anciennes, mais le nombre de graphies simplifiées présentes dans le corpus n'est en aucun cas négligeable. Selon les statistiques les formes simplifiées sont plus nombreuses en ce qui concerne les consonnes muettes internes. Parmi les consonnes doubles, par contre, les graphies simplifiées forment la

minorité des occurrences, excepté au cas des consonnes doubles internes et finales. L'emploi de la cédille, du tiret dans les inversions et de l'apostrophe reflètent aussi la modernité de Du Bellay. La simplification des graphies opérée par Du Bellay reste, malgré le nombre élevé des occurrences, assez aléatoire, quoique remarquable. Vu la remarque faite par Du Bellay concernant l'orthographe de *La Deffence*, il est surprenant d'y voir autant de nouveautés.

Une étude sur les graphies dans la poésie de Du Bellay apportera à ce présent travail un ajout intéressant et de l'information nécessaire sur la prononciation de Du Bellay, et complètera éventuellement la partie consacrée à la ponctuation, qui, à cause des limites de ce travail, est restée quelque peu superficielle. Il serait aussi intéressant de voir si la modernité des graphies de Du Bellay est aussi remarquable dans sa poésie que dans *La Deffence*, qui est vraisemblablement, comme nous l'avons déjà fait remarquer, une œuvre de collaboration des membres de la Pléiade.

## BIBLIOGRAPHIE

- BADDELEY, S. *L'orthographe française au temps de la Réforme*. Genève 1993.
- BEAULIEUX, CH. *Histoire de l'orthographe française* 1-2. Paris 1927
- BIDEAUX, M. - TOURNON, A. - MOREAU, H. éd.s., *Histoire de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris 1991.
- BORIAUD, J.-Y. *La littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*. Collection Cursus, série Littérature. Paris 1995.
- BOVELLES, Ch. *La différence des langues vulgaires et la variété de la langue française*. Amiens 1972.
- BRUNEL, P. - BELLENGER, Y. - COUTY, D. - SELLIER, Ph. - TRUFFET, M. éd.s., *Histoire de la littérature française*. Nancy 1972.
- BRUNOT, F. *Histoire de la langue française des origines à nos jours*.2. Paris 1966-1972.
- BURIDANT, C. 'Les correspondances phono-, morpho- et logogrammiques et le croisement de la diachronie et de la synchronie dans le plurisystème graphique du français', Catach, N. éd., *Pour une théorie écrite: actes de la table ronde internationale*. Paris 1988
- CAMERON, K. éd., *Louis Meigret, Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise*. Exeter 1979.
- Catach 'Graphème' = CATACH, N. 'Le graphème', *Pratiques* 25/1979, 21-32.
- Catach 'Notions' = CATACH, N. 'Notions actuelles d'histoire de l'orthographe', *La langue française* 20/1973, 11-18.
- Catach *Orthographe* = CATACH, N. (avec collaboration de Claude Gruaz et Daniel Duprez) *L'orthographe française*. Traité théorique et pratique avec des travaux d'application et leurs corrigés. Paris 1995.
- Catach 'Ponctuation' = CATACH, N. 'La ponctuation', *La langue française* 45/1980, 16-27.
- Catach *Renaissance* = CATACH, N. *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance*. Genève 1968.
- Catach 'Structure' = CATACH, N. 'La structure de l'orthographe française', *La recherche* 39/1973, 949-956.

Catach 'Système graphique' = CATACH, N. 'Que faut-il entendre par système graphique du français?', *La langue française* 20/1973, 30-44

Chamard *Deffence* = CHAMARD, H. éd., *Joachim Du Bellay, La Deffence, et illustration de la langue francoyse*. Paris 1948.

Chamard *Du Bellay* = CHAMARD, H. *Joachim du Bellay*. Lille 1900.

Chamard *Pléiade* = CHAMARD, H. *L'histoire de la Pléiade*. 1-4. Paris 1936-1939.

CHIFLET, F. *Nouvelle et parfaite grammaire françoise*. Cologne 1680.

COMPAGNON, A. 'Muret', Beaumarchais, J.-P. – Couty, D. – Rey, A. éd., *Dictionnaire des littératures de langue française* 3. Nancy 1994, 1696.

COMPAGNON, A. 'Peletier du Mans', Beaumarchais, J.-P. – Couty, D. – Rey, A. éd., *Dictionnaire des littératures de langue française* 3. Nancy 1994, 1851-1853.

COQ, D. 'Les incunables: textes anciens, textes nouveaux', Martin, H.-J. - Chartier, R., éd., *Histoire de l'édition française* 1 Paris 1982, 203-227.

DAUZAT, A.-DUBOIS, J.-MITTERAND, H. *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*. Paris 1971.

DHOF = CATACH, N. - GOLFAND, J. - METTAS, O. - BIEDERMANN-PASQUES, L. - DORBOVIE-SORIN, C. - BADDELEY, S. éd., *Dictionnaire historique de l'orthographe française*. Poitiers 1995.

DOLET, E. *La maniere de bien traduire d'une langue en aultre. D'aduantage de la punctuation de la langue francoise plus des accents d'ycelle*. Lyon 1540. (s.l. 1990)

DU BELLAY, J. *La Deffence, et illustration de la langue francoyse par I.D.B.A.* Paris 1549.

DUBOIS, J. – GIACOMO, M – GUESPIN, L. – MARCELLESI, J. B. – MEUEL, J.-P. *Dictionnaire de linguistique*. Paris 1973.

DUREAU, J.-M. 'Les premiers ateliers français', Martin, H.-J. - Chartier, R., éd., *Histoire de l'édition française* 1. Paris 1982, 186-202.

ESTIENNE, R. *Traicte de la grammaire Francoise*. Paris 1557 (Genève 1972).

FEW = Wartburg, W. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachshatzes*. Tübingen 1922

FONTAINE, M.-M. 'Belleau', Beaumarchais, J.-P. – Couty, D. – Rey, A. éd., *Dictionnaire des littératures de langue française* 1. Nancy 1994, 231-233.

FONTAINE, M.-M. 'Du Bellay', Beaumarchais, J.-P. – Couty, D. – Rey, A. éd., *Dictionnaire des littératures de langue française* 1. Nancy 1994, 722-727.

- FONTAINE, M.-M. 'Jodelle', Beaumarchais, J.-P. – Couty, D. – Rey, A. éd., *Dictionnaire des littératures de langue française* 2. Nancy 1994, 1207-1211.
- FONTAINE, M.-M. 'Pléiade', Beaumarchais, J.-P. – Couty, D. – Rey, A. éd., *Dictionnaire des littératures de langue française* 3. Nancy 1994, 1888-1889.
- FONTAINE, M.-M. 'Tyard', Beaumarchais, J.-P. – Couty, D. – Rey, A. éd., *Dictionnaire des littératures de langue française* 4. Nancy 1994, 2512-2513.
- GOUGENHEIM, G. *Grammaire de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris 1974.
- GRUAZ, C. 'Phonèmes, graphèmes, morphèmes', *Pratiques* 46/1985, ? 99.
- HAUSMANN, F.J. éd., *Louis Meigret, Le Traité de la Grammaire française*. Tübingen 1980.
- LESTRINGANT, F. 'Dorat', Beaumarchais, J.-P. – Couty, D. – Rey, A. éd., *Dictionnaire des littératures de langue française* 1. Nancy 1994, 705.
- MARTINET, A. *Eléments de linguistique générale*. Paris 1970.
- MAUPAS, Ch. *Grammaire et syntaxe française*. Rouen 1632<sup>3</sup> (Paris 1973).
- MENAGE, G. *Observations sur la langue française*. Paris 1675-1676 (Genève 1972).
- MÉNAGER, D. 'Ronsard', Beaumarchais, J.-P. – Couty, D. – Rey, A. éd., *Dictionnaire des littératures de langue française* 3. Nancy 1994, 2163-2170.
- PARKES, M.B. *Pause and Effect. An Introduction to the History of Punctuation in the West*. Cambridge 1992.
- PASQUES, L. – BADDELEY, S. 'L'alternance vocalique de type sociolinguistique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles', *La variation dans la langue en France du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*. Editions du CNRS. 1989 Paris.
- PELETIER, J. *Dialogue de l'ortographe e prononciation françoese*. Poitiers 1550 (Genève 1964).
- PICOCHÉ, J. - MARCHELLO-NIZIA, C. *Histoire de la langue française*. Collection Nathan-Université. Paris 1991.
- RICKARD, P. *La langue française au seizième siècle*. Etude suivie de textes. Cambridge 1968.
- GAIFFE, F. éd., *Thomas Sebillet, Art poétique françoys*. Paris 1910.
- THUROT, Ch. *De la prononciatin française depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, d'après les témoignages des grammairiens*. 1-2. Paris 1881-1883.

TOURNIER, C. 'Histoire des idées sur la ponctuation', *La langue française* 45/1980, 28-40.

*TLF* = Imbs, P. et al., éds., *Trésor de la langue française*. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle 1-16. Paris 1971-1994.

VEDENINA, L.G. 'La triple fonction de la ponctuation dans la phrase: syntaxique, communicative et sémantique', *La langue française* 45/1980, 60-66.

VILLEY, P. *Les sources italiennes de la Défense et illustration de la langue française de Joachim Du Bellay*. Paris 1908.

## APPENDICE

Résumé de la notation des voyelles dans *La Deffence*

Archigraphèmes	Graphèmes	Graphies
A	a	maratre, blamer, a (prép.+verbe)
	as	asne
	à	blàmer, à (prép.+verbe)
E	e	ecrire, cler, etranger, aliene, laquel
	é	renommée, fiéure, aliéne, laquéle
	es	estre, estranger, fresche, chesne
	ai/ay	frai, maitre, raison, rayson, vrayment, ie diray
	ei	reiglées, ameine
I	i	ennemie,puissance, immortelle, feindre,
	y	yuroigne, poly, ennemye, puysance, fuyr
O	o	Chose, tormenter, rigoreuse, volussent
	au	haultes, Caucase, default
	eau	eau, beaucoup, rameaux
	ò, ô	ò, ô, Pythô
U	u	pululer, faculté, sur, mesure, rendu
	eu	veu, congneuz, seur, meseures
EU	e	deuenue, veritablement, vrayement
	eu	fleurir, veullent ilz, ie treuue, meurs
	ue	fueillete, recueilliz
	œ	cœur, uœuz, oeuure
OU	ou	voulussent, coulottes, elabourez, coutume

Résumé de la notation des voyelles nasales dans *La Deffence*

Archigraphèmes	Graphèmes	Graphies
AN	an	ignorance, pesant, elegant, en traduisant
	en	intelligence, eloquence, ardente, opulentes
ON	on	bonté, selon, long, prononcer, contans
	om	nombres, comparaisons
	vn/un	vngle, vnde, voluntiers, pronuciacion
IN	vm/un	vmbre, tumber, corrupue
	in	invention, singe, vin, principale
	im	impossible, imprimeurs, simples, cimballes
	ain	ainsi, attaindre, faint, contraint, retraindre
	aing	gaing, Baings
	ein	Peintres, feindre, contreindre, restreindre
	eing	Seing, Deseing
UN	(i/y+)en	riens, Ciceronien, anciens, moyen
	un	un, commun, Tribuns, emprunter
	um	humble

Résumé de la notation des consonnes dans *La Deffence*

Archigraphèmes	Graphèmes	Graphies
P	p	publicq', superbes, apeller
	pp	appeller
B	b	semblable, absurde
	bb	rabbatre
T	t	Theatre, Marchant, batailles
	tt	sotte, attribuer, notte, Bataille
D	d	donques, dedans
C	c	Cabine, copieusement, curiosité, accroissement

	cc	occupations, accoutumée, accroissement
	qu	que, equité, quasi, Eloquution, donques
	cqu	avecques, acquerir
	ch	Anacharsis, Chaldées, Batracomyomachie
G	g	elegamment, goust, vigueur, reigles, Langaige
	gu	interrogez, guise, alleguoint, Langaige
F	f	profit, bref, defence, afin, eforcer
	ff	offrandes, affection, deffence, affin, efforcer
	ph	prophaner, Philosophie
V	v	voyre, LIVRE
	u	seruice, uoyre
S	s	syllabe, Espris, eclersir, Deffense
	ss	possible, assez
	sc	Scauoir, Science
	c	felicité, facon, Deffence, tu faces, pronuniation, supersticieux
	ç	façon, rançon, Françoise, ça, & la
	cc	succées
	t	Martial, Nations, pronuniation, superstitieuses
	x	tixtre
Z	s	Muse
	z	eternizer, Oyzeaux
	x	dixiesme
X	x	Xenophon, exposer, taxer, exercice
	xc	excellens, excede, excite
	cc	succintement, succession
CH	ch	changer, riche, l'empeschoy'
J	i	iour, maieurs
	g	image, origine
	ge	songeant
L	l	lettres, liberale, aleguer, egalé

R	ll	excellent, alleguer, egaller
	r	peintre, nourriture, irraisonnable
M	rr	arrogance, dirriger, irreguliere
	m	moindre, deformité, Rome
N	mm	immortelle, renommée, elegamment, Romme
	n	Nauigaige, declinables
GN	nn	innumerable, Honneur, anciennement
	gn	magnanimité, regner, cognoitre, Hespagnolz, ignorance
	ngn	ingnorans, congnoitre, incongneues
	ign	Compaignon, Espagnolz

La quantité des graphies avec et sans *s* muet dans *La Deffence*

Graphies	avec -s	sans -s	Total
ce(s)t, ce(s)te	27 = 39 %	43 = 61 %	70 = 100 %
no(s)tre	53 = 68 %	25 = 32 %	78 = 100 %
vo(s)tre	3 = 50 %	3 = 50 %	6 = 100 %
e(s)trange, -ger(es)	3 = 14 %	19 = 86 %	22 = 100 %
e(s)té	3 = 8 %	33 = 92 %	36 = 100 %
e(s)toit, e(s)toi(e)nt	7 = 29 %	17 = 71 %	24 = 100 %
me(s)pris	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
me(s)tier	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
dixie(s)me	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
restrAindre	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
<b>Total</b>	<b>100 = 41 %</b>	<b>144 = 59 %</b>	<b>244 = 100 %</b>

La quantité des graphies avec et sans *c* muet dans *La Deffence*

Graphies	Avec -c-	Sans -c-	Total
part. passés et formes conj. di(c)t, fai(c)t, tradui(c)t	27 = 39 %	42 = 61 %	69 = 100 %
poin(c)t	2 = 3 %	65 = 97 %	67 = 100 %
(en)droi(c)t	12 = 80 %	3 = 20 %	15 = 100 %
traï(c)ter et ses dérivés	6 = 33 %	12 = 67 %	18 = 100 %
<b>Total</b>	<b>47 = 28 %</b>	<b>122 = 72 %</b>	<b>169 = 100 %</b>

La quantité des autres consonnes muettes internes dans les graphies de *La Deffence*

Graphies	Ancienne	Nouvelle	Total
de(b)uoir	5 = 12 %	36 = 88 %	41 = 100 %
bre(f)uement, -té	1 = 17 %	5 = 83 %	6 = 100 %
fau(l)t, fau(l)droit	22 = 79 %	6 = 21 %	28 = 100 %
vau(l)t, vau(l)droit	3 = 75 %	1 = 25 %	4 = 100 %
hau(l)t(es), -ement, -eur	12 = 75 %	4 = 25 %	16 = 100 %
veu(l)t	2 = 29 %	5 = 71 %	7 = 100 %
ceu(l)x	3 = 5 %	61 = 95 %	64 = 100 %
mieu(l)x	3 = 19 %	13 = 81 %	16 = 100 %
vieu(l)x	2 = 40 %	3 = 60 %	5 = 100 %
vou(l)dra	2 = 15 %	11 = 85 %	13 = 100 %
teN(p)s	1 = 3 %	38 = 97 %	39 = 100 %
cor(p)s	3 = 50 %	3 = 50 %	6 = 100 %
<b>Total</b>	<b>59 = 24 %</b>	<b>186 = 76 %</b>	<b>245 = 100 %</b>

La quantité des consonnes nasales doubles et simples notant les anciennes voyelles nasales dans *La Deffence*

Graphie	Double	Simple	Total
Im(m)itation etc.	38 = 90,5 %	4 = 9,5 %	42 = 100 %
Rom(m)e	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
<b>Total</b>	<b>40 = 87 %</b>	<b>6 = 13 %</b>	<b>46 = 100 %</b>

La quantité des consonnes doubles et simples à la limite préfixe – radical dans *La Deffence*

Graphies	Double	Simple	Total
a(c)coutumé	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
a(c)croissement	3 = 75 %	1 = 25 %	4 = 100 %
a(f)fares	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
a(f)fin	3 = 20 %	12 = 80 %	15 = 100 %
a(p)paroitre	1 = 33 %	2 = 67 %	3 = 100 %
a(p)partenir	2 = 67 %	1 = 33 %	3 = 100 %
a(p)peller	17 = 74 %	6 = 26 %	23 = 100 %
a(p)pliquer	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
a(p)prendre	15 = 83 %	3 = 17 %	18 = 100 %
a(p)procher	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
a(c)querir	8 = 89 %	1 = 11 %	9 = 100 %
a(t)tribuer	3 = 75 %	1 = 25 %	4 = 100 %
su(p)plier	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
<b>Total</b>	<b>60 = 63 %</b>	<b>35 = 37 %</b>	<b>95 = 100 %</b>

La quantité des consonnes doubles et simples internes dans *La Deffence*

Graphies	Double	Simple	Total
Apol(l)on	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
al(l)eguer	10 = 91 %	1 = 9 %	11 = 100 %
egal(l)er	1 = 11 %	8 = 89 %	9 = 100 %
Gaul(l)es	1 = 25 %	3 = 75 %	4 = 100 %
Gaul(l)ois / -oys	1 = 33 %	2 = 67 %	3 = 100 %
general(l)ement	1 = 33 %	2 = 67 %	3 = 100 %
sol(l)icitude	2 = 67 %	1 = 33 %	3 = 100 %
veul(l)ent	1 = 25 %	3 = 75 %	4 = 100 %
def(f)endre	4 = 57 %	3 = 43 %	7 = 100 %
def(f)ence	9 = 90 %	1 = 10 %	10 = 100 %
dif(f)icile	4 = 80 %	1 = 20 %	5 = 100 %
ie sup(p)lie	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
adj., prép., adv. en -(c)que	39 = 30 %	92 = 70 %	131 = 100 %
fut./cond. de pouvoir	3 = 19 %	16 = 81 %	19 = 100 %
fut./cond. de trouver	8 = 80 %	2 = 20 %	10 = 100 %
Bat(t)aille	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
combattre / baty	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
At(t)ique	1 = 50 %	1 = 50 %	2 = 100 %
va(c)quer	2 = 50 %	2 = 50 %	4 = 100 %
<b>Total</b>	<b>94 = 40 %</b>	<b>145 = 60 %</b>	<b>239 = 100 %</b>

Photocopie du microfilm de l'édition originale de *La Deffence* (1549) conservée à la  
Bibliothèque Nationale de France

*Du long Poëme Francoys.*

Chap. V.



Onques ô toy, q̄ doué  
 d'vne excellēte felicité  
 de Nature, instruit de  
 5 to<sup>o</sup> bons Ars, & Scien-  
 ces, principalemēt Na-  
 turelles, & Mathemati-  
 ques, versé en tous gen-  
 res de bons Aucteurs  
 10 Grecz, & Latins, non  
 ignorant des parties, & offices de la vie hu-  
 maine, non de trop haulte condition, ou ap-  
 15 p̄llé au regime publiq<sup>o</sup>, non aussi abie&, &  
 pauvre, non troublé d'affaires domestiques,  
 20 mais en repoz, & tranquillité d'esprit, acquise  
 premierement par la magnanimité de ton cou-  
 rage, puis entretenue par ta prudence, & sai-  
 ge gouvernement, ô toy (dy-ie) orné de tant  
 25 de graces, & perfections, si tu as quelquefois  
 pitié de ton pauvre Langaige, si tu daignes  
 l'enrichir de tes Thesors, ce fera toy veritable-  
 ment, qui luy feras hausser la Teste, & d'un  
 braue Sourcil s'egalier aux superbes Langues  
 30 Greque, & Latine, comme à fait de nostre  
 Tens en son vulgaire vn Arioste Italien, que  
 i'oseroy' (n'estoit la sainteté des vieulx Poë-